LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 45- ST-BONIFACE, VENDREDI 18 AVRIL 1958 PRIX: SEPT CENTS

Allocution de Me C.-E. Champagne, pré[...] de Radio-St-Boniface

Nous aimerions pouvoir dire "en radio nous avons un service complet..."

J'ai l'insigne honneur encore cette année de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre 14e assemblée plénière. Je dis encore cette année, car c'est mon deuxième terme au fauteuil présidentiel, puisque j'ai été président de 1952 à 1955, et l'an dernier les actionnaires ont décidé de me remettre le marteau présidentiel. Je vous en suis reconnaissant et je constate avec joie la délégation imposante que nous avons ce matin, délégation qui représente plusieurs centres canadiens-français dont plusieurs sont assez éloignés de notre chère ville de St-Boniface, bastion de notre survivance.

Jubilé de St-Boniface

En tout premier lieu je veux exprimer, au nom de la direction, ma gratitude à Son Hon. le maire Joseph Van Belleghem pour ses souhaits de bienvenue au nom de la Cité de St-Boniface. De fait, M. le maire, vous êtes non seulement le premier magistrat de la Cité, mais de plus vous avez été un de nos vice-présidents et vous avez collaboré avec nous de bien des façons depuis la fondation de CKSB. Cette année, votre chère ville célébrera son 50e anniversaire d'incorporation. De fait, c'est le 26 février 1908 que la législature du Manitoba accordait à St-Boniface sa charte d'incorporation comme cité.

La proclamation solennelle eut lieu le 1er mai 1908. L'honorable sire Joseph Dubuc, administrateur en l'absence de l'honorable sire D. H. McMillan, lieutenant gouverneur d'alors, officiait à cette cérémonie. M. le maire, j'aimerais vous demander de vous faire notre porteparole auprès de votre conseil en leur transmettant nos félicitations chaleureuses et nos meilleurs voeux de prospérité. Nous vous souhaitons un jubilé glorieux à l'occasion des fêtes qui se dérouleront en juin prochain et qui, nous en sommes certains, feront revivre le passé glorieux de St-Boniface depuis l'arrivée des premiers colons, ainsi que de ce vaillant et intrépide apôtre du Christ, Mgr Norbert Provencher qui débarquait au confluent de l'Assiniboine et de la Rouge en 1818. C'est dire que l'histoire de St-Boniface remonte au moins à 140 ans d'existence. Ces fêtes aideront sans doute notre jeunesse, ainsi que toute notre population, à apprécier ce qui a été accompli en cette terre manitobaine, souvent à prix de grands sacrifices.

A l'un des successeurs de ce vaillant apôtre, à S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, je veux témoigner ma reconnaissance, car, en dépit de ses nombreuses responsabilités et de son horaire déjà surchargé, il a su nous accorder une journée pour assister à nos délibérations.

En vaillant apôtre de la radio française depuis ses tout débuts, Monseigneur a suivi les progrès qui ont été faits dans les trois provinces des prairies de l'Ouest canadien depuis l'ouverture de CKSB en 1946. Il a appuyé par ses paroles plusieurs des décisions prises à nos réunions plénières et nous avons, à notre tour, profité souvent de ses remarques.

Finances stables

A CKSB, l'année 1957 fut bien remplie. Notre chiffre d'affaires est resté à peu près au même niveau que durant l'année précédente, ceci en dépit d'un léger fléchissement dans le domaine économique. Nos dépenses courantes révèlent très peu de changements, sauf l'item salaire, mais la direction croit nécessaire d'accorder aux employés du poste le traitement le plus équitable possible. En somme, nous devrions être satisfaits des résultats obtenus et je laisse à notre vérificateur, M. Joseph de Ambrosis, la tâche de vous expliquer plus en détail notre rapport financier pour l'exercice terminé au 31 décembre 1957.

Au bilan de nos activités, la souscription est, à mon avis, l'item de première importance et auquel j'accorderai passablement de temps au cours de mes remarques d'ouverture. Vous vous souviendrez sans doute qu'à la dernière réunion, une résolution fut acceptée à l'unanimité demandant à la direction d'augmenter la puissance du poste au moyen de fonds prélevés par le truchement d'une souscription. Cette augmentation de puissance s'imposait. De fait, dès les tout débuts de CKSB, plusieurs s'étaient plaints du fait que le signal n'était pas assez puissant pour les atteindre convenablement. La direction savait bien qu'avec un émetteur de 1,000 watts, nous ne pourrions pas desservir toute notre population d'expression française dispersée à travers toute la province, que notre émetteur ne pouvait pas desservir la région de Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ste-Amélie, St-Lazare, Fisher Branch, ni celle de Mariapolis, Dunrea, Grande-Clairière. Même Somerset, St-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes à certaines heures se plaignent de notre rendement. Nous avons même reçu, à maintes reprises, des plaintes de nos auditeurs de St-Laurent, St-Labre, Letellier et que d'autres encore.

Un comité fut donc organisé au sein de vos administrateurs et M. George Jessop, représentant de la direction de la Banque Canadienne Nationale dans l'Ouest canadien, a bien voulu accepter la présidence et nous lui en sommes très reconnaissants et je vous assure que nous lui sommes redevables de beaucoup. Il n'a pas ménagé ni son temps ni son argent. Il a mis à notre disposition ses nombreuses années d'expérience dans le domaine des affaires, ainsi que ses connaissances d'organisateur accompli. A M. George Jessop et à son comité, notre sincère gratitude.

La Providence vint aussi à notre aide et, après un échange de lettres et de conversations, S. Exc. Mgr Baudoux obtint la permission de S. Exc. Mgr A. Decosse, de Gravelbourg, de lui prêter M. l'abbé René Bérubé qui assuma la responsabilité d'animateur de notre campagne. M. l'abbé Bérubé est un orateur reconnu et un rédacteur qui s'y entend dans le domaine des oeuvres diocésaines. A ce dévoué membre du clergé du diocèse de Gravelbourg, animateur émérite, notre admiration et notre reconnaissance.

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, a aussi accepté la présidence du comité connu sous le nom de Comité du clergé et des communautés. Le montant d'au-delà de $18,000, reçu de notre clergé et de nos communautés, reflète certes le travail efficace qu'il s'est imposé. A lui et à son diligent comité, notre estime et notre reconnaissance.

En dépit de ses nombreuses occupations, l'échevin Joseph Guay, de St-Boniface, assumait la présidence du comité de la ville de St-Boniface. Le dévouement de M. Guay, son sens pratique, sa verve et son enthousiasme nous ont apporté de bons résultats, non seulement de St-Boniface, mais aussi de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg et de la paroisse du Précieux-Sang. Je veux le remercier, ainsi que tous ceux et celles qui l'ont aidé, sans oublier les Filles d'Isabelle.

Lettre pastorale

La lettre pastorale de S. Exc. Mgr Baudoux, donnée à St-Boniface le 10 septembre 1957, donnait le coup de barre. L'affaire était lancée officiellement. L'appui que vous nous avez accordé en cette occasion, Excellence, est inestimable et je cite, avec votre permission, un bref extrait de votre lettre.

"Nous nous devons tous, nos très chers frères, d'emboîter généreusement le pas dans une si noble et si louable entreprise. Nous nous le devons tous, particulièrement nous, qui avons profité des inestimables émissions de CKSB depuis onze ans: nous nous le devons, car ce qu'ont pu nos frères de la Saskatchewan et de l'Alberta, moins nombreux, tant isolés les uns des autres, moins riches de sources culturelles — et qui ont deux postes de 5,000 watts — pourquoi ne le pourrions-nous pas?

"Déjà, de notre élite cléricale et laïque a surgi une phalange de chefs de file, prêts à lancer et à suivre notre campagne en toutes nos paroisses, s'organisant aujourd'hui pour en assurer la réussite demain. Il faudra que tous, vous les écoutiez et répondiez fièrement à leur appel."

De plus, vous avez permis à un groupe de prêtres de votre diocèse de faire la souscription dans nos paroisses. Tout ceci a contribué largement au succès que nous avons obtenu à date et j'espère que nous pourrons terminer d'ici deux ou trois mois les endroits où la souscription n'a pas été faite. Dans certaines paroisses il y a encore certains foyers à entrevoir.

(Suite à la sixième page)

Mi-chemin entre deux congrès

Le congrès annuel des instituteurs de langue française du Manitoba a eu lieu les mercredi et jeudi de la semaine dernière . . .

Le congrès annuel de Radio-St-Boniface débuta jeudi cette semaine . . .

Et le journal est imprimé le jeudi à midi.

Que faire?

Nous avons publié une première tranche du rapport sur le congrès des instituteurs, dans notre dernier numéro.

Cette semaine nous achevons ce rapport. Les lecteurs trouveront dans ces pages le texte des résolutions du congrès (ACILF), la liste des présences, un rapport sur le banquet.

Le congrès du poste CKSB donnera lieu à un reportage semblable. Dans ce numéro nous offrons le texte du discours présidentiel. Impossible de prévoir le sens des discussions qui suivront. Un résumé substantiel des délibérations paraîtra la semaine prochaine.

Nous espérons qu'à l'avenir les organisateurs de congrès tiendront compte davantage de ce problème.

C'est un élément de la politique de solidarité que le journal ne cesse de prêcher et de pratiquer et qui est fondamentale à "notre" survivance.

Le bilinguisme canadien est prôné aux assises de Toronto

TORONTO — Le principal du University College a demandé au ministre de l'éducation de la province d'Ontario que les élèves de cette province commencent trois ans plus tôt que maintenant l'étude du français dans les écoles.

M. F. C. A. Jeanneret, exprimant l'opinion que le Canada ne pourra être une véritable démocratie qu'en réalisant l'unité dans la diversité, a insisté sur le fait que la connaissance des langues française et anglaise est nécessaire à "tout Canadien digne de ce nom."

Le principal du plus important collège ontarien, affilié à l'Université de Toronto, qui parlait à un banquet organisé à l'occasion des journées d'études sur le Canada français d'aujourd'hui, considère que si les élèves ontariens pouvaient apprendre le français dans les écoles trois ans plus tôt, ils pourraient être en mesure de posséder cette langue de façon à pouvoir participer "avec les Canadiens de langue française" à l'élaboration d'une véritable compréhension mutuelle.

La nature des cours, selon M. Jeanneret, devrait être "orale" et s'inspirer des méthodes les plus pratiques: usage du disque, des projections, etc.

Bilinguisme nécessaire

M. Jeanneret envisage le jour où tous les Canadiens seront bilingues et pourront communiquer entre eux, selon le voeu déjà exprimé par la Conférence sur l'éducation tenue à Ottawa récemment.

Héritage national

"L'union ne fait la force, dans un pays libre et démocratique, que si c'est l'unité dans la diversité", affirme M. Jeanneret, qui ajoute: "Chaque groupe ethnique se doit de conserver son héritage et sa manière de vivre, tout en respectant ceux des autres."

Auparavant, il avait rendu hommage aux valeurs précieuses conservées par le Canada français: "Nous vous sommes redevables de bien des leçons précieuses, dont aucune n'a une plus grande portée que celle qui est inculquée par votre genre de vie . . . Votre histoire porte un témoignage éloquent d'un fier dévouement à votre race, à votre religion, à votre héritage français. Nous autres, Canadiens de langue anglaise, nous vous respecterons d'autant plus que vous resterez fidèles à vous-mêmes."

M. Jeanneret a aussi souligné la contribution du Canada français sur le plan du parlementarisme, de la jurisprudence et de la religion, celle de ses écrivains, musiciens et autres artistes, faisant remarquer que l'Université de Toronto est fière de posséder une bibliothèque "la plus complète" d'auteurs canadiens de langue française.

La session à Ottawa

La Chambre des Communes a été convoquée pour une session qui débutera le 12 mai. Le T. H. John Diefenbaker, en annonçant la nouvelle, a laissé entendre que la session se prolongerait jusqu'à l'été, en raison du travail considérable à accomplir.

M. Gaillard a été défait

PARIS — M. F. Gaillard a été défait sur un vote de confiance. Il proposa l'acceptation partielle d'une solution de la question Algérienne qui avait été élaborée par un comité Anglo-Américain.

L'avenir du Canada selon le rapport Gordon

(La Presse)

Les conclusions définitives de la Commission royale chargée d'ouvrir une enquête sur les perspectives économiques du Canada restent, dans le rapport final qu'elle vient de présenter, identiques aux prévisions formulées dans le texte préliminaire publié vers le début de l'an dernier. Une forme plus élaborée est donnée cependant à la description et à l'analyse du développement prévu pour les vingt-cinq prochaines années, et des recommandations sont proposées pour garantir la pleine réalisation de cet essor.

Comme elle l'a fait l'année dernière, la Commission juge qu'un brillant avenir est promis à notre pays. Elle envisage un accroissement démographique qui portera la population canadienne à 27,000,000 d'ici 1980, ce qui ne semble nullement exagéré en présence de la hausse enregistrée depuis quelque temps. Simultanément la production nationale brute subira une augmentation plus considérable encore: elle triplera pour passer à un total annuel de $75,000,000,000, par l'intensification de l'exploitation de nos richesses naturelles et l'expansion de nos industries de transformation.

Il faudrait toutefois se garder de croire que ce développement nous sera assuré de manière pour ainsi dire inévitable. Il s'agit d'une oeuvre effectuée par le concours d'innombrables êtres humains dont les défaillances, si elles n'étaient pas corrigées par une prudente politique d'orientation générale, pourraient compromettre l'exactitude des prévisions faites actuellement. La Commission suggère que des organismes soient créés, dont les attributions seraient de noter les fluctuations de l'économie et de fournir aux pouvoirs publics les raisons et les modalités d'interventions reconnues nécessaires.

Une attention spéciale a été accordée à nos relations avec les Etats-Unis. Il serait vain d'espérer que notre évolution économique puisse avoir lieu sans mettre en question nos rapports avec nos voisins. Cela vaut pour notre expansion industrielle comme pour nos échanges. Il faudra veiller seulement à empêcher la mainmise des capitaux américains sur l'économie canadienne: problème que des incidents récents ont placé au premier plan depuis quelque temps. La Commission formule diverses recommandations à ce sujet.

Elle ne pense pas que cette question, tout comme d'autres que soulèvera l'avenir envisagé pour le Canada, soit insoluble. Tout phénomène de croissance comporte d'ailleurs des difficultés, en quelque domaine que ce soit. Il demeure dans l'ensemble que notre pays a devant lui de magnifiques perspectives pour le prochain quart de siècle. Les promesses se réaliseront pour peu que les Canadiens soient prêts à fournir durant cette période un effort aussi grand, aussi tenace que celui qui les a conduits à la situation et aux conditions de vie qui leur sont acquises présentement.

Les arpenteurs ont établi la frontière de l'Alberta

OTTAWA — L'Alberta est la première province de l'Ouest et probablement du Canada à avoir parachevé l'arpentage de toutes ses frontières.

Cette réalisation, une date importante dans l'histoire de l'arpentage canadien, a exigé quatre ans de travail. Elle a exigé une législation spéciale, tant provinciale que fédérale, qui a confirmé les lignes de démarcation entre cette province et les territoires du Nord-Ouest.

L'Alberta et Ottawa décidaient, en 1949, de compléter l'arpentage de la frontière septentrionale de la province. Il fallait déterminer cetter frontière avec précision dans une région où des réserves de pétrole étaient sans cesse découvertes.

Déjà, les frontières de l'Alberta et des provinces voisines, la Saskatchewan à l'est et la Colombie-Britannique à l'ouest, avaient été arpentées auparavant. L'arpentage de la frontière de 346 milles entre l'Alberta et les Territoires du Nord-ouest avait été commencé par l'ancien ministère de l'Intérieur en 1924. Trente-six milles seulement de frontière entre la rivière des Esclaves et la rivière Buffalo avaient été arpentés.

Les 310 milles qui restaient le furent par une commission nommée par les deux gouvernements en 1949. Le travail fut complété en 1954, mais ce n'est qu'en janvier dernier que le Parlement fédéral sanctionnait la confirmation de la frontière septentrionale. Une sanction analogue avait été accordée par la Législature de l'Alberta en 1957.

Le Québec et Terre-Neuve n'ont pas encore réglé leur frontière au Labrador. Cette frontière fut fixée verbalement en 1927 par le Conseil privé, mais n'a pas encore été arpentée.

A LA TELEVISION

AU MOMENT D'ALLER SOUS PRESSE, NOUS APPRENONS QUE LE POSTE DE TELEVISION CBWT, DE WINNIPEG, DIFFUSERA DES PROGRAMMES, POUR JEUNES, EN FRANCAIS DE DEUX HEURES A TROIS HEURES, LE SAMEDI APRES-MIDI, A PARTIR DU PREMIER MAI.



Emission d'un timbre-poste en hommage à La Vérendrye

Le Ministre des Postes a donné aujourd'hui quelques renseignements sur un nouveau timbre qui sera mis en vente le 4 juin 1958.

Le timbre rend hommage à Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, le grand explorateur qui, au début du XVIIIe siècle, pénétra dans le coeur de l'Ouest canadien par la voie des lacs la Pluie et des Bois et ouvrit à la traite cette vaste contrée.

Le timbre, de grand format horizontal et de couleur bleue, aura une valeur d'affranchissement de 5c.

Le dessinateur, Gérald Trottier, d'Ottawa, s'est inspiré du monument créé par Emile Brunet, sculpteur de Montréal, et dévoilé le 11 septembre 1938 par la Société historique de St-Boniface, où La Vérendrye est représenté en compagnie d'un indien.

Gérald Trottier est né à Ottawa en 1925. En 1953, il a fait partie de l'Art Student's League, à New-York, et a gagné une bourse de la Canada Foundation qui lui a permis de parfaire ses études en Europe. De retour dans sa ville natale, il se consacre aujourd'hui à la peinture et aux arts graphiques, notamment à la lithographie.

L'impression du timbre a été confiée à la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa.

Nouvelles de l'AECFM

Le Concours de Français aura lieu les 9 et 10 mai

Le concours de français aura lieu les 9 et 10 mai cette année. Les élèves des grades XI et XII écriront leur rédaction et leur analyse littéraire l'après-midi du vendredi 9 mai; le reste de l'examen sera écrit le lendemain. Les autres grades écriront tout l'examen le matin du samedi 10 mai à partir de neuf heures. La correction de cet examen se fera les 17, 18 et 19 mai. Les résultats seront publiés à la fin de juin dans **La Liberté et le Patriote.**

L'exécutif de l'Association d'Education compte trois nouveaux membres: le Docteur André Lachance, de St-Boniface, M. Auguste Dansereau, de Lorette et M. Louis Legal, de St-Adolphe. M. Dansereau est le représentant officiel du poste CKSB et les deux autres membres ont été élus en remplacement de Me Armand Dureault et de M. Camille Fournier, démissionnaires. M. Fournier devient membre honoraire de l'exécutif.

Un chèque de $250 a été remis à la Fraternité Française d'Amérique au nom de la population franco-manitobaine. Chaque année l'Association d'Education est l'intermédiaire officiel entre notre groupe et l'organisme qui s'occupe de la souscription nationale pour venir en aide aux minorités. Le geste qu'accomplit l'Association a son écho à l'automne quand la Fraternité Française nous remet un cadeau s'élevant la plupart du temps à plus de $3,000 et destiné à nos oeuvres proprement françaises.

Des membres de l'exécutif ont pris une part active au Congrès des Instituteurs de langue française du Manitoba: M. Hervé Sala, qui a prononcé une allocution à l'ouverture du Congrès; le R. P. Joseph Gendron, S.J., qui a donné une causerie sur le Service Postal des Amis du Livre; le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., qui a parlé de "L'Avenir de nos écoles"; Mlle Céline Houde et le R. P. Ludger Guy, S.J., qui ont stimulé nos instituteurs à participer davantage et mieux au congrès de la Manitoba Teachers' Society. Les deux visiteurs de nos écoles, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., et l'abbé Henri Perron, ont présenté des directives aux instituteurs. Enfin, le président de l'Association des Instituteurs, M. René Delcurme, est aussi membre de l'exécutif de l'Association d'Education.

Un pèlerinage vous intéresse-t-il?

WINNIPEG — Un groupe de Canadiens de l'Ouest font des plans pour prendre des vacances de trois semaines en août afin de pouvoir faire un pèlerinage à Lourdes et à Rome avec amplement de temps pour visiter Paris, Bruxelles, Londres, etc.

Le pèlerinage sera sous la direction d'un prêtre bien connu. Une agence de voyages qualifiée fait actuellement les arrangements pour cette tournée à un prix raisonnable. Date possible du départ de Montréal, les 2 ou 3 août.

**Pour plus amples informations appelez SPruce 2-3469, écrivez ou télégraphiez au: Directeur du Pèlerinage,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.**

Il y a dix ans, Douglas Hyde a quitté le journal "Daily Worker"

LONDRES — Il y a eu exactement 10 ans le 14 mars que le célèbre militant communiste Douglas Hyde s'est converti au catholicisme, avec sa femme Carol. Doué d'un esprit cultivé et chercheur, Douglas Hyde passait par plusieurs stades (méthodisme, bouddhisme . . .) avant de se déclarer communiste convaincu et idéaliste "pour un monde meilleur . . . !"

Lectures catholiques

En 1940, il devient rédacteur en chef du journal communiste "Daily Worker", tout en continuant, en tant que conférencier éminent, ses séries de meetings au service du parti. Pendant la dernière guerre mondiale il était obligé de lire régulièrement l'hebdomadaire anglais "Weekly Review", pour répondre aux attaques anti-russes de cette publication. Par ce fait, il fut amené à lire Chesterton, Hilaire Belloc. De plus en plus, il prenait goût aux journaux catholiques, qu'il laissait traîner chez lui, dans l'espoir que sa femme, communiste comme lui, les lirait à son tour. Parmi ces journaux il y avait "The Universe".

Ce n'est que par hasard que Douglas et sa femme se sont rendus compte mutuellement de leur évolution vers le catholicisme. Un soir, en écoutant la radio, Mme Hyde a dit brusquement: "Ce vieux Molotov, avec son éternel 'njet' . . . moi j'en ai assez!" "Doucement, Carol . . . tu parles comme si c'était **The Universe** . . . répondait Douglas.

Une querelle amicale s'ensuivit; le fait était là: tous les deux étaient proches du catholicisme. Sans toutefois en parler. Ils faisaient d'abord baptiser leurs deux enfants, puis, le 14 mars 1948, M. Hyde quittait le "Daily Worker".

"I believed"

En 1950 parut son livre "I believed", qui fut épuisé en quelques jours. Depuis lors, il est devenu l'un des militants catholiques les plus acharnés.

Le grand missionnaire à qui revient l'honneur de cette conversion sensationnelle, ce n'est ni Chesterton, ni "The Universe", ni même le R. P. Corr, s.j., qui l'a préparé au baptême . . . M. Douglas Hyde n'avait jamais visité une église catholique. Un jour, il y entra, et se dirigeant vers une statue de la Vierge, il alluma un cierge, en disant: "Madame, soyez bonne pour moi . . ." Cette prière avait suffi . . .

M. Douglas Hyde a milité pendant plus de vingt ans dans les rangs communistes. Sa démission fit l'effet d'une bombe et la lettre qu'il publia à cette occasion, fut reprise par tous les journaux anglais. Il est bon de rappeler ici le contenu de cette lettre. M. Douglas Hyde écrivait notamment:

"Je viens de donner ma démission de mes fonctions au "Daily Worker" et de rompre avec le parti communiste. Voici les raisons pour lesquelles j'ai pris cette décision. Depuis la fin de la guerre, la politique étrangère de la Russie et les événements en Europe orientale m'ont profondément troublé. Je suis effrayé par ce qui vient de se réaliser en Tchécoslovaquie, pays qui, malgré sa culture occidentale, a été contraint de se rallier au bloc oriental. La façon dont s'est perpétré ce coup de force me donne à penser que d'autres pays pourraient bien se voir réserver le même sort: l'Italie, la France et même l'Angleterre.

Déception croissante

"Je suis persuadé que les nouvelles 'directives' inaugurées après l'érection du Kominform, entraîneraient, si elles étaient suivies, la ruine et la misère pour le peuple anglais.

"De ce fait j'ai rompu avec le parti pour lequel j'ai combattu et travaillé pendant tant d'années, et qui s'acharne à détruire cette même liberté et ce même bien-être dont il réclame le monopole.

"J'ai également compris que le communisme n'est pas en mesure de reconstruire un monde si fortement troublé.

"Poussé par une déception toujours croissante, j'ai cherché ailleurs la solution des problèmes qui m'angoissent.

"J'en suis venu à croire que l'Eglise catholique, par le retour aux anciennes valeurs morales et à la charité chrétienne, fournit la solution aux problèmes politiques, sociaux et spirituels de l'humanité. C'est pour cette raison que depuis octobre dernier, j'ai étudié la Foi catholique et que j'ai reçu l'instruction religieuse en vue de mon admission dans l'Eglise."

Lettre de Paris

Le droit de faire la grève s'exerce rondement en France

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

PARIS — Au temps où les fiacres circulaient encore dans les rues de Paris, les cochers avaient la fâcheuse habitude de régler leurs querelles à coup de fouet... sur le dos de leurs clients respectifs. "Ah, tu insultes, mon client! Voilà pour le tien". Et le fouet sifflait. L'autre répliquait de la même manière. Les deux malheureux clients n'avaient d'autre ressource que de fuir le champ de bataille en laissant les bouillants automédons s'expliquer entre eux — ... sans fouet.

Un demi-siècle a passé, et le système a pris une telle ampleur qu'il s'est transformé en institution nationale. C'est-à-dire que chaque fois que l'Etat-patron et ses serviteurs se querellent, c'est le public innocent qui reçoit les coups de fouet, soit en payant un peu plus cher les services mis à sa disposition, soit en subissant les effets désagréables des grèves qui, périodiquement, paralysent la vie nationale.

Hier, c'était l'ensemble des services publics (chemins de fer, transports urbains, P.T.T. gaz, électricité, etc.) qui "débrayaient" pendant 24 heures pour faire pression sur le gouvernement afin que celui-ci prenne en considération les revendications de salaires de ses personnels; aujourd'hui, ce sont les mineurs qui cessent le travail; demain sans doute les fonctionnaires se croiseront les bras. La chose est devenue si fréquente et si banale que nul n'y prend plus garde, pas même le gouvernement qui considère avec une apparente indifférence les gestes de mauvaise humeur de ses serviteurs... sauf lorsque les fonctionnaires de la police vont donner aux députés apeurés la sérénade du sifflet à roulette.

* * *

En fait, le mécontentement quasi-permanent des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public est légitimé par le décalage qui existe entre leurs traitements et ceux du secteur privé, où les grèves, toujours limitées, sont extrêmement rares depuis que des accords d'entreprise ou de profession ont permis d'éliminer la plupart des causes de conflits. La hausse du coût de la vie, particulièrement sensible depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Guy Mollet — qui voulut à tort ou à raison mener de front un effort coûteux en Algérie et un effort social non moins onéreux — est évidemment à l'origine du malaise qui se manifeste dans le secteur public. En effet, tandis que les salaires du commerce et de l'industrie suivent tant bien que mal l'ascension des prix.

(Suite à la page 3)

Pour promouvoir la démocratie: rendre justice aux minorités

TORONTO — La démocratie est objet de suspicion chez les Canadiens français, a déclaré un professeur de Québec, et son concept pourrait être détruit à jamais "à moins que les autres citoyens du Canada n'en fassent l'expression de l'égalité entre les deux groupes ethniques".

La démocratie apparaît au Québec comme une "injustice organisée", a dit l'abbé Arthur Maheux, professeur émérite de l'Université Laval de Québec.

"Les Canadiens français, a ajouté le professeur de Québec, se sentent blessés de se faire toujours considérer comme une minorité. Ils n'acceptent pas ce statut de minorité. Ce qu'ils veulent, c'est l'égalité".

Le séparatisme

L'abbé Maheux, conférencier aux Journées d'études bilingues sur le Canada français organisées par le département de français du University College, a également formulé cet avertissement. "Immédiatement, a-t-il dit, surgit l'idée de séparatisme, d'un Etat français indépendant, voire d'une république à l'image de celles de l'Irlande, de l'Inde ou du Pakistan . . . Il y a des groupes qui travaillent à réaliser de tels projets."

Il appartient aux non-Canadiens français de décider si ces projets doivent ou non se matérialiser. "Ces non-Canadiens français peuvent détruire à jamais l'idée de la démocratie à moins qu'ils n'en fassent l'expression de l'égalité entre les deux groupes."

Les Canadiens français, a dit encore l'abbé Maheux, se rappellent que leurs institutions les plus chères leur sont venues avant l'instauration du gouvernement démocratique qui s'est accompagnée de nombreux abus.

Injustices signalées

"Des injustices ont été commises au cours des années contre son héritage par des majorités qui ont usé de leur poids pour tuer la culture française. Ce fut une injustice d'expulser les Acadiens de leurs terres, et cette injustice n'a jamais été réparée.

"Ce fut une injustice que de limiter, en dehors du Québec, l'enseignement du français au compte-gouttes et rien ou à peu près n'a été fait pour corriger cette situation.

"Les Canadiens français ont en mémoire nombre d'exemples de ce genre; ils savent que ces injustices ont été commises sous le manteau de la démocratie, c'est-à-dire grâce à la domination de la majorité sur la minorité, à la prépondérance du nombre sur le droit."

L'abbé Maheux a retracé le développement du concept démocratique dans le Québec. Ce concept, a-t-il dit, est aujourd'hui plus vivant que jamais au Canada français.

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour FOURNITURE D'ACCESSOIRES DE CAFETERIA ET DE CUISINES POUR L'EDIFICE FEDERAL, EDMONTON (ALTA), est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 29 avril 1958.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 avril 1958. (202)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR FOURNITURE D'ACCESSOIRES DE CAFETERIA ET DE CUISINE POUR L'EDIFICE FEDERAL, EDMONTON (ALTA)", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 17 avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, case postale 250, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mars 1958. (166)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE REMORQUES-HABITATIONS (2 ET 3 CHAMBRES A COUCHER) POUR GLACIER (C.-B.) ET HAY-RIVER (T. N.-O.)", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 6 mai 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), du préposé, ministère des Travaux publics, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75, blvd des Capucins, Québec (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, rue Prince-William, Saint-Jean (N.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er avril 1958. (177)

Deux ex-politiciens se font prêtres

BOLOGNE — Le professeur Giuseppe Dossetti, ancien député démocrate-chrétien de Bologne, qui a demandé à devenir prêtre, recevra les Ordres dans un délai relativement bref. Il a bénéficié à cet effet d'une dispense spéciale. Le professeur Dossetti est d'ailleurs un esprit très cultivé, licencié en droit canon et possédant une formation théologique très complète: il appartenait déjà à un Institut séculier, dont il avait pris l'initiative. D'autre part, il faisait partie, avec cinq autres laïques, du groupe des conseillers juridiques de la Congrégation des Religieux.

M. Luis-Ignacio Andrade, ancien ministre du gouvernement colombien, qui représenta aussi son pays auprès du St-Siège de 1950 à 1952 en qualité d'ambassadeur est entré dans les Ordres au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la chapelle des Missionnaires Fils du Coeur Immaculé de Marie, à Rome. Le nouveau religieux a été reçu dans cette congrégation par le T. R. P. Peter Schweiger, supérieur général. A la cérémonie assistaient notamment le T. R. P. Arcade Larraona, secrétaire de la Congrégation des Religieux, les membres des ambassades de Colombie et d'Italie au Vatican. Le R. P. Andrade est âgé de plus de 60 ans.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 21 mai 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE QUAI, SELKIRK (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de St-Boniface et de Selkirk (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 avril, 1958. (190)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 28 mai 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR HABITATION FEDERALE; EDIFICE FEDERAL; QUARTIERS POUR PERSONNEL CELIBATAIRE; EDIFICE DE LA G.R.C.; BUANDERIE ET BATIMENT DE TOILETTE; POSTE D'INCENDIE; HOPITAL; RESIDENCE POUR GARDES-MALADES ET AIDES DE SALLE; GARAGE; ATELIER ET MORGUE, A AKLAVIK-EST 3 (T. N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg, (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $500.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 avril 1958. (186)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 28 mai 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE SUPERFICIE DE CAMIONNAGE, EDIFICE FEDERAL, WHITEHORSE (T.Y.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et au bureau de poste de Whitehorse, (T.Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 avril 1958. (204)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 28 mai 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE POUR LE PERSONNEL DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, BANFF (ALTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Banff (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et les devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 avril 1958. (203)

Notes agricoles

Nouveaux prix agricoles au titre de la loi de stabilisation des prix

OTTAWA — Le Ministère de l'Agriculture du Canada, l'hon. M. Douglas Harkness, a annoncé, le 7 avril, la première série de prix établis au titre de la Loi de Stabilisation des Prix agricoles. Ces prix ont été fixés par le gouvernement à la suite des recommandations faites par le Comité consultatif et par l'Office de Stabilisation des Prix agricoles, recommandations formulées à l'issue d'une réunion de trois jours au début du mois dernier.

Des prix minimums obligatoires ont été décidés à l'égard de six des neuf produits-clés visés par la loi. Ils correspondent à 80 pour cent du prix de base ou prix moyen des dix dernières années. Les prix de base en même temps que les prix minimums obligatoires à 80 pour cent pour les six denrées apparaissent au tableau ci-joint. Ils sont en vigueur depuis le 1er avril 1958 et le resteront jusqu'au 31 mars 1959.

Etant donné les difficultés qu'on éprouve à obtenir les données statistiques suffisantes, les prix minimums obligatoires pour le blé, l'avoine et l'orge dont la vente ne relève pas de la Commission canadienne du Blé ne seront pas publiés avant la prochaine réunion du Comité consultatif qui aura lieu bientôt, a dit M. Harkness.

Trois produits

Les prix annuels garantis qui seront ceux en vigueur pour la plupart des denrées et qu'on pourrait appeler prix de soutien de fait ont aussi été annoncés par M. Harkness pour trois produits agricoles. Parmi ces derniers on relève le beurre de fabrique que le gouvernement fédéral convient d'acheter au prix de 64 cents la livre pour la première catégorie, f. à b. Montréal, des différences appropriées de prix et de marché étant prévues pour les autres marchés aussi bien que pour les autres formes de gras de beurre que l'Office pourra spécifier. Ce prix du beurre équivaut à peu près à 107 pour cent du prix de base.

Le prix de soutien applicable au porc et qui sera en vente jusqu'au 31 mars 1959 (du 1er avril 1958) est de $25.00 les 100 livres, poids des carcasses de catégorie A non refroidies, à Toronto, avec différences appropriées que l'Office jugera bon de fixer pour les autres cours à bestiaux du pays. Ce prix équivaut à 83 pour cent environ du prix de base.

Le prix de la laine sera soutenu à l'aide de paiements de compensation au niveau de 60 cents la livre, catégorie Choix Western Range 58/60's rgulière demi-sang, f. à b. Toronto, avec taux différentiels pour les autres catégories excepté les Déchets. Ce prix demeurera en vigueur jusqu'au 31 mars 1959 (du 1er avril 1958); il équivaut à 110 pour cent du prix de base qui est de 54½ cents la livre pour la laine de mouton.

Le ministre a enfin déclaré que "le Comité consultatif se réunira sous peu pour examiner les demandes de prix annuels garantis applicables à d'autres denrées".

Prix de base et prix minimums obligatoires à 80 p.c. de six produits-clés

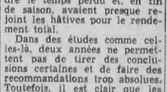
Produit	Catégorie	Prix de base 100 p.c.	Prix minimum obligatoire - à 80 p.c.
Bovins	Bons	$21.80	$17.50—Toronto (100 livres)
Porcs	A (carcasses non refroidies)	$29.70	$23.75—Toronto (100 livres)
Beurre	Première catégorie	$ .60	$ .48—Montréal (la livre)
Fromage	Première catégorie	$ .31	$ .25—Ontario (la livre)
Oeufs	Catégorie A - Gros	$ .52	$ .42—Montréal (la douzaine)
Agneaux	Bons	$24.45	$19.55—Toronto (100 livres)

(Les prix aux autres marchés seront arrêtés, compte tenu des différences appropriées)

Epoque de la plantation et rendement des tomates

OTTAWA — Différentes opinions ont cours depuis nombre d'années concernant le temps le plus favorable à la transplantation des tomates en pleine terre. Les uns croient qu'il y a avantage à planter le plus tôt possible, avant même que le temps prenne une orientation définitive et que le danger de gel soit passé. Les autres soutiennent le point de vue opposé et transplantent immédiatement après la période sujette aux grosses gelées.

Pour jeter de la lumière sur la question, la Ferme expérimentale du gouvernement fédéral à Summerland (Colombie-



Britannique) a entrepris certains essais qui se poursuivent. Les premiers résultats viennent d'être rendus publics. Etant donné le grand intérêt que l'est du pays porte à la question, voici l'essentiel de ces résultats, tel que rapporté par M. L. G. Denby, spécialiste à la ferme de Summerland.

Les plantations très hâtives comportent évidemment des risques de pertes totales à cause des grosses gelées qui peuvent survenir, mais ne surviennent pas toujours. Ces dangers ont apparemment des compensations puisque, pour les deux années d'essais, les plantations les plus hâtives (première semaine de mai) ont fourni les rendements hâtifs les plus élevés. Les plantations mitoyennes (autour du 24 mai) parvinrent à reprendre le temps perdu et, en fin de saison, avaient presque rejoint les hâtives pour le rendement total.

Dans des études comme celles-là, deux années ne permettent pas de tirer des conclusions certaines et de faire des recommandations trop absolues. Toutefois, il est clair que les meilleures recettes sont allées aux producteurs qui, assumant les risques de gels, ont planté tôt et sont arrivés les premiers sur le marché; ils ont profité des prix ordinairement plus élevés du début de la saison.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR FOURNITURES D'APPAREILS FLUORESCENTS POUR LES EDIFICES DU GOUVERNEMENT FEDERAL A OTTAWA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 24 avril 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers de charges du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), du préposé aux achats et approvisionnements, 1659, rue Delorimier, Montréal (P. Q.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public, Halifax (N.-E.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, case postale 250, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er avril 1958. (176)

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 20 avril, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Arthur Whitemore et Jack Lowe, pianistes, qui interprètera "Ciciliano" de Bach, "Liebesfreud" de Kreisler, "Falling in love with love" extrait de "The Bay from Syracuse" de Hart et Rodgers et "The Continental" de la comédie musicale "The Gay Divorce"; le chanteur Marc Gélinas, dans "Romance", "Je ne veux pas", "Un beau rêve", "Tête à chagrin", "Mon amour à moi" et "Sirènes, six reines"; Simone Flibotte, qui chantera "Night and Day", "All the Things you are", "In the Still of the Night" et "I could Have Danced all Night".

La chorégraphie sera de Michel Comte et l'orchestre sera sous la direction d'Henry Matthews.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 20 avril, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Félicien Marceau, intitulée "Caterina".

Cette pièce est inspirée d'une page d'histoire relatant les grandes étapes de la vie de la Vénitienne Caterina Cornaro, devenue reine de Chypre. C'est toute l'époque de la fin de la Renaissance italienne qui est évoquée dans ces trois actes brûlants de passions et d'intrigues de cour.

L'action de la pièce se situe à Venise et à Chypre, en 1470. Toute l'oeuvre respire la violence des drames politiques et l'ardeur des amours contrariées. L'héroïne de la pièce, Caterina, est une femme d'une forte personnalité. De petite noblesse et amoureuse d'un jeune homme qui ne peut rien lui apporter sur le plan politique et financier, elle voit tout à coup son avenir illuminé par la gloire et la fortune. Caterina n'hésite pas à piétiner son coeur pour satisfaire son ambition et son patriotisme.

Au "Théâtre populaire", dimanche prochain, Monique Lepage incarnera la reine de Chypre. Elle sera entourée de Gérard Poirier (Lorenzo Ferrari, son amoureux); Roger Garceau (Giorgio Cornaro, son frère); Henri Norbert (Malipiero); Diane Giguère (Fosca de Lusignan, sa rivale) et Guy Hoffmann (Lusignan, roi de Chypre).

"Caterina" sera présentée dans des décors de Jean-Claude Rinfret, avec des costumes de Gilles-André Vaillancourt. Les maquillages seront de Gil.

C'est Florent Forget, coordonnateur du "Théâtre populaire", qui assumera la réalisation de cette oeuvre.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



M. Joseph Krajicek, qui fit sa trentième retraite annuelle consécutive, à St-Colomban, Nebr., paraît à gauche de la photo avec le R. P. Peter McPartland, supérieur régional des Pères de St-Colomban et directeur des retraites laïques de l'archidiocèse. Durant les dernières années, M. Krajicek fut accompagné aux retraites par ses deux fils, Joseph et Francis. Au début de l'association des retraites de Omaha, M. Krajicek dut raccourcir sa lune de miel pour assister à la retraite. (NC)

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Yankees et les Braves, champions de leurs ligues?

Cette année, nous allons résister à l'envie de consulter notre boule de crystal et de vous prédire l'ordre dans lequel les clubs de baseball des Ligues nationales et américaines termineront la saison. Nous nous contenterons de dire que nous partageons les avis des experts sur les chances des Yankees et des Braves de remporter de nouveau le championnat de leurs ligues, ce qui



ne veut pas dire qu'on peut s'éviter beaucoup d'émotions vives en commençant la série mondiale dès cette semaine.

Nous ne pouvons résister à l'envie de prédire que Ted Williams fera encore fureur cette saison, et qu'il devrait remporter le championnat des frappeurs de l'Américaine, s'il ne se blesse pas. Nous croyons aussi que le lanceur Don Newcombe sera en difficulté avec les dirigeants de son club, et qu'il sera peut-être échangé d'ici la fin de la saison. Tout le monde manquera les Dodgers, et peu de gens les Giants. Ces derniers devront gagner s'ils veulent avoir du succès sur la côte du Pacifique. Pour ce qui est des Dodgers, le cri est déjà lancé: attendez à l'an prochain. La blessure de Campanella n'aidera pas la cause de l'équipe.

On parlera aussi du retour de Charlie Dressen comme pilote des Dodgers! Si on assiste à un changement de ce genre, les Dodgers devraient terminer la saison en cinquième place dans le classement de la Nationale. Disons immédiatement que nous vivrons encore dans l'espoir de voir les Pirates et les Reds donner enfin leur pleine mesure, et qu'une victoire des Reds, à la fin de la saison régulière, serait un très bon stimulant pour le baseball.

Dans l'Américaine, les White Sox finiront peut-être par faire quelque chose, mais si quelqu'un doit triompher des Yankees, il n'y a qu'un choix logique: les Red Sox qui sont puissants au bâton, solides au monticule, et très forts au champ extérieur.

Voilà des choses que notre boule de crystal aurait pu mettre au clair, et que nous vous servons comme petit hors-d'oeuvre en cette saison de l'année où les sports chevauchent les uns sur les autres, compliquant ainsi notre existence de façon assez agréable, admettons-le.

Les Etoiles du Hockey

Nous écrivons ces lignes en pleine série pour la coupe Stanley. Une seule défaite des Canadiens a vu les dénigreurs de l'équipe et les partisans aveugles crier à l'échec final. Au dire de ces gens, les Canadiens sont finis dès qu'ils perdent une partie! Nous persistons encore à croire que les Habitants vont battre les Bruins avant la limite de sept joutes et nous croyons que notre prédiction de cinq joutes se réalisera. Peu importe ce qui arrivera, une chose est certaine: le calibre du jeu qu'on nous sert est excellent. Il est parfois rude, mais les élans de part et d'autre ne manquent pas de soulever l'enthousiasme des foules partisanes!

Nous nous réjouissons de voir des joueurs comme Fleming Mackell et Fern Flaman, que nous avons désigné souvent comme capables de se mériter une place au sein des meilleurs clubs d'Etoiles de la Nationale, justifier, cette année encore, une confiance que les experts ont mis des années à leur accorder. Et ceci nous amène à vous parler de notre club des Etoiles de la Nationale qui serait composé comme suit: dans les buts: Jacques **Plante**. Inutile de justifier son choix; il prouve son utilité à chaque joute et les Canadiens gagnent moins souvent quand Plante n'est pas là. A la ligne bleue: Doug **Harvey**, le joueur le plus complet de la Nationale et Fern **Flaman**, le meilleur joueur défensif de la ligue. Au centre, Henri **Richard**, sans aucun doute, et à l'aile droite Gordie **Howe**. A l'aile gauche: Dickie **Moore** qui, même blessé, a su conserver la première place chez les compteurs. Nous ajouterions à cette équipe Glenn **Hall**, Marcel **Pronovost**, Bill **Gadsby**, Andy **Bathgate**, Bernard **Geoffrion**, Fleming **Mackell**, qui peut jouer aussi bien sur l'aile qu'au centre. Le joueur le plus utile à son club aura été Doug Harvey qui a été brillant sur la défensive, solide à l'offensive et qui a démontré par ses grandes qualités de bon sportif qu'il était un atout précieux dans les mains de son instructeur Toe Blake.

Nous attendrons maintenant le choix des experts, qui ne ressemblera probablement pas à celui que nous avons fait et qui nous prouvera, une fois de plus, qu'il est difficile de faire plaisir à tout le monde et à son père.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 3 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 3 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8643; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

"ENTRE NOUS"

Encouragement opportun

Les savants qui ont découvert les lois de la lutte pour la vie n'ont rien appris aux rédacteurs des hebdomadaires de langue française du Canada, en dehors de la province de Québec.

La semaine dernière, on annonça, par exemple, que le petit journal du coin sud-ouest de la province d'Ontario, "La Feuille d'Erable", devait disparaître. "Le Droit" d'Ottawa essaiera probablement de remplacer en partie ce journal auprès des francophones de la région de Windsor, mais le fait demeure que les gens les plus intéressés n'étaient pas en assez grand nombre pour maintenir leur propre organe.

Cet événement n'est pas de nature à encourager les responsables de **La Liberté et le Patriote**, mais la Providence s'est chargée de tempérer cette nouvelle sombre par une lettre propre à dissiper les nuages.

Voici le texte de cette belle lettre avec nos remerciements à l'apôtre de la bonne lecture qui l'a envoyée:

* * *

COLLEGE DE ST-BONIFACE
200, avenue Cathédrale,
St-Boniface, Man.

le 13 avril 1958

R. P. Raymond Durocher, O.M.I.,
Directeur de
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg.

Mon Révérend Père,

A la suite du forum de mercredi dernier, j'ai fait une petite enquête auprès de mes trente-trois élèves pour connaître leur attitude envers votre journal.

Mes élèves ont de 15 à 17 ans et ils viennent de vingt-cinq paroisses. Leurs témoignages me paraissent donc assez significatifs. Voici les 11 questions que je leur ai posées:

	Réponse
1) Recevez-vous **La Liberté** à la maison?	28 oui
2) La lisez-vous régulièrement à la maison?	25 oui
3) La lisez-vous de temps en temps à la maison?	5 oui
4) Achetez-vous **La Liberté** au collège?	21 oui
5) La lisez-vous?	26 oui
6) Régulièrement?	11 oui
7) De temps en temps?	9 oui
8) Lisez-vous régulièrement le **Coin du Collège**?	30 oui

* * *

Il me semble, mon cher Père, que ces chiffres sont plus consolants que ceux de M. Létourneau. C'est pourquoi je vous les envoie et je les accompagne des copies des élèves.

Veuillez croire à l'expression de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur,

Joseph GENDRON, S.J.

P.S. Sur les feuilles des élèves, la question no 1 a pour réponse le nom et l'adresse. Les nos 10 et 11 répondent à ces questions: (10) Que désireriez-vous trouver de plus dans **La Liberté**? 11) Quel est votre reproche le plus sérieux à votre journal?

J.G., s.j.

* * *

N.D.L.R.: Nous reviendrons sur les réponses aux questions 10 et 11 plus tard.

TRIBUNE LIBRE

Cher Père Durocher,

A la dernière réunion du comité qui s'occupe d'organiser les fêtes du jubilé d'or de St-Boniface, S. H. le maire Van Belleghem a présenté une résolution. "Que le secrétaire envoie une communication au Rédacteur de **La Liberté et le Patriote** exprimant la reconnaissance du comité pour la très belle publicité accordée par le journal à l'occasion de la fête de folklore organisée par l'Association d'Education et offerte en hommage à la cité, à l'occasion de son anniversaire."

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité et il me fait grandement plaisir, cher Révérend Père Durocher de vous en faire part.

Toujours bien respectueusement,

HENRI D'ESCHAMBAULT,
Secrétaire-Gérant.

Billet du vendredi

Le Père de Foucauld ascète et écrivain

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le Père de Foucauld, l'ermite des sables, écrivait en 1897 cette phrase qu'il porta toujours sur lui: "Pense que tu dois mourir dépouillé de tout, étendu à terre, nu, méconnaissable, couvert de sang et de blessures, violemment et douloureusement tué, et souhaite que ce soit aujourd'hui." Il fut assassiné d'une balle, par le bandit Serni Ag Tokra, à la porte du fortin français de Tamanrasset dans le Sahara, le 1er décembre 1916. Il avait 58 ans. On célébrera cette année le centenaire de sa naissance, car il avait vu le jour à Strasbourg en 1858, dans une famille de belle noblesse, et portait le titre de vicomte. S'il est surtout connu comme saint et martyr de la foi, il fut aussi un remarquable lettré, un écrivain qui laissa des livres et de nombreux documents dont on tira plusieurs ouvrages après lui.

On lui doit d'abord sa **Reconnaissance au Maroc**, fort volume de 495 pages, publié à Paris en 1888, à une époque où l'on ne savait à peu près rien en France du pays et du peuple marocains. Habillé en Juif et accompagné d'un Juif véritable qui s'appelait Mardochée, il parcourut de long en large le Maroc, alors fermé aux Européens, pendant onze mois des années 1883-1884. Si son déguisement lui valut des humiliations en cours de route, il lui permit d'aller partout, de s'approcher des plus humbles, de pénétrer dans l'intimité marocaine.

* * *

Il avait alors 25 ans, avant la conversion qui devait étonner le monde. Il entrait dans la période de transition qui l'arracherait à sa vie dissolue d'officier riche, jouissant d'un revenu de 600,000 francs par an, au temps du franc-or, pour le précipiter dans l'ascétisme le plus complet. Revenu de son odyssée, réalisée avec une technique rigoureuse, il consigna d'abord ses recherches dans un article du **Bulletin de la Société de Géographie de Paris** en 1887, qu'il intitula **Itinéraire au Maroc**. Un an après, il publiait son livre. Beaucoup plus tard, après ses nombreuses pérégrinations au pays des Touaregs, il donna quelques études sur la confédération des Ahaggar et deux ouvrages qu'on ne connait guère aujourd'hui: un **Vocabulaire touareg-français des noms propres de lieux et de tribus**, publié au stencil et à peu d'exemplaires en 1907, une **Edition revisée de l'essai de grammaire touarègue de Motylinski**, parue à Alger en 1908.

Là s'arrête la partie de son oeuvre datant de son vivant. Depuis, à même ses notes et papiers, le gouvernement général de l'Algérie publia jusqu'en 1940, avec présentation d'André Basset, professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, les ouvrages suivants: **Dictionnaire abrégé touareg-français, Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue, Textes touaregs en prose, Poésies touarègues, Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres.**

* * *

Dans un autre ordre d'idées, le Père de Foucauld laissa des écrits et des documents, des méditations et oraisons, ainsi qu'une abondante correspondance. Il pensait et priait, comme on s'est plu à le répéter, la plume à la main. Dès 1922, René Bazin réunit dans un article de la **Revue des Jeunes** des textes de lui: **Quelques pages inédites**, et publia en 1924 ses **Ecrits spirituels**, un ouvrage de 269 pages, chez J. de Gigord. D'autres suivirent cet exemple, et le nombre s'accroit des livres extraits des manuscrits de l'ermite du Sahara: **Le Modèle unique** (1935), **Noël** (1944); **L'Evangile présenté aux pauvres nègres du Sahara** (1946); **La vie de Jésus** (1948); **Nouveaux écrits spirituels** (1950).

Le dernier mot n'est pas dit sur Charles de Foucauld et son oeuvre. Celui-ci, ancien lieutenant du 4e Chasseurs d'Afrique, fut un jour rayé des cadres de l'armée française pour "indiscipline doublée d'inconduite notoire". On le réintègre et il part pour l'Afrique, se bat avec ses compagnons dans le Sud-Oranais, revient de la guerre et part pour son expédition du Maroc. Il retrouve la foi en 1888, se consacre désormais à Dieu, entre chez les Trappistes et y trouve la vie trop douce, séjourne en Terre-Sainte en 1897, découvre qu'il n'est pas d'apostolat complet sans sacerdoce, est ordonné prêtre en 1901, repart pour le Maroc, où il étonnera les indigènes et le monde par la profondeur de sa pauvreté, son renoncement total, la pratique des vertus évangéliques.

L'ILLETTRE.

N.B. — Une erreur s'est glissée dans l'article du 4 avril sur Raoul Ponchon. Depuis l'étude de Marcel Coulon en 1927, deux autres recueils du poète ont paru: **La Muse gaillarde** et **La Muse vagabonde**. — L'Illettré.

"Soyez les lumières de paix"

CITE DU VATICAN — Voici une traduction partielle du texte officiel anglais du message prononcé par le Pape Pie XII à l'occasion de Pâques:

L'"Alleluia" que l'Eglise chante partout sur terre aujourd'hui et auquel, vous, dans un soulèvement de joie, vous unissez, est la preuve vivante que le Christ demeure "la Lumière du monde", et continuera à l'être jusqu'à la fin des temps: une lumière de vérité, d'unité, de vie, pour les générations humaines.

A l'aube de la création, des mains du Souverain omnipotent de l'univers qui, enveloppé de ténèbres, était encore informe, la lumière a d'abord été créée et une place lui a été réservée dès le début de tout ordre et ornement et de toute vie. De la même manière, dans l'oeuvre de la Rédemption, comparée par l'Apôtre à une nouvelle création, la lumière du Christ est le premier élément, productif et indispensable, du nouvel ordre établi par le Fils de Dieu. Cela signifie que ce n'est que par le Christ et en Lui que l'homme atteindra sa perfection personnelle; par Lui ses oeuvres seront vraiment vivantes, ses relations avec ses concitoyens et les autres créatures et ses aspirations seront satisfaites. En un mot, par le Christ et du Christ, l'homme obtiendra la plénitude et la perfection de la vie avant même que se lèvent à l'horizon de l'éternité une nouvelle terre et de nouveaux cieux.

Lumière du monde

La même Parole de Dieu Qui présida à la création de toutes choses visibles et invisibles, a été répétée afin de compléter l'oeuvre commencée à l'aube de l'histoire du monde. Depuis lors, tout comme "rien n'a été fait sans Lui" et "qu'en Lui est la vie, et la vie est la lumière" il n'est donc pas possible de posséder le don de la vérité, de la bonté, de l'harmonie et de la vie, sans qu'il puise son origine dans le Christ, Maître et Modèle des hommes. Les hommes reconnaîtront-ils la vérité de la parole du Christ: "Je suis la lumière du monde" et l'accepteront-ils dans toute sa signification qui n'admet ni limite ni frontière?

S'ils l'acceptent et exposent leur esprit et leur coeur à Ses divins rayons, les fruits de paix fleuriront dans la vallée que nous traversons.

D'un autre côté, si les tragédies privées blessent leur esprit, si le scepticisme et la vanité entachent tant de coeurs, si la fausseté devient une arme dans les débats, si la haine éclate entre les classes et les peuples, s'il y a une succession de guerres et de révoltes d'un bout à l'autre du monde, si les crimes sont commis, le faible opprimé, l'innocent enchaîné, si les lois sont inadéquates et les moyens pacifiques obstrués — en un mot si cette vallée que nous traversons est encore labourée de rivières de larmes malgré les merveilles de la sagesse et de la culture de l'homme moderne, c'est un signe que quelque chose a été soustrait à la fin enrichissante et clarifiante de la lumière de Dieu.

L'Eglise

Que la splendeur de la Résurrection soit une invitation aux hommes de replacer le monde et tout ce qu'il contient dans le sillage de la lumière vivifiante du Christ, et de conformer à Ses enseignements et desseins toutes les âmes et tous les corps, les peuples et les Etats, leur forme, leurs lois et leurs projets d'avenir.

Mais les hommes entreront-ils en contact avec la lumière du Christ? Par quelles voies visibles devient-elle un moyen d'illumination pour des yeux mortels, un guide pratique d'action et une source de travail fructueux? Vous, chers enfants, connaissez la réponse: l'Eglise fondée et aidée par le Christ est le dépositaire de Sa lumière. Elle est donc, dans un sens véritable, la "lumière de la Lumière", une réalité visible et durable, possédant les qualités divines et humaines, temporelles et éternelles.

A cette "cité érigée sur une montagne le Christ a confié la lumière qui luit dans les ténèbres." Fixez votre regard sur elle avec la sincérité et le jugement prudent des fils de lumière et non avec la suffisance des fils de ténèbres qui préfèrent, à leur perte, diriger leur attention sur les ombres inévitables qui accompagnent toute réalité qui contient aussi l'élément humain. L'ombre de l'homme, loin d'éteindre la lumière de Dieu, lui donne un plus grand éclat.

Quelle est cette lumière de Dieu qui éclaire le monde? C'est le soin vigilant de l'Eglise en ce qui concerne la doctrine, c'est la diligence à répandre et à défendre la Vérité, c'est la discussion prudente en ce qui concerne la nouveauté et le changement, c'est l'impartialité dans les disputes entre les classes et les nations, c'est la vigilance dans la protection des droits des individus, c'est le courage devant les ennemis de Dieu et de la société.

Une question

Que chacun se pose la question suivante: Quel serait l'état actuel du monde si une si grande lumière n'avait pas été dispensée? Croyez-vous qu'il pourrait s'enorgueillir de ses réussites dans les sphères morales et matérielles, qui sont résumées par le mot Culture? Serait-il encore vivant dans la conscience de l'humanité ce sens répandu de la justice, de la vraie liberté et de la responsabilité qui anime la majorité des peuples et des gouvernements? Qui, sinon le Christ, peut assembler et fusionner en un seul rythme d'harmonie fraternelle des hommes si différents dans leurs races, leurs langues, leurs traditions, comme vous l'êtes tous, vous qui Nous écoutez que Nous nous adressons à vous en Son nom et par Son autorité? Lui, en vérité, Qui a triomphé des ténèbres de la mort, éclaire, comme une brillante étoile, toute la race humaine.

La paix

Mais d'une façon véritablement unique, le Christ répand Sa lumière sur l'immense famille des croyants dont la gloire est au nom du Christ, même au point d'accepter une part de Ses divines prérogatives. A la foule qui L'entourait il a déclaré: "Vous êtes la lumière du monde". Une telle identité de mission qui est issue du Christ à ses fidèles, constitue en eux un titre de grand honneur, mais en même temps, elle confie à leur action une grande responsabilité: "Montrez la lumière aux hommes" — ajoute-t-il — "afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux."

Mais quelle "bonne oeuvre" plus utile au monde peut être accomplie actuellement par tous les chrétiens que celle de promouvoir, par tous les moyens, le rétablissement solide d'une juste paix? Les individus et les peuples, les nations et les Etats, les institutions et les groupes, sont invités par le Roi de la paix à travailler avec confiance à cette tâche difficile et urgente pour la gloire de Dieu.

Toutes les immenses ressources de l'intelligence et de la prudence et, si nécessaire, de la constance, doivent être mises à la disposition du monde chrétien, en coopération avec tous ceux qui aiment honnêtement la paix. La sincérité du désir de paix, la promptitude dans l'acceptation de tous les sacrifices raisonnables qu'elle requiert, l'honnêteté dans la discussion de ses problèmes, devraient, de par leur nature, dissiper les ombres de la méfiance. Mais si — que Dieu nous en préserve — cela ne se produisait pas, on saura en définitive à qui attribuer la responsabilité du chaos actuel. Soyez donc les lumières de paix dans ce monde enténébré, et dans chaque cas, Dieu sera avec vous.

"Celui qui voyage en train"

Celui qui voyage en train doit avoir une finalité bien précise à poursuivre: atteindre un but, descendre à la gare d'arrivée. C'est à cette fin évidemment que devront être subordonnées les autres exigences voire justes, du voyage: la rapidité, par exemple, la commodité, la beauté du parcours. Cela signifie que tout voyageur devra être disposé à renoncer à ces avantages, s'ils représentaient un obstacle pour arriver au but fixé. Que direz-vous d'un homme qui, n'ayant pas trouvé une place commode dans son train, en prendrait un autre qui lui offre des conditions plus confortables de voyage, mais va dans une direction opposée?

Ce qui ne se produit pas normalement dans les gares, sur les trains, se produit, malheureusement, plus d'une fois, dans le voyage de la vie. Il y a en effet pour tous, sur la terre, un but bien établi: arriver à la vision de Dieu, à l'amour et à la possession de Dieu. Ce but a été assigné à tous et pour y arriver chacun a un certain temps, dont Dieu seul connait la durée. C'est vers cette fin que chacun doit se diriger à tout prix, même si la façon d'y parvenir n'était pas celle que l'on aurait désirée et préférée.

PIE XII.

Le droit de faire la grève s'exerce rondement en France

(Suite de la première page)

notamment grâce au jeu de l'échelle mobile et par suite de la situation de plein emploi que connait l'économie française en expansion, les traitements des fonctionnaires et des travailleurs des services publics s'inscrivent dans le cadre rigide du budget de l'Etat. Le ministre des Finances défend avec un louable acharnement son maigre trésor, et aux revendications il oppose l'impécuniosité de l'Etat et les exigences d'un très relatif équilibre budgétaire. La situation se complique du fait de l'étroite dépendance dans laquelle se situent les salaires du secteur public, en raison des parités, des échelles, des grilles, des indices et des assimilations, qui font qu'il est impossible de toucher aux émoluments d'une seule catégorie de serviteurs de l'Etat, sans provoquer les réactions comparatives de l'ensemble. Ainsi, le traitement du fonctionnaire est devenu une espèce de bombe atomique qui, lorsqu'elle est amorcée, provoque des effets en chaîne et qui risque de désintégrer le budget national: 1 pour cent d'augmentation coûte 15 milliards; on comprend que le froid calculateur qu'est M. Pflimlin y regarde à deux fois avant de tirer son portefeuille!

La grève est donc, pour les travailleurs de l'Etat, le moyen le plus commode, et sans doute le plus efficace, de faire entendre leurs doléances. Au surplus, l'expérience leur enseigne que, le plus souvent, ces milliards, impossible à découvrir avant le déclenchement des opérations, surgissent comme par enchantement au lendemain de l'épreuve de force. Désemparé entre les exigences de sa mission et la faiblesse de son autorité, le gouvernement finit généralement par céder, encourageant ainsi les mouvements ultérieurs.

Certes, on en vient périodiquement à discuter de ce droit de grève, reconnu sans doute avec quelque imprudence à tous les citoyens français par la Constitution de 1946. Celle-ci, cependant, avait émit une timide réserve en précisant, dans le texte du préambule, que "le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent". Quelles lois? Le Parlement n'a jamais eu le courage de les préciser, et le gouvernement n'a jamais déposé aucun projet de réglementation. On devine pourquoi: le droit de grève apparait comme l'une des conquêtes essentielles de la démocratie et, de ce fait, il est "tabou", dut la démocratie en souffrir et en périr lorsque ce sont précisément les serviteurs de l'Etat démocratique qui plongent le pays dans l'anarchie et la paralysie.

* * *

Au demeurant, il n'est pas sans intérêt de souligner que les conflits sociaux se manifestent plus fréquemment et avec plus d'ampleur dans le secteur public et nationalisé. Les nationalisations (chemins de fer, électricité, transports parisiens, gaz, houillères, etc.) qui constituent dans l'ensemble de magnifiques réussites techniques et économiques auraient-elles manqué l'objectif social que ses promoteurs lui avaient assigné? On peut, sans crainte d'erreur, répondre affirmativement à cette interrogation: s'ils bénéficient d'une stabilité d'emploi plus grande, les travailleurs des entreprises nationalisées ont rapidement perdu les avantages matériels qu'ils croyaient détenir. L'Etat est un patron anonyme aussi retors et sans doute moins large d'esprit que la plupart des autres employeurs, et il est quasi-impossible de discuter avec lui.

Il n'empêche que la Confédération Générale du Travail (C.G.T.), contrôlée par les communistes, vient de lancer un manifeste pour réclamer la nationalisation de la Sidérurgie. Sans doute la C.G.T. espère-t-elle, à la faveur d'une paupérisation relative des travailleurs de l'industrie métallurgique, gagner en influence et acquérir de nouveaux moyens d'action et d'agitation. Mais les déceptions sociales causées par les précédentes nationalisations sont là pour vouer à l'échec la "relance" de l'action communiste dans ce secteur.

Maurice HERR.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre IX

AUTOUR DE SAINTE-ROSE-DU-LAC: TOUTES-AIDES, LAURIER, SAINTE-AMELIE, McCREARY

La colonisation française s'est étendue à une vaste région autour de Sainte-Rose-du-Lac. Dans les centres de Toutes-Aides, au nord, de Laurier, Sainte-Amélie, Makinak et McCreary, au sud, on trouve un bon nombre de familles d'agriculteurs qui se rattachent au même courant d'émigration.

Lors d'une visite à Nantes en 1904, Mgr Langevin reçut d'une dame charitable un don de $500, pour contribuer à l'érection d'une paroisse sous le vocable de Notre-Dame-de-Toutes-Aides, pieux et antique sanctuaire dans la banlieue nantaise. L'abbé Janichewski, du diocèse de Blois, — une recrue du P. Lecoq — fut chargé de cette fondation, à l'extrémité septentrionale du lac Manitoba. Le Vendéen Camille Teillet, qui s'y intéressait, vint de Sainte-Agathe visiter les lieux. Le seul établissement était celui de Jean Bretécher, de Vigneux (Loire-Atlantique), avec ses quatre fils: Jean, Alexandre, Pierre et Martin. Arrivés au pays en 1893, ils s'étaient d'abord fixés à McCreary. En compagnie d'Alexandre, Teillet parcourut les environs. Dans un site enchanteur, à la pointe d'une baie profonde du lac, coulait un ruisseau où le brochet se laissait pêcher "à la fourche". Cet endroit, qui était assez élevé, parut le plus avantageux comme centre de ralliement accessible à tous. Le terrain appartenait à Martin Bretécher, qui en fit don pour l'érection de la future église.

L'abbé Janichewski se mit bravement à l'oeuvre et transforma lui-même une misérable maison en presbytère-chapelle. Il y reçut chaque dimanche une vingtaine de fidèles, prémices de la nouvelle paroisse qui prit le nom de Notre-Dame-de-Toutes-Aides. **Les Cloches de Saint-Boniface** écrivaient à ce propos: "Et l'on ne peut voir que le doigt de Dieu dans ce fait qu'après cent soixante-dix ans, les Français du XXe siècle viennent reprendre possession de ce pays découvert en 1736 par un grand Français, l'immortel Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye, qui baptisa lui-même ce lac du nom du dauphin de France." (Toutes-Aides se trouve sur le lac Manitoba, et non sur le lac Dauphin, tout proche; mais l'allusion au grand découvreur français n'en garde pas moins toute sa valeur.)

Le curé fondateur dut bientôt retourner dans sa patrie, pour refaire sa santé compromise par ce travail au-dessus de ses forces. Par la suite, il devint professeur, puis préfet au Collège de Vaugirard, à Paris. Mais le départ était pris et allait garder son élan. Autour du noyau solide des Bretécher, d'autres colons français vinrent s'établir: Augustin Pineau, de la Vendée; Fouillen, du Morbihan; Yves Nédellec, du Finistère, qui sera tué à la guerre de 1939; Mathurin Philippot, autre Breton venu de Notre-Dame-de-Lourdes; Guichard, de l'Auvergne; Robert Joberty, qui séjourna là quelque temps avant de passer à Saint-Claude; un Breton encore, Pierre Moison.

Toutes-Aides fut donc, pendant quelques années, florissante. Le voisinage des lacs et les riches herbages exerçaient une attraction visible sur les nouveaux venus. Mais le chemin de fer ne daigna pas atteindre ce point extrême du Nord, et ce fut l'arrêt de l'essor vers l'expansion promise. Michalat et quelques autres vinrent cependant encore s'y fixer. L'un des fils Bretécher, Pierre, est toujours là. Son frère, Jean, est mort en 1955, à l'âge de 86 ans, laissant trois fils et trois filles. Augustin Pineau, décédé l'année précédente, à l'âge de 80 ans, laissait cinq fils et cinq filles.

L'ABBE MAURICE PIERQUIN ET QUELQUES COLONS FRANCAIS DE LAURIER

A quelque douze milles au sud de Sainte-Rose-du-Lac, Laurier fut aussi, au tournant du siècle, un centre dont la majorité se composait de colons venus de France. Il perdit peu à peu ce caractère pour la raison que trop de ces Français, dépourvus de toute aptitude agricole, se virent contraints de retourner dans leur pays.

A l'entrée du village, on retrouvait l'ancien curé, l'abbé Maurice Pierquin, qui s'est éteint hélas! Il était un enfant de Reims établi au Canada depuis cinquante ans. Lors d'un pèlerinage en Terre Sainte, il fit la rencontre de Mgr Langevin, qui le détourna de l'étude de la médecine, qu'il avait commencée, pour se préparer à devenir prêtre dans son diocèse. Ordonné dans l'église de Sainte-Rose en 1906, il fut successivement curé à Saint-Daniel, à Haywood comme fondateur de la paroisse, à Grande-Clairière, puis à Laurier — à ce dernier endroit durant vingt-six ans.

L'abbé Pierquin esquissait à grands traits les durs commencements de cette paroisse, tels qu'il les avait recueillis de la bouche des anciens. Laurier eut comme premier missionnaire le P. Lecoq, curé de Sainte-Rose, qui deux fois par mois venait y exercer son ministère. Il avait choisi comme pied-à-terre la demeure d'Olivier Trottier. Tout proche se trouvait une petite maison bien humble et misérable: ce fut la première église de nos colons.

Comment on voyageait alors? Le plus souvent à pied, parfois dans une charrette tirée par un boeuf ou un cheval. La vie était très primitive; mais malgré tout, au dire de plusieurs, les gens se montraient satisfaits de leur sort. Le travail était pénible: déboiser le terrain, le défricher et rendre le sol meuble représentait une besogne de longue haleine. Certains des colons ne savaient pas manier la hache, ni traire les vaches, le lait coulant plus aisément dans les manches que dans le récipient. A la veillée, on en faisait des gorges chaudes; mais ils restaient tous de bonne humeur, car les quelques acres en culture rendaient abondamment. Il faut avouer, néanmoins, que des colons à collet blanc, en mangeant leur pain noir, l'ont trouvé bien amer. La vie était pour eux trop monotone; les distractions de ce temps ne leur disaient rien. Alors ils envisageaient la perspective du retour. Mais plusieurs restèrent, encouragés malgré tout par des amis placés dans les mêmes conditions et qui estimaient leur avenir assuré.

Quelques traits d'impétuosité et d'excentricité de colons fantasques sont demeurés légendaires. Certain hiver, il avait neigé en abondance durant plusieurs jours. Le fourrage diminuant pour ses animaux, un Français partit pour aller chercher du foin aux meules gardées en réserve dans la prairie. Comme les chemins étaient fort mauvais, il versa trois fois avec son fardeau et trois fois il dut recharger. A la quatrième, il mit froidement le feu au tas de foin en disant d'un air malin: "Tu ne m'auras plus! . . ."

Le même individu avait été empêché longtemps de battre son grain, à cause de la pluie qui tombait sans répit depuis plusieurs jours. Enfin, le soleil se montre! Notre homme court prendre son fusil et fait feu à deux reprises dans la direction de l'astre impassible: "Tiens, mon coquin, tu mérites bien cela! . . ."

L'abbé Pierquin s'éloignait par la pensée de Laurier pour évoquer d'autres souvenirs. Que de Français et de Françaises il a coudoyés au Manitoba, sans parler de Maurice Constantin-Weyer, dont il bénit le mariage avec une jeune Métisse de Saint-Daniel! Retenons au passage les noms de deux lieutenants de réserve, Bernard de Malglève et Henri de Saint-Hilaire, dont l'aventure eut pour théâtre Grande-Clairière. Le premier faisait du colportage pour une maison de drogues. Ses moyens de locomotion reposaient sur un attelage de deux grands saint-bernard qu'il entourait de soins touchants. Arrivé à l'étape, ses premiers mots étaient: "Madame, veuillez donner à manger à mes chiens. Mes chiens d'abord, moi ensuite." Les deux amis se battirent en duel, au revolver, pour les beaux yeux d'une fille. Il n'y avait pas eu de témoins. L'abbé les réconcilia et tout fut oublié. Les deux lieutenants firent la guerre et le nom de Bernard de Malglève se lit sur le socle du monument aux Français de l'Ouest morts pour la patrie, à Saint-Boniface.

L'ancien curé de Laurier, grandi à l'ombre de la cathédrale de Reims, s'était senti parfois envahi par la solitude, dans les mornes plaines du Manitoba. La médecine, jamais délaissée tout à fait, y avait apporté un dérivatif, comme aussi les cercles d'étude pour ses jeunes gens et une adhésion active au mouvement artistique et intellectuel. Il fut l'un des conférenciers à l'Alliance française de Winnipeg. Une perte partielle de la vue est venue interrompre toutes ces tâches. Mais l'abbé Pierquin montrait une belle résignation, satisfait de revivre ses nombreux souvenirs du temps passé.

☆ ☆ ☆

Un coup d'oeil sur quelques-uns des pionniers de l'endroit nous fera voir par quelles sortes de tribulations ils eurent à passer.

La première famille française arrivée à Laurier, en 1895, fut celle d'Octave Dutilleul, brasseur à Faufflin-Ricametz, près de Saint-Pol-sur-Termoise (Pas-de-Calais). Le cadet de ses fils, alors âgé de six ans, n'a pas oublié dans quelles conditions effroyables se fit le voyage d'une cinquantaine de milles de Neepawa au point de destination. Il fallut traverser, dans une charrette tirée par des chevaux, des forêts et des bourbiers dangereux. Pas de chemin de fer et pas d'arpentage fait dans la région: un vrai pays sauvage. Et de fait, on put voir de pleins chariots d'Indiens se dirigeant vers le Nord. Quelle impression sur le cerveau d'un gamin de six ans! La question de la nourriture posait un grave problème, mais grâce aux lapins qui pullulaient, on ne mourut pas de faim. Au printemps, le poisson abondait. La première cabane des Dutilleul était construite en billots de trembles, recouverte de roseaux et de tourbe, avec la terre battue pour plancher. Une grosse toile venue de France tenait lieu de porte. La température était alors beaucoup plus rigoureuse qu'aujourd'hui. Même dans la belle saison, il gelait presque tous les mois, ce qui rendait le jardinage difficile.

Cette misère n'était cependant pas générale. Le grand malheur chez les Dutilleul, c'est que les parents, ne sachant pas travailler, se trouvaient sans défense contre une nature un peu rude et une situation exceptionnelle. Le père ne connaissait que son métier de brasseur; la mère, fille de rentiers, n'avait appris à rien faire d'utile de ses doigts. Les enfants allaient être à meilleure école.

M. Dutilleul, après avoir évoqué ces souvenirs qui remontent à plus d'un demi-siècle, en apprécie davantage le confort et l'aisance dont il jouit maintenant.

Ernest Béasse, qui vint à Laurier la même année, après un séjour à Sainte-Rose, était aussi du Pas-de-Calais. Il fut un grand bienfaiteur de la région en continuant d'utiliser ses connaissances médicales, comme il l'avait fait auprès des premiers colons de la Rivière-Tortue. A cinquante milles à la ronde, à toute heure du jour et de la nuit, il chevauchait à travers bois et marais, afin de répondre à l'appel de ceux qui réclamaient son secours. Il ne quittait son malade que quand il le voyait sauvé. Mieux encore, il en prenait chez lui et leur procurait tous les soins voulus. Comme rétribution, il ne demandait qu'un merci reconnaissant. Son humilité égalait son dévouement: jamais il ne voulut qu'on parlât de lui. Les services rendus par Ernest Béasse comme juge de paix furent aussi très appréciés. Bon chrétien et ami des oeuvres paroissiales, il fit venir de Paris une magnifique statue de Notre-Dame-des-Victoires, qui orne encore le maître-autel. Dans ses courses à travers les campagnes, que d'enfants il baptisa, que de conseils il donna aux moribonds! Retourné en France en 1914, Ernest Béasse y mourut à la fin de la première Grande Guerre.

Eugène Assailly, né à Martaisé (Vienne), venu avec ses parents en 1895, se souvient aussi des débuts difficiles de Laurier et des voyages périlleux à Neepawa pour se procurer des provisions. Grâce à son travail intelligent et ardu, il réussit à vendre à bon prix son homestead, ce qui lui permit de monter un "magasin général". Eugène Assailly, décédé en 1955, avait épousé une Canadienne française qui lui donna douze enfants.

Jules Duruisseau, de Charneau (Savoie), et sa femme, Léontine Hébrard, de Montpellier, ont élevé quinze enfants à Laurier. Cinq y sont installés; les dix autres ont suivi leurs parents à Vancouver pendant la dernière guerre. Le père y est mort en 1950.

Jean Callarec et sa femme, Marie Galet, après avoir peiné durement à défricher leur terre en "bois debout", vivent aujourd'hui retirés au village. Leurs six enfants sont établis les uns sur place, les autres ailleurs au Manitoba.

Jean-Marie Dupré, né à Ecotay-l'Olme (Loire), arriva en 1897 avec sa femme et quatre enfants en bas âge. D'autres sont venus grossir la famille. Leur courage et leur ténacité au travail les ont conduits à une belle aisance. Tous sont maintenant installés à Laurier et ont contribué au développement de la localité.

Le Parisien Charles Jolivet connut, lui aussi, les dures épreuves des premiers colons. Venu en 1904, il retourna dix ans plus tard occuper son rang dans l'armée et revint avec la Croix de guerre. Comme on lui demandait s'il préférait rester en France ou repartir pour le Canada, il répondit en toute franchise: "Il fait bon vivre au Canada."

Victor Pages, né à Saint-Paul-de-Tartas (Haute-Loire), et venu au Manitoba en 1906, passa quelques années à Saint-Claude avant de s'installer définitivement à Laurier. Ses sept enfants sont aujourd'hui dispersés à travers le Canada. Les époux Pages désireraient bien retourner en France, mais pour une simple visite, car ils ne songent nullement à quitter leur pays d'adoption.

Né à Rodez (Aveyron), Auguste Saquet vint à Laurier en 1907, avec sa femme et deux enfants. Il réside encore sur la terre qu'il acheta et ne connut pas les difficultés des premiers colons. Le passage du chemin de fer avait beaucoup amélioré la situation. Grâce à leur travail et à leur sens de l'économie, les époux Saquet et leurs enfants sont parvenus à une certaine aisance. Léopold Roger, frère de Mme Auguste Saquet, né à Saint-Affrique (Aveyron), et venu en même temps au Manitoba, demeura vingt-cinq ans à Saint-Boniface, occupé à divers travaux, avant d'aller vivre à Laurier. C'est un homme qui aime l'aventure et le changement. Il a traversé plusieurs fois en France, annonçant à chaque départ qu'il ne reviendrait pas au Canada; mais à la grande stupéfaction de tous, on le voyait revenir sans tambour ni trompette. A son dernier voyage, âgé de 84 ans, il manifestait l'intention d'aller revoir son pays natal dans dix autres années, laissant entendre que cette fois, il y resterait peut-être définitivement . . .

Etienne Dheilly, de Puchevillers (Somme), n'éprouve pas la même nostalgie chronique. Venu à Laurier avec sa famille en 1909, et bien que le succès ait longtemps tardé à lui sourire, il affirme sa volonté de demeurer au Canada, où tous ses enfants réussissent.

Joseph Molgat est l'un de ces anciens étudiants que nous avons vu interrompre leur cours de lettres à la Sorbonne pour venir au Manitoba. A Laurier depuis 1936, cet homme très actif et bon administrateur a pleinement réussi. Les six enfants que lui a donné son épouse, née Berthe Sabatier, venue au Canada avec la famille de Montbel, marchent sur ses traces.

Laurier possède aujourd'hui 115 familles catholiques jouissant presque toutes d'une honnête aisance. Français, Canadiens français, Belges sont étroitement liés par un vivant esprit paroissial.

(A suivre)

Au congrès des instituteurs

Lors du congrès annuel de l'Association des Instituteurs de langue française, jeudi dernier, M. René Deleurme fut réélu président de cet organisme, et M. Antoine Gaborieau en fut choisi vice-président. Ces deux membres de l'exécutif sont nommés pour un terme de trois ans. Furent élues pour deux ans au bureau de direction: les Rév. Srs Louise-Gabrielle et Agnès Noëlle, tandis que M. Pierre Bosc et la Rév. Sr Rioux ont été désignés comme membres du comité pour un an. Ce système de termes à longueur variée permettra d'avoir toujours des membres expérimentés à la direction.

Pour la première fois cette année, le congrès s'est terminé par un banquet. Prirent place à la table d'honneur: S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. R. Deleurme, S. H. le juge Alfred Monnin, MM. les abbés H. Perron et M. Deniset-Bernier, les RR. PP. O. Boily, L. Guy et J. Genest, S.J., Mlle C. Houde, MM. L. Labossière, A. Duhamel, C. Fournier, D. Belair et Laurent Marcoux et dix normaliennes.

Au programme figurait une troupe de St-Claude qui présenta une pièce bien préparée. Le R. P. J. Chabot, S.J., dirigeait le chant.

Dans son allocution (dont le rapport a été publié la semaine dernière), le Père Genest traita du problème de la "Relève".

Après avoir félicité les congressistes de leur travail, Mgr Baudoux, commentant ce discours, rappela l'époque où alors qu'il était encore étudiant au collège, un cri d'alarme fut lancé pour la formation de chefs parmi les jeunes. Ces "jeunes" tiennent des postes de commande aujourd'hui.

Au cours de la journée, les instituteurs étudièrent le nouveau programme de français. Le R. P. R. Durocher, O.M.I., le R. P. G. Ramaekers, S.J., et M. l'abbé H. Perron décrivirent les changements qui s'opèrent dans l'organisation scolaire, les raisons de la fidélité au français et les moyens techniques à prendre pour accomplir un meilleur travail.

(On trouvera ailleurs dans le journal la liste des présences, les résolutions et le discours de M. Hervé Sala.)

★ ★ ★

Résolutions présentées et approuvées lors du récent Congrès des Instituteurs

Proposée par Mme J. Hébert, secondée par le R. P. J. Gendron: "Faisant suite à la discussion à la "table ronde" où l'on mentionnait l'aide que peut apporter la radio pour la conservation du français chez les jeunes, je propose que l'Association des Instituteurs de langue française fasse les démarches nécessaires auprès du poste CKSB afin d'obtenir le plus tôt possible des programmes réguliers de jeunes, par les jeunes et pour les jeunes."

Proposée par Soeur Louise-Gabrielle, secondée par M. L. Lancelot: "Je renouvelle la résolution acceptée lors du dernier Congrès des Instituteurs de langue française et ainsi formulée: "Comme il est nécessaire que nos élèves aient un répertoire de chansons françaises, et que, dans plusieurs écoles, pour diverses raisons, on trouve difficile d'enseigner un nombre raisonnable de ces chansons, qu'une requête soit envoyée au poste CKSB demandant un programme de 15 minutes dans le genre "Let's Sing Together", du CBW, avec feuilles imprimées et distribuées dans les écoles."

Proposée par M. G. Cormier, secondée par M. L. Lancelot: "Etant donné que l'expression orale doit être considérée comme l'élément le plus important dans le programme d'études françaises et qu'actuellement cet élément est négligé aux dépens d'un programme surchargé exigeant surtout l'exercice écrit, je propose que l'Association des Instituteurs fasse les démarches nécessaires auprès du Comité de fonctionnement scolaire de l'Association d'Education afin que celui-ci redonne à l'expression orale sa place d'importance dans notre programme français et ceci en retranchant du programme actuel tout ce qui ne semble pas devoir être à l'avantage de la langue parlée."

Proposée par Soeur Marie-Joseph, secondée par M. R. Deleurme: "Etant donné l'importance primordiale de grouper nos jeunes dans des organisations où pourra se développer l'esprit français, je propose que l'Association des Instituteurs fasse les démarches nécessaires auprès des autorités civiles et religieuses pour que

1) des centres récréatifs pour notre jeunesse soient organisés;
2) les Ciné-clubs soient rétablis;
3) les organisations déjà existantes, telle que les Gais Manitobains, soient soutenues et encouragées."

Proposée par Mlle Céline Houde, secondée par Mlle M. Lavoie: "Etant donné l'influence croissante qu'exerce la télévision dans les foyers, je propose que l'Association des Instituteurs délègue de ses membres à la réunion annuelle de Radio-St-Boniface, et que ces délégués fassent pression auprès de CKSB pour qu'un comité soit formé afin d'étudier le problème de la télévision française du Manitoba."

Proposée par Soeur Achille de Rome, secondée par l'abbé H. Perron: "Je propose que le nouvel exécutif de l'Association des Instituteurs se charge de choisir ses délégués à la réunion annuelle de Radio-St-Boniface."

Proposée par le R. P. Ludger Guy et secondée par Mlle Houde: "Que l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba s'occupe activement de la participation des délégués au congrès annuel de la Manitoba Teachers' Society et de la Manitoba Educational Association,

a) en prévoyant la présence de ses membres aux réunions régionales d'automne et y faisant élire le plus de délégués possible;
b) en organisant une ou deux réunions de tous les délégués catholiques élus, deux fois avant le congrès d'avril, une fois avant Noël et une fois avant Pâques, afin qu'ils soient aussi parfaitement renseignés que possible sur les actions et mesures du futur congrès et qu'ils sachent y agir en conséquence;
c) en confiant ce travail d'organisation au comité des locaux de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba."

La campagne étudiante aura lieu du 21 au 25

Le mouvement de la Jeunesse Etudiante Catholique tiendra sa semaine de synthèse du travail de l'année du 21 au 25 avril, inclusivement. Des réunions à cet effet auront lieu dans presque toutes les écoles de langue française du diocèse de St-Boniface; on y étudiera le thème "La richesse au service de tous". Cette semaine sera marquée par des débats, un chant spécial, un programme quotidien au poste, le port de "tags", des annonces-affiches, des décorations, etc. M. Yves Legal et Mlle Germaine Chouinard, du service diocésain, viennent de terminer une tournée d'organisation de cette semaine, qui promet d'être bien réussie.

A Québec



M. l'abbé A.-G. St-Laurent, directeur adjoint du mouvement coopératif au Manitoba, s'est rendu à Québec, prendre part au congrès national du C.U.C. les 16, 17 et 18 avril, au premier congrès national coopérateur. Les débats se poursuivront au Château Frontenac, grâce au système de traduction simultanée.

Au Cercle Molière

La tournée se continue avec beaucoup de succès, 365 personnes à Ste-Rose-du-Lac! En passant, un grand merci à tous pour l'accueil chaleureux. Notre itinéraire d'ici la fin du mois: St-Claude le 20, St-Pierre Jolys le 24, St-Jean-Baptiste le 27. On trouvera sous la rubrique des paroisses visitées des détails complémentaires au sujet de cette tournée.

Le vendredi 18 avril aura lieu notre soirée mensuelle, aux heure et place habituelles, à 8 h. 15, en la salle académique du Collège St-Boniface. Au programme, une farce intituleé "La fable du secret bien gardé" dirigée par Suzanne Tremblay qui n'en est pas à ses premières armes. Dans la distribution on retrouvera avec plaisir Robert Trudel, pour la première fois au Cercle Molière depuis son retour de Paris, où il a suivi les courts d'art dramatique Simon. Il sera entouré de Thérèse l'Arrivée, Jeannette Beaudry, Jocelyne Valmont, Rose-Marie Faucher, Armand Guénette. "Maquis" est le titre de la pièce de Robert Séguier; l'auteur dirige lui-même sa pièce et joue le rôle-clé. Les autres rôles seront joués par Robert Bellefeuille, Robert Gilbert, André Soulodre, Claude Fournier et Laurette Bergeron.

Sr St-Léon de la Croix présentera trois de ses élèves, Pauline Guénette, Marie-Rose Gay et Lucienne Beaudry, dans une comédie "Un diner qui commence mal". Au cours de l'intermède musical on entendra quelques chansons interprétées par Mlle Noëlla Poulain, accompagnée au piano par Rose-Aimée Poulain.

Le vendredi 25 avril, chez Eaton "Assembly Hall", on vous invite à assister nombreux au thé qui sera servi de 6 h. à 8 h. 30.



Me Robert Trudel

Pour la première fois depuis son retour de France, où il a suivi les cours dramatiques Simon, Robert Trudel jouera ce soir, vendredi 18 avril, à la salle académique du Collège de St-Boniface, à l'occasion de la réunion mensuelle du Cercle Molière.

Précieux-Sang

Parties de cartes

La partie de cartes du 1er avril avait été organisée par un groupe de jeunes gens: Mlles Lilliane Lavack, Jacqueline Benoit, Hélène Lescarbeau, Thérèse Boulet, Anita Gauthier, Claire Sourisseau, Raymonde Comte, Clémence Rozière, Rita Desrochers, Emma Sabourin, Ghislaine Tremblay, Antoinette Boulet, Jeanine Beaudoin, Réjeanne Leblanc, Yvette Aubin, MM. Ernest Tougas, Maurice Normandeau, Raymond Bacon, Patrice Rougeau, Gilbert Sicotte, Roger Tétreault, Gilbert Ruel, Alphonse Girard, Gérard Nadeau, Donald Labelle, Roger Chénier, Arthur Lavigne, Norman Dumontel, Martial Boulet, Roger Payette et Hubert Gosselin.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme S. Tremblay et ceux de la cagnotte par M. P. Boily et Mlle L. Bérard.

Furent chanceux pour les prix des cinq mains: P. Boily (1er), W. Topol (2e), P. Boily (3e) et Mlle L. Bérard (4e).

La partie de cartes du 8 avril avait été organisée par Mmes R. Lafrenière et Arthur Filteau, capitaines, assistées de Mmes Gabriel Stragier, Omer Carrière, Louis Jeanson, Olivier Bernardin, Emile Lafrenière, James Bohémier, Denis Allard, Cyrille Dorge, Maxime Dufault, Gilbert Bisson, Maurice Lambert, Augustino Bambrilla, Georges Mondor, Henri Lachance, Albert Mignon, Louis Poulin, Mongin, Florence Hépelle, Lionel Ruest, Raymond DeJaeger et Henri Garand.

Les prix de la cagnotte furent alloués à MM. C. Monney et H. Pelzner et celui d'entrée à L. Carbotte.

Pour les cinq mains le sort favorisa Camille Monney (1er), Mme Mae Fortier (2e), Mme Emma McCarthy et M. E. Lapointe (3e) et Denis Normandeau (4e).

Çà et là

La confirmation de 65 enfants de la paroisse eut lieu le dimanche 13 avril et la première communion aura lieu le dimanche 20 avril.

Décès

Mme M. Desmarais

Mme Marguerite Desmarais, de 834, rue Taché, est décédée le mardi 8 avril à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 80 ans. Née à St-Pierre, Man., elle était résidante de St-Boniface depuis 44 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, François; quatre fils, Frédéric, Joseph, Gustave et Edouard; quatre filles, Mmes E. Mondor, P. Mondor, J. Nolin et L. Danaratski; trois soeurs, Mmes F. Sauvé, G. Dubois et J. McNab; 28 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 10 avril en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon P. Coutu était en charge des funérailles.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Nous sommse dans une impasse. Cette chronique écrite un mardi ne sera publiée que le vendredi suivant, mais entre le mardi et le vendredi, il y aurait assez de matériel pour remplir toute une page, car jeudi ce sera (ou jeudi c'était) la réunion annuelle de Radio-St-Boniface.

Depuis quelques années, c'est le jeu des journalistes ou des commentateurs de saisir la boule de cristal et de prévoir l'avenir. Nos prévisions, cependant, ne s'attaqueront pas aux choses qui arriveront, mais aux choses qui ne sont pas. Personne, nous dit notre boule de cristal, ne proposera une émission consacrée exclusivement à ce groupe de jeunes sortis de l'enfance et qui font les premiers pas vers l'adolescence. Personne ne proposera l'acquisition d'une unité mobile pour faciliter les reportages. Personne ne proposera des forums hebdomadaires, personne ne proposera des comptes rendus à intervalle régulier de nos représentants qui occupent des postes de commande. Personne ne proposera de mettre à l'herbe Bill et Sam et de les remplacer par deux jeunes poulains fringuant pour tirer la charrette du ranch.

Nous en passons, mais voici quelques-unes de nos prévisions négatives que vous lirez vendredi dans votre hebdo, le lendemain de la réunion annuelle.

D'ici là, nous pouvons annoncer que l'été est arrivé officiellement. Y. R., à dos de sa motocyclette, soulève des nuages de poussière de la rue Bertrand au poste.

Sur nos ondes, la semaine prochaine, vous entendrez:

Le samedi 19 avril

A 9 h. a.m. pour les jeunes, "Les ondes enfantines".

A 9 h. 30 a.m., pour les jeunes, "Le Maraudeur".

A 7 h. 30 p.m., "Variétés" présente au réseau Claudette Avril et les collégiens Troubadours.

Le dimanche 20 avril

A 3 h. 30 p.m., à "Images du Canada", le sujet sera "La première traversée de la mer arctique en navire.

A 7 h. p.m., à "Nouveautés dramatiques", on présente "Deux frères" avec Jacques Auger.

Le lundi 21 avril

A 7 h. 15 p.m., la première d'une série d'émissions de la Chambre de Commerce sera intitulée "5 minutes pour le Canada". Ces émissions passeront en ondes tous les lundis à cette même heure jusqu'au 14 juillet.

A 10 h. 30 p.m. sera en vedette à "Orchestre de Radio-Canada": Albert Pratz, violoniste.

N.B. — Auditeurs, n'oubliez pas d'être à l'écoute le dimanche 27 avril afin d'entendre le grand gala de la chanson.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée sociale

Le Député Grand Chevalier et son comité désirent annoncer que la prochaine soirée sociale aura lieu ce soir, 18 avril. Pete Léger et son orchestre feront les frais de la musique. Les Chevaliers et leurs amis sont donc invités à venir se dégourdir sainement avec les frères du Conseil Goulet. Venez nombreux, le comité vous attend.

Donation de sang

Lundi dernier, plusieurs Chevaliers de Goulet se rendaient aux bureaux de la Croix-Rouge pour une donation de sang. Félicitations à tous ceux qui ont répondu à l'appel du président des six points!

Assemblée

L'assemblée d'affaires aura lieu le lundi 21 avril. Dans sa dernière lettre mensuelle, le Grand Chevalier a mentionné que les assemblées étaient convoquées pour 8 h. précises. Il est à espérer que les membres prendront note de cet avertissement . . .

Rigolons un peu . . .

Les assidus des chroniques colombiennes dans notre hebdomadaire ont tous en la même question sur les lèvres, dernièrement: "Qu'est-il arrivé à Après Tout?" A-t-il subi le sort du pauvre soldat? . . . Il ne semble pas remis du choc de la première bombe lancée dans son entourage . . .

Pauvre lui, ne sait-il pas que l'exemple entraine? Bistouri pourrait fort bien être atteint du même mal . . .

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

Fiançailles

M. et Mme Robert Leblanc, de St-Léon, font part des fiançailles de leur fille ainée, Réjane, avec M. Claude Bernier, fils ainé de M. et Mme Raymond Bernier, de 281, rue Dumoulin. Le mariage sera célébré le samedi 10 mai, à 11 h. a.m., en l'église du Précieux-Sang de St-Boniface.

Les professeurs mieux rémunérés

OTTAWA — Les professeurs des universités et collèges du Canada ont reçu de bonnes augmentations de salaires depuis l'année académique 1956-1957.

L'office fédéral de la statistique signale ,que le salaire moyen des professeurs a augmenté depuis de 14.3 pour 100 à $6,598. La moyenne a été établie d'après les salaires de 4,383 professeurs, des doyens aux conférenciers, de 54 universités et collèges.

Présences au Congrès des Instituteurs de langue française les 9 et 10 avril

Ont assisté au Congrès des Instituteurs: les RR. PP. R. Durocher, J. Gendron, G. Ramaekers, MM. les abbés H. Perron, E. Bouvier, MM. Camille Fournier, Hervé Sala, J.-A. Duhamel.

Aubigny: Sr André St-Jean, 3; Sr Marie-Alfred, 2; Mlle Lucille Legal, 2.

Bruxelles: Ecole Ste-Marie: Sr Thérèse, 3; Sr M.-Victorine, 3.

Dunrea: Sr M.-Ste-Odile, 2; Sr Marie de la Paix, 3; Sr M.-Aline, 3; Sr M.-Léa, 1.

Elie: Sr M.-Jean d'Avila, 3; Sr M. des Séraphins, 3; Sr M.-Ste-Louise, 2; Sr M.-St-André, 2; Ecole Glengarry: Mlle M. T. Isabey, 1.

Haywood: Sr M.-Cécile, 1; Mlle Thérèse Dacquay, 1.

Fannystelle: Sr M.-Joseph de Bethléem, 2; Sr M.-St-Marc, 2; Sr M.-Hélène de la Croix, 3; Sr M.-St-Anaclet, 3.

Ile-de-Chênes: Ecole Coquart: Sr M.-Thérèse d'Avila, 2; Sr M.-Achille de Rome, 2; Sr St-Hyacinthe, 2; Sr M.-Joseph Sarto, 1; Ecole Ile-de-Chênes: Sr M.-Jean Bosco, 2; Ecole Riel: Sr M.-Pierre Julien, 2.

La Broquerie: Ecole St-Joachim: Sr A. Lussier, 2; Sr Louisa Sabourin, 3; Sr Cécile Rioux, 3; Sr Cécile Champagne, 3; Sr Eveline Prescott, 3; M. Paul-E. Péloquin, 1; Ecole St-Alexandre: Mlle Lucille Freynet, 1; Ecole St-Joseph: Edgar Freynet, 2; Ecole St-Roch: Mme Justine Therrien, 1; Mlle Germaine Maynard, 2.

La Salle: Ecole St-Hyacinthe: Sr Emilia, 3; Sr Claire-Lucille, 3; Ecole Beaudry: Mlle Olive Durand, 2.

Laurier: Sr M.-Cécile de N.-Dame, 3; Sr M.-Ste-Françoise de Rome, 3.

Letellier: Ecole Inverness: Mlle Yvonne Désautels, 3; Sr Marie-St-Hubert, 3; Sr M.-St-Fortunat, 3.

Lorette: Centre: Sr Jean-M. Vianney, 3; Sr St-Jean Bosco, 2; Sr Ste-Flore, 2; Sr St-Patrice, 2; Sr Laurette de Jésus, 3; Sr Elisabeth de St-Joseph, 2; Sr du Sacré-Coeur, 2; Mlle Marguerite Bibeau, 2; Ecole Lorette-Est: Mme Payment, 1.

Marius: Ecole Sandy Bay: Sr St-Léopold, 1; Mme Edouardine Verreault, 2.

Notre-Dame-de-Lourdes: Sr M. du Précieux-Sang, 2; Sr Marie-Augustin, 1; Ecole Cardinal: M. Marcel Jamault, 1; Ecole Carnot: Mlle Cécile Bazin, 2; Ecole Montcalm: Mlle Edith de Rocquigny, 3.

St-Lupicin: Ecole Faure: Sr M.-Agnès, 1.

Otterburne: Centre: Sr Gérard-Majella, 3; Sr Ida de Jésus, 3; Sr M.-Pascal-Baylon, 2; Maison St-Joseph: Frère Edgar Bigras, 1; Frère L. Amesse, 2; Père Jacques Ouellette, 1; J.-Lucien Chénier, 1; Frère J. Robinson, 2; J.-L. Fournier, 1.

Pine Falls: Ecole Léonard: Sr Véronique de Jésus, 3; Sr Paul du Sacré-Coeur, 3; Sr St-Maurice, 2; Sr St-Eméric, 3; Sr St-Honoré, 2.

Précieux-Sang: Norwood: Sr M.-Louise, 2; Sr M.-Damien, 2; Sr M.-Joseph, 3; Mme J.-A. Pelletier, 1; Mme Lemaire, 1; Sr Marie-Lucie, 3; Sr M.-Pauline, 2; Sr Arthur-Marie, 3; Sr Yvette, 3; Sr Marie-Léon, 3.

Richer: Centre: Sr St-André, 3; Sr St-Paul, 1; Sr Joseph de l'Enfant-Jésus, 1; Ecole La Coulée: Mme Hermine Coulter, 2.

St-Adolphe: Ecole Dubuc: Sr André-Joseph, 3; Sr Berthe St-Joseph, 3; Sr Blandine-Marie, 3; Sr Irène-Thérèse, 2; Sr Jeanne-Lucille, 3; Mlle Paule Hébert, 2.

St-Ambroise: Sr M. des Archanges, 3; Sr Marie St-Rémi, 2.

St-Boniface: Béliveau: Mlle Céline Massicotte, 2; Mlle Marie Maguet, 2; Mlle Carmelle Therrien, 2.

St-Boniface: Collège: Eugène Hogue; Maurice Marchand; Maurice Potvin; Richard Mageau.

Institut Collégial: Sr M.-Charles-Auguste, 2; Sr M.-Albéric, 3; Sr Luce-Marie, 3; Sr Louis des Anges, 3; Sr M.-Anna-Josèphe, 3; Sr M.-Alexandre, 1; Sr Léon de la Croix, 2; Sr Albert de Marie, 3; Sr M.-Anne-Thérèse, 3; Sr M.-Diomède, 3; Mlle Doris Pilon; Sr M.-Bibiane, 1; Sr Thérèse-Joséphine, 3; Sr M.-Philéas, 3; Mme M.-J. Fisette, 2; Sr Alice de Jésus, 1; Sr M.-Emélie des Anges, 3; Sr Angèle-Thérèse, 3; Sr Jules-Marie, 3; Sr Edmond de l'Eucharistie, 3; Sr Jean-Augustin, 3; Mlle Anne-Marie Régnier, 1.

Ecole Marion: Sr Alice-Emma, 2; Sr Joseph-Arthur, 3; Sr Anne-Véronique, 3; Mlle Yvonne Magne, 1; Mme Isabelle Ronceray, 2; Sr Marie-Rachel, 3; Mlle Simone Parent, 2; Mme M.-J. Bourrier, 2; Sr Maria-Célina, 2; Marie-Ange Ayotte, 2; Simone Monchamp, 1; Mme Lucia Baril, 1; Sr Rose-des-Anges, 3; Mlle Yvonne Legal, 2; Mlle Andrée Auger, 1; Mlle Odette Blanchette, 1.

Ecole Provencher: Anna Marion, 2; Antoine Gaborieau, 2; Fr. J.-André, 2; Mme H.-J. Griveau, 1; M. H. Bosc, 1; Mlle Carmen Lavoie, 2; Mme A. Hébert, 3; Fr. M. Turcotte, 2; Fr. F. Bibeau, 2; Mme Victorine Tellier, 1; Mlle Denise Rocan, 2; Mme Gabrielle Trudeau, 1; Fr. R. Ouellette, 1; Fr. I. Breton, 3; Mme Auger, 1; Mme Lavallée, 1.

Ecole Frontenac: Mlle Jeannine Barten, 1. Mlle Alice Jeanson, 1.

Jardin Langevin: Sr Ste-Irène, 3; Sr Marie-Angèle, 3; Sr St-Siméon, 2; Sr St-Patrice, 2; Sr M. de la Charité, 2; Sr Marie-Ste-Suzanne, 1; Sr Marie-Gabrielle, 1.

St-Charles: Sr M.-Jean-Baptiste, 2; Sr M.-Ste-Cécile, 2; Sr M. du Cénacle, 2; Sr M. de la Miséricorde, 1; Sr M.-Thérèse, 1; Sr M. de Fatima, 1; Sr M. de Ste-Véronique, 1; Sr François de Sales.

St-Claude: Sr M.-St-Charles, 3; Sr Claire-Bernadette, 3; Sr Rose-Aline, 3; Sr Agnès-Noëlie, 1.

St-Eustache: Lionel Fréchette, 3; Sr M.-St-Gabriel, 3; Sr M.-St-Jules, 3; Ecole Baie St-Paul Ouest: Mlle Thérèse Girard, 1.

St-François-Xavier: Centre: Sr J. Monchamp, 2; Sr Aldéa Alarie, 3; Sr Jeannine Parent, 3; Sr Rose-Anna Ritchot, 3; Ecole Todd: Mme Irène Dauphinais, 2.

St-Georges: Ecole Allard: Sr St-Gilles, 3; Sr St-Pierre-Chrysologue, 1.

St-Jean-Baptiste: Ecole Centre: Sr Paul de l'Eucharistie, 3; Mlle Cécile Hébert, 2; Sr Roger-Joseph, 3; Sr Louise-Gabrielle, 3; Sr Agnès de St-Joseph, 3; Sr M.-Corinne, 2; Sr Louise-Henriette, 3; Mlle Marcella Grégoire, 1; Sr Gérard-Ernest, 3.

St-Joseph: Sr Marie-Henriette, 3.

St-Labre: Ecole Grenier: Sr St-Emile, 3; Sr St-Athanase, 1.

St-Laurent: Sr M.-Charles-Eugène, 3; Sr M. de Ste-Florida, 3; Sr M. de St-Gunhard, 3; Sr M.-Hélène-Denise, 3; Sr M. de Ste-Magnile, 3; Mlle Anna Toupin, 3; Ecole Simonet: Sr M.-Fidéline, 3; Mlle Jeanne Labous, 3.

St-Lazare: Sr M.-Ste-Anastasie, 3; Sr M.-Ange-Gabriel, 3.

St-Léon: Village: Sr Blandine, 3; Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, 1; Mlle Estelle Boyer, 2; Ecole Cléophas: Mlle Jeanne Deleurme, 2.

St-Malo: Ecole Iberville: Mme H. Arpin, 3; Sr M.-Elzéar, 2; Sr Jean-Marie, 3; Sr Roseline des Arcs, 3; Sr Charles-Madeleine, 3; Mlle Hélène Breton, 1; Mlle Yvonne Beaudette, 1; Mlle Aurore Joubert, 1; Ecole La Rochelle: Mlle Anne-Marie Malo, 3; Ecole St-Isidore: Mlle Rachelle Gosselin, 2; Ecole Avon: Mme Rose de Lima Malo, 3.

St-Norbert: Ecole des Garçons: M. Gaétan Cormier, 1; M. René Deleurme, 3; Mlle Astrid Deremiens, 2; Mlle Alma Dayon, 2; Mlle Céline Houde, 3; Couvent: Sr Cécile Tougas, 3; Sr Anna Normandeau, 3; Sr Thérèse Legal, 3; Sr Hermance Lussier, 1; Sr Annette Gauthier, 2; Sr Elisabeth de Moissac, 3; Sr H. Newmann, 1.

St-Pierre: Ecole Centre: Sr Paul de la Croix, 3; Sr Fernand de St-Joseph, 3; Sr Denis de Jésus, 2; Sr Jacques-Fernand, 3; Mlle Denise Le Gourrierec, 2; Sr M.-Reine des Anges, 1; Mme Thérèse Dandenault, 3; Mme Jeanne Vinet, 2; Ecole Ste-Geneviève: Mlle Madeleine Morin, 3.

St-Vital: Ecole Ste-Marie: Sr M.-Joseph de la Providence, 1; Ecole St-Eugène: Sr Pauline de Jésus, 1; Ecole Mountbatten: Mme Bérubé, 1.

Ste-Agathe: Ecole Centre: Sr Joseph du Carmel, 3; Sr M.-Cléophas de l'Eucharistie, 3; Sr Denis d'Alexandrie, 2; Sr Agnès de Jésus, 3; Sr Marie-Lucia, 3; Sr Gertrude de Marie, 3; Sr Pauline-Antoinette, 3; Mlle Lily Désautels, 1; Ecole Union Point: Mlle Claire Durand, 2.

Ste-Amélie: Sr M. du St-Esprit, 2; Sr M. du Bon-Secours, 3.

Ste-Anne-des-Chênes: Ecole Ste-Anne-de-l'Eglise: Sr Thérèse Vachon, 3; Mlle Irène Lajoie, 3; M. Pierre Bosc, 2; M. Gérard Desrosiers, 2; Sr B. Brisebois, 3; Mme M. Blanchette, 1; Mlle E. Tougas, 2; Sr Antoinette Normandeau, 2; Sr Dolores Lussier, 2; Ecole Calédonia: Mme R.-A. Desrosiers, 3; Ecole Ste-Anne-Centre: M. Oscar Gagnon, 1.

Ste-Rose-du-Lac: Sr M.-St-Thaddeus, 3; Sr Marie-René, 3; Sr M.-St-Henri, 1; Sr M. de l'Assomption, 2.

Somerset: Ecole Richard: Sr M.-Rose-Irène, 3; Sr Louis-Antonio, 2; Sr Yvette-Marie, 3.

South Junction: Sr St-Roch, 2; Sr St-Janvier, 3; Sr M. des Apôtres, 2.

Vassar: Sr Imelda du St-Sacrement, 3; Sr St-Jean du Rédempteur, 1.

Winnipeg: Académie Ste-Marie: Sr Laurent de Jésus, 2.

Woodridge: Ecole Lafortune: Sr M. des Cinq-Plaies, 3; Sr St-Romain, 3.

Transcona: Ecole de l'Assomption: Sr M.-St-Edmond, 2; Sr M.-Jeanne-Elisabeth, 2; Sr M.-St-Luc, 1; Sr M. des Anges, 1.

Institut Pédagogique: Mlle Cécile Levasseur, 1; Mlle Monique Bolly, 1; Mlle Lorraine Smith, 3; Mlle Marie-Ange Girouard, 3; Sr M.-Ste-Lucienne, 1; Mlle Diana Mascarin, 1; Mlle Corinne Tellier, 3; Sr Marguerite-Yvonne, 2; Mlle Irène Garand, 1; Mlle Annette Schiller, 1.

Association d'Education: R. P. Ludger Guy, S.J., 3; Mlle Laurette Alarie, 3; Mlle Adèle Saulnier, 2.

Fort Garry: Ecole Pembina Crest: Mme A.-M. Labelle, 2.

Windsor Park: 7 Burning Bush Bay: Mme F. R. Woodley, 1.

Ecole Pelican Rapids: Sr M.-Luce, 1.

Winnipeg: Sacré-Coeur: Sr Paul de Césarée, 2; Sr M.-Léontine, 2; Sr Denis de France, 1; Sr Jeanne d'Orléans, 1; Sr Jeanne-Agnès, 1; Sr Elisabeth des Anges, 1.

Nous aimerions pouvoir dire...

(Suite de la première page)

Je ne voudrais pas oublier personne, alors à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont secondé dans nos efforts, membres du clergé, religieux, religieuses et laïques, au nom de la direction et en mon nom personnel, laissez-moi vous dire que nous n'aurions pas atteint le montant perçu si vous n'aviez pas si bien compris l'oeuvre de la radio française et catholique. Votre générosité nous permettra de parachever l'oeuvre commencée en 1944.

LL. EE. NN. SS. Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, ont aussi endossé la campagne. Nous leur en sommes reconnaissants.

Rapport de l'ingénieur

L'objectif fixé à la dernière assemblée annuelle était de $100,000. Ceci nous aurait permis d'augmenter la puissance de notre émetteur, ainsi que d'agrandir nos studios. Au 31 mars, nous avions perçu $65,000, et sous peu le trésorier de la campagne, M. Joseph Vermander, vous présentera un compte rendu détaillé. Nous avons donc à peu près ce qu'il nous faut pour augmenter la puissance de notre émetteur et, sans vouloir précipiter les choses, la direction a autorisé le directeur-gérant à retenir un ingénieur-conseil en vue d'avoir des données plus précises sur l'émetteur, le site et le rayonnement. Cet ingénieur-conseil a préparé son mémoire en novembre et décembre derniers. A ce temps-là, nous étions déjà au courant qu'il y avait très peu de fréquences libres ici au Manitoba. Le poste de Dauphin avait obtenu une très bonne fréquence en mars dernier et notre ingénieur nous a recommandé d'agir sans tarder. Etant donné que la meilleure fréquence disponible était celle de 1,050 kilocycles et que déjà le poste d'Altona avait fait son application auprès du bureau des gouverneurs pour obtenir un changement de fréquence et de puissance et qu'une application serait soumise pour un poste de radio à Transcona, il fallait donc agir rapidement parce que l'application d'Altona serait soumise au bureau des gouverneurs de Radio-Canada en janvier. Heureusement pour nous que cette compagnie d'Altona a décidé de retirer sa demande.

Le 25 mars, notre gérant présentait une demande officielle d'autorisation pour augmenter notre puissance et le bureau des gouverneurs a recommandé au Ministère des transports qu'un permis pour émetteur de 10,000 watts soit émis en faveur de CKSB.

Le but primordial de notre demande était celui d'atteindre



Me C.-E. Champagne

toute la population française du Manitoba. Il nous fut démontré par notre ingénieur-conseil qu'un émetteur de 5,000 watts ne pourrait pas atteindre certaines paroisses qui avaient contribué déjà deux fois sans avoir jamais profité de nos services. C'est pourquoi vos directeurs ont approuvé l'augmentation de puissance de 1,000 à 10,000 watts. Bien qu'il y ait une dépense supplémentaire de $5,000 entre l'émetteur de 5,000 watts et celui de 10,000, cette dépense supplémentaire en valait la peine pour assurer un signal plus efficace.

En résumé, vos directeurs ont suivi la résolution passée à l'assemblée d'il y a un an. Depuis cette date, ils ont lancé la souscription, fait la demande auprès des gouverneurs et en ont obtenu l'autorisation. De plus, ils ont approuvé l'achat d'un terrain de 40 acres situé à St-Norbert.

Maintenant, si tout va d'après nos plans, nous espérons pouvoir diffuser à 10,000 watts à compter du 1er octobre prochain. Vous constaterez sans doute que le directorat, et plus particulièrement votre gérant a assumé une lourde besogne en plus de ses occupations régulières.

Nous espérons maintenant que nous pourrons prélever suffisamment d'argent en continuant la campagne pour pouvoir agrandir la bâtisse de nos studios, ce qui permettrait à nos employés de travailler d'une façon plus efficace.

Nous ne pouvons pas passer sous silence un autre mode d'expression qui pénètre dans 60 à 85 pour cent de nos familles demeurant dans un rayon de 75 milles du Winnipeg métropolitain. Il s'agit de la télévision. Il nous faut agir sagement dans ce domaine qui est encore beaucoup plus luxueux que la radio.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails, mais laissez-moi vous dire que nous l'avons souvent étudié sous bien des aspects et nous sommes les premiers à admettre que durant la soirée, surtout là où la télévision peut être captée d'une façon satisfaisante, nous perdons un pourcentage élevé de notre auditoire. Ceci naturellement s'applique à tous les autres postes de radio.

Je laisserai, cependant, à notre directeur-gérant la tâche d'analyser de plus près l'aspect de la télévision. Mais votre directorat est de plus en plus convaincu qu'il faut donner à tous les nôtres l'opportunité de capter au moins le poste de radio, car dans les endroits éloignés de notre province, on ne peut entendre ni le poste français ni la télévision.

Nous aimerions pouvoir dire "en radio nous avons un service complet... tous peuvent en profiter et nos bureaux et studios répondent à nos besoins". Mettons à la page ce que nous possédons, ensuite travaillons ensemble pour avoir plus de français à la télévision.

* * *

A tous ceux qui se sont dévoués, nous souhaitons beaucoup de consolations dans l'accomplissement de leur devoir et nous tenons à leur dire que leur succès rejaillit sur tout notre groupe ethnique.

Au cours de l'année, plusieurs de nos associations ont présenté des mémoires à la Commission d'enquête sur l'éducation au Manitoba. Il faut toujours être prêt à faire reconnaître notre point de vue. Je félicite tous et chacun pour le beau travail accompli et j'espère que nous continuerons de travailler ensemble. Nous sommes trop peu nombreux pour nous diviser; il faut garder chez nous cet esprit de solidarité.

Aux Révérends Pères Jésuites, du collège de St-Boniface, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour leur hospitalité coutumière. A notre journal, **La Liberté et le Patriote,** notre vive reconnaissance. Comme par les années passées, le journal a collaboré étroitement avec le poste et a mis à notre disposition plusieurs colonnes au cours des 52 semaines écoulées, tant durant la souscription que durant l'année entière.

Je voudrais clore mes remarques en exprimant, au nom de la direction et en votre nom, notre reconnaissance à vos directeurs et au personnel du poste qui, au cours des derniers mois, ont accompli leur travail d'une façon efficace et souvent ont fait plus que leur devoir.

Respectueusement soumis.

Funérailles de M. Adélard Vermette, pionnier de St-Jean-Baptiste, Man.

ST-JEAN-BAPTISTE — Le mardi 8 avril, vers 8 h., s'éteignait doucement à sa demeure M. Adélard Vermette, âgé de 74 ans. Il était un pionnier de St-Jean-Baptiste, y étant arrivé de la province de Québec dès l'âge de 6 ans. Il a demeuré sur une ferme toute sa vie, sauf depuis sa retraite au village il y a une dizaine d'années. Son épouse, née Valentine Campeau, l'a précédé dans la tombe l'année dernière.

Après une maladie endurée avec beaucoup de courage et de résignation, le bon Dieu vint chercher l'âme d'un père de famille exemplaire. Il était estimé de tous. Vivant sans bruit, il était remarqué par sa piété fervente, sa grande confiance en la divine Providence, sa charité chrétienne. Le souvenir de ses bons exemples restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

M. Vermette laisse dans le deuil trois fils, Ovila, David et Edouard; une fille, Louisa, à la maison; 16 petits-enfants; un frère, Paul, et quatre soeurs, Mme Maria Vermette, Mlle Héléna Vermette, la Rév. Sr Marie-Claire, religieuse à Montréal, et la Rév. Sr Mercédes, des Soeurs Grises, de St-Boniface.

La Rév. Sr Mercédes, accompagnée de ses deux nièces religieuses des Soeurs Grises à St-Boniface et filles de M. Ovila Vermette, et de la Rév. Sr Louisa Sabourin, tante de celles-ci, assistèrent aux funérailles.

Le vendredi 11 avril eut lieu le service funèbre, chanté par Mgr H. Lapointe, curé. Assistaient comme diacre et sous-diacre: MM. les abbés R. Roy et P. Deschênes, curés de St-Joseph et de Ste-Elisabeth respectivement.

Mme N. Létourneau touchait l'orgue et exécuta aussi un beau cantique.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Isidore Vermette, Emile Fillion, Georges Vermette, Roméo Campeau et Michel Parent, et un petit-fils, M. Euclide Vermette. Deux autres neveux, MM. Joseph et Arthur Vermette, firent la quête.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille éplorée remercie très sincèrement tous les parents et amis pour les nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de son deuil.

Fête des séminaristes

Le dimanche 13 avril, "c'était la fête des séminaristes à St-Jean-Baptiste". Dès 7 h. 45, quelques-uns arrivaient afin de faire les frais du chant à la messe de 8 h. Mgr H. Lapointe, curé, souhaita la bienvenue à ses invités. M. G.-M. Bulteau, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, donna le sermon et quatre séminaristes firent la quête dont les recettes iront au séminaire.

A la grand-messe, le célébrant était M. G. Aubry, P.S.S., assisté de MM. les abbés Morin et Soucy, comme diacre et sous-diacre. Une vingtaine de séminaristes formaient une magnifique chorale et exécutèrent du beau chant grégorien avec beaucoup de piété et de perfection. M. Bulteau captiva l'attention des fidèles par sa manière originale de montrer la grandeur du sacerdoce.

Les invités furent ensuite dispersés dans les familles pour le dîner.

Dans l'après-midi, plusieurs paroissiens se mêlèrent aux séminaristes dans la salle paroissiale pour quelque temps de délassement et de chants.

Espérons que cette fête se renouvellera l'an prochain.

Baptême

Le 13 avril: Joseph-Alain-Normand, fils de Léandre St-Godard et d'Angéline Beaudette, né le 5 avril. Parrain et marraine, Léon et Gisèle St-Godard, oncle et tante de l'enfant.

St-Adolphe

Funérailles

Le mardi 25 mars avaient lieu les funérailles de Mme William Carrière (Joséphine Delorme), décédée subitement le 22 mars à La Salle, Man., à l'âge de 79 ans et 10 mois. La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de sa fille, Mme Eugène Lagassé, jusqu'à l'heure du service qui fut chanté par M. l'abbé A. Laurin, curé de La Salle, assisté de M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, et du R. P. F. Cousineau, C.S.V., du collège d'Otterburne, comme diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par la chorale des élèves du couvent.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Berthelette, Lévis Courchaine, W.-A. et Pierre Delorme, Donat et Wilfrid Lagassé. M. Pierre Laramée portait la bannière des Dames de Ste-Anne, accompagné de Mmes Pierre Bériault, Harold Carrière, Camille Aubin et Emile Perron.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Mme Carrière naquit à St-Adolphe et elle y vécut toute sa vie. Son époux l'a précédée dans la tombe en 1949.

Elle laisse dans le deuil sept filles, Mmes Alice Berthelette, d'Aubigny, Marguerite Lagassé et Rose-Anna Carrière, de St-Adolphe, Léontine Meilleur, de Fisher Branch, Exilia Box, de St-Vital, Victorine, de La Salle, et Antoinette, patiente au sanatorium de St-Boniface; deux fils, Gédéon, de Vancouver, et Berchmans, de St-Vital; un frère, Edouard, de St-Adolphe; une soeur, Mme J. Hébert (Clara), de Montréal; 22 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Carrière, Lagassé, Meilleur, Berthelette et Box désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Carrière. Merci spécial aux religieuses du couvent de La Salle.

Baptêmes

Le 23 mars: René-Joseph-Armand, fils de Raymond Lagassé et d'Alma Fenez, né le 11 mars. Parrain et marraine, Armand Lagassé et Albertine Grégoire.

Le 5 avril: Marie-Lucille-Lise, fille d'Alphonse Cloutier et d'Alice Massicotte, née le 21 mars. Parrain et marraine, Emilien Courcelles et Jeannette Massicotte.

Le 5 avril: Marie-Hélène-Gisèle, fille de Laurent Lagassé et de Germaine Morin, née le 26 mars. Parrain et marraine, Roland Bérard et Marie Morin.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital St-Boniface: MM. Alfred Delorme et Pierre Bériault et Mme Camille Aubin; à l'hôpital de St-Pierre: MM. Georges Lemieux et Auguste Lagassé.

MM. Irénée et Victor Leclaire ont quitté l'hôpital de St-Pierre, dernièrement.

Woodridge

Çà et là

M. Joseph Yanz est de retour dans son foyer après avoir été hospitalisé à Steinbach, du 11 au 13 avril.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme John Snow, hospitalisée à Steinbach depuis le 10 avril, et à Mmes Thérèse Gynlay et Violet Cayer, patientes à l'hôpital St-Boniface.

M. et Mme Alexandre Gosselin, accompagnés de leur nièce, Mme Olive Girouard, ont rendu visite à leurs amis de Warroad, Minn., le 10 avril.

M. et Mme Bernard Vrignon et leurs deux fillettes, Hélène et Madeleine, et M. Gilbert Vrignon, tous de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Aimé Vrignon, à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Raymond Romanovsky est parti par avion pour une promenade de six semaines en Californie le 15 avril. Il rendra visite à ses parents et amis et s'arrêtera chez sa soeur, de Vancouver, C.-B.

Cordiale bienvenue à M. et Mme Christopher Matthews, de Fort Frances, Ont., qui ont établi domicile dans la paroisse.

Baptême

Le 23 mars: Paul-Garry, fils de M. et Mme Denis Querel (Rita Harrison), né le 15 mars. Parrain et marraine, M. Norman Harrison, oncle de l'enfant, et Mme Hélène Lachnit.

Va-et-vient

MM. et Mmes Alex Carrière et Charles Degagné, de St-Boniface, ont rendu visite à leur beau-frère et soeur, M. et Mme Albert Lebleu, ainsi qu'à M. et Mme Olivier Rivard, du 4 au 6 avril.

Le R. P. R. Ouellette, S.M., de St-Boniface, est venu aider M. l'abbé J. Choiselat, curé, pour la fête de Pâques.

M. J. Jeanson, de Lorette, décédé subitement le 31 mars

LORETTE — La paroisse de Lorette a été douloureusement éprouvée par la mort subite de M. Joseph Jeanson. De santé robuste, il pouvait espérer vivre encore plusieurs années. Il était très estimé et la paroisse perd en lui un respectable citoyen, un chef de famille modèle et un cultivateur intelligent et sage.

M. Jeanson mourut le 31 mars, à l'âge de 73 ans, au cours d'une visite chez son fils, Grégoire, non loin de sa propre demeure.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anne Grégoire; un fils, Grégoire; six filles, Gabrielle, Fabiola (Mme Edouard Champagne), de Montréal, Madeleine (Mme Rudy Ricci), de San José, Cal., Marie-Josèphe (Mme James Greenway), de St-Vital, Jeanne d'Arc (Mme Maurice Rocan), de St-Boniface, et Thérèse (Mme Gilbert Boisvert, de Dunrea; 10 petits-enfants; deux frères, Eugène et Octave, de Lorette, et quatre soeurs, Mlles Maria et Cécile Jeanson, de Lorette, Mme Joseph Landry, de St-Boniface, et Mme Joseph Therrien, de Lorette.

Les funérailles eurent lieu à Lorette le lundi 7 avril et le service fut chanté par M. l'abbé Rodolphe Bélanger, curé, assisté de MM. les abbés L. Senez, de La Broquerie, et D. McDougall, d'Ile-de-Chênes, comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans le choeur Mgr C. St-Amant, P.D., de St-Boniface.

Le chant fut exécuté par la chorale de Lorette, aidée de quelques chantres de La Broquerie, Ste-Anne et Ile-de-Chênes. Mlle Carmelle Therrien, nièce du défunt touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. L. Régnier, M.P., Raphaël Arpin, Edmond Dubuc, Eugène Cournoyer, Guillaume Henri et Rosario Rochon.

Les porteurs actifs étaient les trois gendres du défunt, MM. Maurice Rocan, Gilles Boisvert et James Greenaway, et ses neveux, MM. Marcien Plante, Rosaire et Clovis Jeanson. MM. Gérard Therrien et Albert Jeanson, deux autres neveux, ont fait la quête.

Parmi la foule nombreuse de parents et d'amis, on remarquait les Rév. Srs Champagne et D. Desrosiers, s.g.m., de St-Boniface.

Remerciements

Mme Jeanson et sa famille désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit en assistant aux funérailles, ou en offrant des bouquets spirituels ou tribus floraux.

Dunrea

Semaine sainte et Pâques

Pendant toute la semaine sainte, spécialement jeudi, vendredi et samedi, les cérémonies religieuses, d'après la nouvelle liturgie, prenant une signification vivante et réaliste, se sont déroulées dans l'église paroissiale en présence de nombreux fidèles, voulant terminer en beauté le saint temps du carême.

Tous s'approchèrent de la table sainte et se firent un pieux devoir de passer une heure de garde aux pieds de Jésus-Hostie pendant la veillée du jeudi saint.

Le R. P. L. Guy, S.J., est venu aider M. l'abbé J. Bertrand, curé, le soir du samedi saint, pour entendre les confessions et le matin de Pâques, il se rendait dire la messe à Baldur.

Va-et-vient

Profitant de la température idéale et des belles routes, de nombreux visiteurs sont venus voir parents et amis au cours des dernières semaines: MM. Jos. Bisson et Wilfrid Fortier, de St-Boniface; chez M. et Mme Edmond Beaupré: Mme Jos. Gagnon et M. Alphonse Beaupré, de St-Boniface, M. et Mme Jos. Prescott et leur bébé, de St-Lazare, M. et Mme Fernand Labossière et leurs petits, de St-Léon, et M. et Mme T. Knook, de Glenora; chez M. et Mme Antoine Boulet: M. et Mme Clément Boulet, de Norwood, Mme Mathilda Gaboury et son fils, Patrice, de Winnipeg; chez M. et Mme Auguste Garand: M. et Mme Daniel Carney et leurs enfants, de Winnipeg; chez M. et Mme P. Boulet: Mlles Françoise, Louise et Jacqueline Boulet, de Shilo et St-Boniface; chez M. et Mme Albert Boulet: M. François Boulet, de Dauphin, Mlle M.-Antoinette Boulet, de l'hôpital St-Boniface, M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Letellier; chez M. et Mme Jos. Souyri: Mlle Jocelyne Souyri, de l'hôpital St-Boniface.

M. et Mme Léon Pineau et Suzanne, de Ste-Rose, ont passé quelques jours chez MM. et Mmes Lucien Légaré et J.-A. Lavoie, ainsi que MM. et Mmes Roger Légaré, de Justice, et Fernand Légaré, de Brandon.

M. et Mme Ernest Rochon et leurs six enfants, de La Salle, sont venus visiter M. et Mme Alphonse Boulet.

M. et Mme Michel Boulet et leur bébé, de St-Boniface, étaient en promenade chez M. et Mme J.-O. Boulet, en fin de semaine.

MM. les abbés L. Turcot et L. Bédard, de St-Boniface, et D.-J. Desjardins, de McCreary, étaient de passage au presbytère, dernièrement.

Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary, était de passage dans sa famille pour quelques jours.

Mme B. Légaré est de retour au foyer après avoir passé quelques semaines chez ses enfants à St-Claude et East Kildonan.

Mme Lucien Légaré est allée passer quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carney, de St-Vital.

M. et Mme Colbe sont déménagés sur leur ferme pour les semailles après avoir passé l'hiver au village.

Bienvenue à Mlle Mathilda Phillips et à son frère, venant de San Clara, pour demeurer dans cette localité. Ils loueront la maison de M. Lionel Aquin, non loin de l'église.

La Broquerie

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Decelles, de Welwyn, Sask., passèrent la fête de Pâques avec leurs parents, M. et Mme Jos. Balcaen. Ils retournèrent à Welwyn le 8 avril.

M. et Mme Roméo Gauthier et leurs fillettes, Diane et Rachel, de Kamsack, Sask., arrivèrent durant la semaine sainte pour passer le congé de Pâques avec leurs parents et amis de La Broquerie. Mme Gauthier est institutrice à l'école indienne de Kamsack.

Mlle Rose-Aimée Fournier, institutrice à St-Georges, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Narcisse Fournier.

Mlles Emma Nadeau et Rita Laramée, institutrices à Boggy Creek, Man., passèrent leurs vacances chez leurs parents.

MM. Maurice Nadeau, Roland Gosselin, Jean Lord et Raoul Vielfaure firent un court voyage dans l'est du pays récemment. Ils visitèrent Montréal et Québec et M. Lord se rendit dans les comtés de l'Islet et Kamouraska pour visiter de nombreux parents et amis.

MM. et Mmes Louis Fournier et René Simard partaient pour un voyage d'environ un mois en Colombie-Britannique le 15 avril. M. et Mme Simard visiteront leurs parents, M. et Mme Ovide Gosselin, et leurs frères et soeurs de Maillardville.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Bernard Wenden qui a passé quelques jours à l'hôpital de Ste-Anne et à Mlle Marie Mulaire, qui fut opérée d'urgence à l'hôpital St-Boniface.



L'église française de Victoria, C.-B., a été bénite le 7 avril par Son Exc. Mgr James Hill, évêque de la ville. Sur la photo prise à cette occasion l'on voit la garde d'honneur, Mgr Hill, accompagné du T. R. P. Claude Labossière, provincial, le R. P. C. Lépine, O.F.M., curé, et M. le Comte de Laigue, consul de France.

Bénédiction à Victoria de l'église St-Jean-Baptiste

VICTORIA — Le lundi 7 avril, des centaines de personnes ont assisté à la bénédiction solennelle de la nouvelle église française St-Jean-Baptiste. Une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb, 4e degré, escortait S. Exc. Mgr J. Hill qui présidait les cérémonies.

Le R. P. C. Lépine, O.F.M., curé, célébra la sainte messe qui suivit la bénédiction. Mgr Hill donna, en français, le sermon de circonstance, encourageant fortement les paroissiens à marcher sur les traces d'un Mgr Demers, du Québec, évêque-fondateur du diocèse de Victoria. "Noblesse oblige et vous serez, j'en ai la conviction, à la hauteur de ces vaillants pionniers." Quelle belle leçon de fierté nationale.

Durant la messe, des Pères chantèrent des cantiques. Le R. P. Z. Noël, O.F.M., de Vancouver, touchait l'orgue.

Ceux qui n'avaient pu entrer dans l'église se dirigèrent vers la salle paroissiale où le thé était servi dès 4 h. 30. Mme Rhéa Mathé-Kenny en assumait la direction. Présidaient aux tables: Mmes Rose-Blanche McBride, Jean-Paul Schiller, Henri Côté, Florence Gravel-Hamilton, Renée Archibald, Marie Badni, Hortense Picotte-Ellwood, O.-W. Chrétien, Claude Gaudet, André Rousseau et Mlle Irène Guertin; aux corbeilles: Mme Isabelle Fyves et Mlle Cécile Lefebvre.

Après le goûter, Mgr Hill redit sa joie de constater le travail accompli depuis la fondation officielle de la paroisse française, il y a à peine 4 mois. "Cela touche au miracle. Je suis fier de vous tous, paroissiens de St-Jean-Baptiste. Continuez dans le même esprit de charité chrétienne, d'enthousiasme et de coopération, et vous accomplirez de grandes choses pour la plus grande gloire de Dieu."

M. le consul de France à Vancouver apporta le salut fraternel de son pays, ses hommages et ses voeux de "Longue vie" à la nouvelle paroisse.

M. le Dr Beaudoing émut son auditoire par son message de feu patriotique. De longs applaudissements soulignèrent la mention des noms: "Conseil de la Vie française" et Mgr Gosselin, nos insignes bienfaiteurs.

Le capitaine Proutfoot, échevin, offrit ses meilleurs souhaits de succès, au nom de la ville de Victoria.

Le R. P. Curé présentait les orateurs. Le "O Canada" termina cette fête mémorable.

Il y eut réception "Au-Vieux-Québec", chez Mme Georges Terrien, présidente du Club Canadien français de la Colombie-Britannique, pour les invités de l'extérieur avant la bénédiction solennelle.

Le soir, M. et Mme Georges Parent recevaient à dîner M. le consul de France et la comtesse de Laigue, M. le Dr et Mme Beaudoing, le R. P. Curé et dix autres officiels.

M. et Mme O.-W. Chrétien avaient également à dîner dix des distingués visiteurs.

Sont venus de l'extérieur pour la cérémonie, outre les personnes déjà mentionnées: le T. R. P. A.-C. Labossière, O.F.M., de Winnipeg, les RR. PP. A. Fréchette, O.F.M., de Maillardville, J.-L. Lemire et Z. Bélanger, S.S.S., de Vancouver, L. Leduc, O.M.I., de Maillardville, Tourigny et O. Demers, S.M.M., de Duncan, C.-B., Chassé et Michel, O.F.M., de Port Alberni, et Martin, S.M.M., de Brentwood, M. et Mme Weicker, de Duncan, M. et Mme Jules Lavertu, de Sooke, M. André Piolat, de Vancouver, Mme Amélie Gareau, Mlle Cécile Gareau et M. Raymond, tous de Maillardville, et d'autres encore.

Des télégrammes, lettres, cartes de bons souhaits et dons sont arrivés en grand nombre au R. P. Curé et à l'organisation qui offrent à tous les compatriotes et amis de la cause française en Colombie-Britannique leurs remerciements chaleureux.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)

14 avril 1958

BEURRE	
Crémerie	.61¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS	
Grade A larges	-.30
Grade A moyens	-.28
Grade A petits	.19-.21
Grade B	.20-.22
Grade C	.14-.16

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C.	
4-5 livres	.10-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16
Marché aux bestiaux	
Bouvillons:	
De choix	$23.00-$23.50
Bons	22.00- 22.50
Moyens	20.00- 21.00
Ordinaires	16.00- 19.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$21.00
Moyennes	18.50- 19.50
Ordinaires	12.00- 18.00
Vaches:	
Bonnes	$17.00-$17.50
Moyennes	15.50- 16.50
"Canners" et "Cutters"	12.00- 14.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.00-$31.00
Bons	27.00- 31.00
Moyens	22.00- 26.00
Ordinaires	14.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$28.50-$29.00
Truies	17.00- 19.00

Radio-Sacré-Coeur

(du 21 au 26 avril 1958)
CKSB — 11 h. 45 a.m.
CFRG: 3 h. 45 p.m.
CFNS: 7 h. 45 a.m.

LUNDI ET MARDI

E. Gagnon, s.j.
(L) **Gloria et Collecte**
(M) **Introït et Graduel**
Chant: (L) Pens. SS. Anges, St-Jérôme, Terrebonne; (M) PP. St-Vincent de Paul, Québec.

MERCREDI

E. Muller, s.j. **Dieu seul**
Chant: Notre-Dame de Fatima, Granby.

JEUDI

V. Colozza, s.j. **Israël: 10e anniversaire.**
Chant: PP. Blancs, Ottawa.

VENDREDI

E. Muller, s.j. **Vêtement des animaux.**
Chant: Srs du Bon-Conseil, Chicoutimi.

SAMEDI

W. Gariépy, s.j. **Aux Ligueurs du Sacré-Coeur.**
Chant: PP. Jésuites, Sault-au-Récollet, Montréal.

Le dimanche de la Justice sociale célébré le 18 mai

OTTAWA — Le dimanche de la Justice sociale sera célébré le 18 mai prochain. Le thème de la prédication, choisi pour cette Journée par la Conférence catholique canadienne, portera sur l'influence de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision.

Un questionnaire qui facilitera les forums qui auront lieu à divers endroits au cours de cette Journée, de même qu'un plan de prédication ont été préparés, sous les auspices de la Commission sacerdotale d'études sociales, par M. l'abbé Gérard Lalonde, directeur de l'Oeuvre des Vocations du diocèse de Montréal. La Commission sacerdotale d'études sociales, 1895, rue Girouard, St-Hyacinthe, Québec, pourra en faire parvenir contre remboursement des frais de poste.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau,
Jean Suszko, Gerald McGowan

La fanfare de l'Armée

Le 10 avril, le lieutenant-colonel Paul Garneau, accompagné du capitaine Hardy, vinrent au collège de St-Boniface pour parler aux élèves de la carrière militaire. Ils furent très intéressants et très écoutés. Mais l'Armée ne fait jamais les choses à moitié: une très belle carte du Canada illustrait les grands centres d'activité de l'Armée et la fanfare du R.C.H.A., dirigée par le capitaine Ferland, ancien du collège de St-Boniface, donna un éclat particulier à cette réunion. Ce fut un véritable concert de morceaux choisis. Le local pour cette audition fut le gymnase: le soleil entrait par les grandes verrières, les uniformes galonnés et les cuivres rayonnaient d'une façon splendide. Parmi les pièces présentées il y eut du Dvorak, du Haydn et du Verdi. Ce fut un splendide après-midi. Le capitaine Ferland en profita pour souligner la présence dans l'auditoire de son père et de son premier maître en musique: l'auditoire leur fit une ovation bien méritée. Nous remercions encore une fois le lieutenant-colonel Garneau qui fut l'organisateur de cet après-midi.

Rivalité

Une bonne journée nous apprenons que la Syntaxe a lancé un défi en épellation et orthographe à la Méthode. Les termes de la rencontre (12 chevaliers contre 12 chevaliers) ayant été acceptés, les deux classes descendirent au gymnase et le combat commença. A la surprise générale les lionceaux de Syntaxe sortirent vainqueurs avec un résultat de six à trois. Les Aigles de Méthode trouvèrent le résultat plutôt indécisif et pour rétablir leur supériorité légèrement blessée ils provoquèrent la Syntaxe à un duel à la balle-dure. Une partie de cinq manches donna la victoire à la Méthode par le score de deux à zéro. Cette fois la Méthode trouva le résultat décisif et péremptoire.

Publications

Est-ce la faute au soleil précoce? Est-ce une nouvelle ardeur qui se propage à la génération montante? Toujours est-il que la Belles-Lettres et la Rhétorique se sont mis en frais de publier des morceaux choisis réunis en albums fort bien présentés.

La Belles-Lettres annonce: "Nous avons écrit ici le meilleur de nous-mêmes en nos meilleurs mots. Ce cahier voudrait évoquer comme son titre un paysage de verdure: printemps de l'âge, de l'expérience, de la sagesse, du style, et de l'esprit peut-être aussi. Il n'a donc aucune prétention — comme son titre même (Avrils) — voulant être un bouquet de jeunesses plutôt qu'une anthologie d'oeuvres réussies." C'est trop peu dire! Il y a des pages qui se lisent très bien comme "Bataille de rue", meilleur roman de l'année en Belles-Lettres et oeuvre de Rhéal Teffaine. Il y a aussi une appréciation de Saint-Exupéry par Robert Painchaud, appréciation bien personnelle et de belle envolée.

La Rhétorique publia son cahier qui a pour but de réunir tous les élèves dans l'expression multiforme de l'idéal inscrit dans la devise de la classe: "Hommes clairs". Ainsi nous abordons "L'Homme clair et la science" par André Gobin; "L'Homme clair et la Musique" par Philippe Jubinville. Jules Fiola y va de son article: "Le bonheur malgré les hommes". Paul St-Hilaire écrit ses réflexions sur l'éducation. Guy Roy aborde la liberté, Laurent Lamontagne la politique et Arthur Trudeau la sympathie. Par ces quelques exemples vous pouvez mieux comprendre l'activité intellectuelle et artistique de nos classes de lettres.

Au congrès des instituteurs

Le 10 avril, le R. P. L. Chabot, S.J., contribua au succès de la soirée finale du Congrès des Instituteurs par un choix de trois chansons. Son choeur bien entraîné donna une exécution parfaite fort appréciée de l'assistance. Ce choeur chanta "Le Rêve passe", "Une plume au vent", et "Grand'mère a tant dansé". Il faudrait aussi signaler la troupe théâtrale de St-Claude dirigée par M. l'abbé Prescott, qui vint donner une saynète fort bien jouée représentant d'une façon tragi-comique une scène de vie en Provence. L'assistance a fort applaudi ce beau succès.

Chez les philosophes

Dimanche soir, les finissants du collège se sont réunis pour une petite soirée intime avec leurs anciens professeurs. Autour d'un beau buffet froid ils ont évoqué des souvenirs de leurs premières années au collège, ils ont relu ensemble ces fameuses compositions que leurs professeurs, jadis, vantaient aux quatre coins cardinaux. Puis, arriva le clou de la soirée. Il faut expliquer qu'en versification chacun avait cérémonieusement écrit sur papier apte à conserver un secret, leur future vocation. Alors, dimanche soir, on brisa cette bouteille et on lut le choix de la profession élue par chacun en versification. Inutile de dire que les commentaires fusaient de toutes parts: "Comment croire que j'ai choisi d'être pharmacien en versification!" "Et moi, je voulais faire un pompier en éléments, un professeur en versification et me voilà aujourd'hui à la porte de la Faculté de Médecine!"

Séance de classe

Le samedi 12 avril, devant le R. P. Supérieur du Juniorat, le R. P. Recteur, quelques Pères et le cours de grammaire, la versification donna sa séance de classe. Nous y eûmes quelques extraits du "Médecin malgré lui" de Molière. Harold Gaboury dans le rôle de Sganarelle s'y distingua comme une des grandes trouvailles de l'année pour le théâtre. Il joua son rôle avec une verve et un brio qui suscita l'admiration des spectateurs. Robert Labossière, dans le rôle de la belle Lucinde, revêtue d'une jolie robe bleue et d'un sourire angélique, remporta un succès imprévu. Arthur Aubin remplissait le rôle de Valère et Hubert Bohémier celui de Lucas. Gilbert Rosset jouait le vieux Géronte et Aimé Isabey le rôle de Jacqueline. A part ce succès bien mérité, il faut souligner le mérite esthétique des Baladins, G. Teffaine, R. Robert, H. Bouchard, L. Loiselle et E. Tétrault lorsqu'ils récitèrent "Le cor" de Victor Hugo, un extrait de Cyrano de Bergerac et une poésie d'Alfred Desrochers. Leur ton choral avec un mime sobre et suggestif servit à rehausser les nuances du texte et à convier la plénitude du sens aux spectateurs attentifs.

Y. Bruyère, Y. Allard, J. Dansereau, M. Comeault et R. Wendling nous servirent une saynète qui se passait au presbytère et où l'on peut réévoquer des souvenirs de collège. Plusieurs artistes exécutèrent des morceaux de musique, comme Robert MacDonald au piano, ainsi que Gilbert Teffaine et Roland Robert. On applaudit les duettistes de la versification: A. Aubin et M. Comeault. Le tout se termina par la chanson de classe et les chaleureuses félicitations du R. P. Recteur. On imagine sans peine les heures de préparation que cette belle séance exigea de la part du professeur.

St-Georges

Les cérémonies religieuses de la semaine sainte furent rehaussées par la présence de M. l'abbé Paul Gagné et d'un séminariste.

La famille Paul Boulet a passé les vacances de Pâques à Notre-Dame-de-Lourdes.

La famille Félix Vincent a visité la Rév. Sr St-Vincent Ferrier, de St-Boniface.

M. et Mme Georges Dupont ont rendu visite à la Rév. Sr Marie-Ste-Gisèle, Missionnaire Oblate, à la Rév. Sr Marguerite Dupont, de la maison provinciale des Soeurs Grises, à M. Préalapra, de l'hospice Taché, et à M. Mathias Dupont, patient à l'hôpital St-Boniface.

Les institutrices de l'école Allard sont allées passer les vacances de Pâques dans leurs familles à La Broquerie et à St-Joseph.

Swan River

Thé et vente

Les dames de la Ligue Féminine Catholique de Swan River tiendront un thé annuel et une vente de pâtisserie, le samedi 26 avril. Le thé s'ouvrira à 2 h. p.m. au soubassement de l'église St-Colomban.

Les dames sont très actives. Elles ont organisé des parties de cartes tous les mercredis soirs durant les mois d'hiver et une fois par mois elles organisent un diner ayant lieu après la messe de 11 h. pour tous les paroissiens. Ces diners sont considérés comme des rencontres amicales entre les paroissiens. Ils aident en même temps à débourser les dépenses de la nouvelle église qui a fort belle apparence maintenant que l'intérieur est presque complété.

Sainte-Claire

Décès

La paroisse vient de perdre sa plus ancienne paroissienne dans la personne de Mme Antoine Laplante, décédée à l'âge de 93 ans et 5 mois. Quoique demeurant à 4 milles du village, elle a assisté à la messe de minuit et aux messes du dimanche en janvier. Elle était d'une vigueur surprenante et a conservé l'usage de toutes ses facultés jusqu'à la dernière minute. Elle est morte, non de maladie mais de vieillesse.

Elle a eu le bonheur le dernier mois de recevoir la communion tous les deux jours durant trois semaines et chaque jour, la dernière semaine. Le vendredi saint au matin, dans son lit, elle faisait le chemin de la croix; à 11 h. 30, elle communiait et une heure plus tard, elle rendait son âme à Dieu.

Mme Laplante laisse dans le deuil cinq fils, Joseph, Michel, Norbert, Patrice et Philias; cinq filles, Marie, à la maison, Delphine (Mme Antoine Larocque), Lucie (Mme Alexandre Laliberté), Agnès (Mme Larivière), de Grand Rapids, Michigan, et Nellie (Mme Getz), de New-York.

Fort Garry

Excellentes organisations

Comme il fait bon de se dévouer aux organisations, la main dans la main, s'aidant mutuellement. Toute tâche semble plus facile et voilà ce que font les dames de Ste-Anne et de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse St-Vital de Fort Garry qui, sans cesse comme une ruche d'abeilles, travaillent aux besoins grandissants.

Les trois organisations principales de l'année sont les thés "Daffodil" et "Annuel" et le banquet d'automne. Et que dire de la vente de billets des Chevaliers de Colomb, le pique-nique, la soirée de plaisir pour les enfants à Noël, l'aide à la Croix-Rouge, la marche des dix sous, la caisse de bienfaisance, les visites aux hospices, hôpitaux et maisons privées, l'achat et la confection des soutanes et des surplis, la distribution de paniers de fruits, la vente "Rummage". Toutes ces organisations furent un succès complet.

Sincères remerciements à celles qui, dans l'ombre, travaillent si ardemment; qu'elles se souviennent qu'un devoir rempli laisse quelquefois dans l'âme un sentiment qui ressemble au remords, celui de n'avoir point fait assez. Ces dames redoubleront d'efforts et se retrouveront chaque mois à la communion et à l'assemblée mensuelle.

La Salle

Va-et-vient

M. et Mme Richard Tellier et leur famille, de Manitou Wadge, Ont., rendirent visite à Mme Emma Tellier et à ses fils, récemment.

M. Normand Tellier partit à destination de la Colombie-Britannique, le dimanche 13 avril. Il visitera sa soeur, la Rév. Sr Marie-Irène, des Soeurs de l'Enfant-Jésus du Puy, à Vancouver-Nord.

M. et Mme Philippe Lafond et leur famille, de Rainy River, Ont., étaient en promenade chez leurs parents, M. et Mme Charles-Edouard Lafond, et chez Mme Florida Lafond, du 29 au 31 mars. Ensuite, ils rendirent visite à M. et Mme Alphonse Péloquin, de St-Norbert, accompagnés de M. et Mme C.-E. Lafond.

Les Rév. Srs Claire-Lucille et Emilia, Filles de la Croix, assistèrent à la convention annuelle des institutrices tenue à Winnipeg et St-Boniface au cours de la semaine du 6 avril.

La Rév. Sr Emilia avait la joie de recevoir la visite de sa mère, Mme J.-E. Benoit, de Willow-Bunch, Sask., et de sa tante, Mme Ida Laurin, de St-Boniface, le dimanche 13 avril.

MM. Francis Pichette, Noël Trudeau et Roland Lafond, de St-Boniface, rendirent visite à M. et Mme C.-E. Lafond et à leurs fils, Jules et Claude, à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Arsène Daoust est en promenade actuellement chez son fils, et sa famille, de Fannystelle.

Les cloches du Pavillon du St-Siège, à Bruxelles

BRUXELLES — Les 36 cloches destinées au Pavillon du St-Siège, "Civitas Dei", de l'Exposition internationale de Bruxelles viennent d'être amenées. Ces cloches, qui couvrent trois octaves, ont été fondues dans les Fonderies Petit et Fritzen de Hollande; elles seront placées dans un campanile spécialement aménagé à cet effet. De plus, la Maison Petit et Fritzen a mis également à la disposition du Commissariat général du St-Siège un gros bourdon, qui sera placé sur un piédestal spécial. Les carillonneurs les plus réputés de Belgique et de Hollande donneront des concerts de carillon au cours de l'Exposition internationale de Bruxelles.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL DE LA BROQUERIE

Initiation

Le dimanche 27 avril sera un grand jour pour les Chevaliers de Colomb et la paroisse, puisque c'est le jour où nous formerons le conseil de La Broquerie. C'est aussi le jour où nous verrons de nouveaux frères faire le dernier pas vers la Chevalerie.

Nous félicitons le frère, M. l'abbé L. Senez, qui a travaillé à la réalisation de ce projet.

La majorité des Chevaliers de La Broquerie appartenait auparavant au Conseil Jubinville de Lorette qui est certainement peiné de nous voir partir, mais qui devait s'en douter depuis l'initiation du 8 décembre 1957.

Merci à nos frères de Lorette et bienvenue aux nouveaux membres.

Avec notre nouveau conseil nous compléterons la paroisse en ayant une association pour les différents groupes de gens.

Paul ITIQUE.

Haywood

Baptêmes

Denis-Richard-Joseph, fils de M. et Mme Omer Poirier. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Poirier, grands-parents de l'enfant.

Bernadette-Marie, fille de M. et Mme Albert Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Beaudry, oncle et tante de l'enfant.

Lawrence-Joseph, fils de M. et Mme Rudolf Tarko. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Souque, oncle et tante de l'enfant.

— La paresse va si lentement que la pauvreté n'a pas de peine à l'atteindre. — FRANKLIN.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Jérôme Lavallée sont allés visiter leur fils, Cyrille, à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg.

M. Gregoire Gaudry, de Sudbury, Ont., est en vacances de 30 jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry, ainsi que Mlle Muriel Gaudry, de Ste-Agathe.

Mme A. Fontaine et ses filles, Laurence et Muriel, de St-Boniface, et M. et Mme Paul Carrière, d'Otterburne, visitaient M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, Mlle Marie Delaurier, M. et Mme J.-L. Verrier, de Norwood, M. Gédéon Delaurier, de Headingly, M. Georges Verrier et ses deux fils, Jean et Denis, de St-Norbert, Mlle Louise Girard et M. Claude Perrin, de Winnipeg, visitaient M. et Mme J.-E. Verrier, dernièrement.

M. et Mme C. Barlow, de Toronto, et Mlle Dorothy Colliou, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Alexis Colliou.

M. Georges Abegrall, de Vancouver, visite ses parents, M. et Mme Louis Abegrall.

Etaient en visite chez leurs parents pour Pâques: MM. et Mmes Denis et Clément Chartrand, M. Jean Chartrand et Mlle Mable Chartrand, tous de Winnipeg, et M. et Mme Michel Szustygesto, de St-Adolphe.

Les RR. PP. Claude Kerbrat et G. Lafaille, O.M.I., de Deerhorn, ont visité MM. et Mmes Hervé Kerbrat et J. Boucher.

Concours de gigue

Le lundi 7 avril, à la salle paroissiale, a eu lieu un concours de gigue, organisé par M. Emile Lavallée et ses "Laurentian Vallie Boys". Le premier prix fut gagné par M. Gordon Lavallée, de St-Ambroise; le 2e prix, M. Michel Desjarlais; le 3e prix, M. Baptiste Richard.

La soirée fut des plus intéressantes. M. Emile Lavallée remercie tous ceux et celles qui sont venus prendre part à cette soirée.

Retraite fermée

Les dames de St-Laurent qui se sont rendues à St-Boniface pour la retraite fermée du 11 au 13 avril furent Mmes François Gratton, Paul Buors, Adrien Chartrand, N. Dumont, Joseph Allard et Eugénie Carrière. Elles sont revenues très heureuses d'y avoir assisté.

Laurier

Exposition

Le mardi 15 avril, une exposition de gravure sur aluminium avait lieu en la salle paroissiale. Durant les mois d'hiver, une quinzaine de dames avaient pris ce cours de gravure donné par Mlle Velma Reid, de Dauphin. Des jeux de toutes sortes furent exécutés et un succulent goûter termina la soirée.

Malade

Souhait de prompt rétablissement à M. Valmore Desroches, hospitalisé depuis deux semaines à Ste-Rose-du-Lac.

Baptêmes

Le 19 mars: Dolorès-Lorraine-Marie, fille de Harry Gray et de Rita Delaurier. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Gingras.

Le 5 avril: Marie-Dominique, fille de Paul Bouchard et de Marie-Rose Callarec. Parrain et marraine, Paul Callarec et Jeannine Bouchard.

Partie de cartes

Le dimanche 20 avril aura lieu, à Laurier, la troisième partie de cartes au profit de l'église.

Erreur

Sous la rubrique "Les Français dans l'Ouest Canadien" de Donatien Frémont, il s'est glissé une légère erreur: La veuve de Pierre Mignon a épousé Azarie Nault et non Jean Nault. M. Jean Nault épousa Anna Rosanna Poulin le 3 février 1913, à McCreary.

Ste-Amélie

M. et Mme Paul Martin, de la province de Québec, et M. et Mme Denis Godard, de St-Vital, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters pour Pâques.

Mlles Lorraine Pinette, Léa Archambault et Adeline Corbel, du couvent de St-Charles, et M. Gérald Archambault, du collège d'Otterburne, ont passé les vacances de Pâques dans leurs foyers.

M. et Mme C. Berthelette, de Winnipeg, M. et Mme Armand Rivard et leur famille, de Camp Shilo, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Maurice Soucy, de Dryden, Ont., ont passé quelques jours chez M. et Mme L. Soucy et chez leurs soeurs et beaux-frères.

MM. Laurent et Gilbert Pinette, accompagnés de M. et Mme Jerry Roussin et de leur famille, de Dryden, Ont., étaient en visite à St-Amélie.

M. et Mme Paul Bonin et leurs enfants, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents de Ste-Amélie et Ste-Rose.

M. et Mme Maurice Gendron, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme Fred Pinette.

M. Marc Marion et Mlle C. Henry, de St-Boniface, ont rendu visite à leur parenté de Shergrove et Ste-Rose.

M. et Mme E. Robidoux et leur famille, de St-François-Xavier, ont passé les vacances de Pâques chez Mme D. Gagnon.

M. et Mme George Verhaeghe sont allés à Winnipeg pour affaires et visitèrent leurs parents et amis pendant 3 ou 4 jours.

M. Albert Ferec est revenu chez lui après avoir travaillé dans le nord pour environ six semaines.

M. et Mme Fred Rank, de Sandy Bay, ont passé la fête de Pâques chez M. et Mme A. Ferec.

M. Frank Beheyt et son fils, Robert, sont allés à Winnipeg avant Pâques pour quelques jours.

M. et Mme Bill Bilous, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs frères et belles-soeurs, le dimanche de Pâques.

Malades

Souhait de prompt rétablissement à MM. Jos. Grandbois et Albert Labelle, patients à l'hôpital de Ste-Rose.

Naissances

A M. et Mme Raymond Landry est née une fille.

A M. et Mme Benoit Pelletier, de Dauphin, est né un fils.

Présentation, à Willow-Bunch, d'un film-causerie mensuel

WILLOW-BUNCH — Le Cercle d'Education des Adultes de Willow-Bunch a présenté son film-causerie mensuel, le dimanche 13 avril, au théâtre Palace.

Un court film intitulé "Les chansons de Marseille" fut suivi d'une causerie pour les jeunes, donnée par Mlle Thérèse Boulianne, institutrice à Willow-Bunch. Le grand film, une comédie intitulée "L'héroïque M. Boniface", fut ensuite présenté.

Le prochain film aura lieu le dimanche 11 mai. Bienvenue à tous. Merci à tous ceux et celles qui prirent part à celui-ci.

Va-et-vient

M. et Mme Edmond Cornellier sont arrivés dernièrement de leur voyage dans l'Est où ils passèrent l'hiver chez des parents et amis.

M. Edouard Montpetit est arrivé dernièrement de son séjour en Floride.

M. et Mme Albert Lemieux sont partis dernièrement pour la Colombie-Britannique; ils visiteront leurs parents et amis.

Correction

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique. C'est Mme Alphonse Lafrenière qui est revenue de l'hôpital de Gravelbourg, dernièrement, et non pas M. Lafrenière. Lui-même, cependant, est allé chercher son épouse avec sa fille, Lucille.

Mariage

Le lundi 7 avril eut lieu, dans l'église St-Ignace de Willow-Bunch, le mariage de M. Lucien St-Yves, fils de M. et Mme Alfred St-Yves, de Willow-Bunch, avec Mlle Vivianne Gaudreau. Des cantiques furent chantés durant la sainte messe qui fut dite par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé.

Après la cérémonie, les parents et amis se rendirent chez le frère et la belle-soeur du marié, M. et Mme Albert St-Yves, où un vin d'honneur et un délicieux diner furent servis. Le soir, une veillée dansante eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb.

Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

M. et Mme J. Kwasnicki (Gilberte St-Yves) et leur famille, de Maxtone, et M. André St-Yves, de Radville, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, à l'occasion du mariage de leur frère, Lucien.

Malades

Sont à l'hôpital local: Mmes Georges Martin et M. Gareau; à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg: Mme François Rodrigue, patiente depuis quelques jours; à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina: M. le Dr André Lizaire, patient depuis quelques semaines après avoir subi une opération dernièrement.

Décès

M. Grégoire Rivard, autrefois de Willow-Bunch, est décédé et a été inhumé dernièrement au Manitoba.

Mme P. Warner (Jeannine), fille de M. et Mme Osias Bruneau, de Willow-Bunch, est décédée le lundi 7 avril à Whitehorse, Yukon. Son frère, Aimer Bruneau, est parti par avion pour assister aux funérailles.

Prince-Albert

Assemblée

Récemment, la branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. L'élection des membres de l'exécutif donna les résultats suivants: présidente, Mme A. Gillingham; secrétaire, Mme Florence Fournier; trésorière, Mme H. Demers, toutes élues par acclamation; vice-présidentes, Mmes M. Smithwick, D. Yungwirth, R. Pfeiffer, D. Carrier et H. Dansereau.

Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, fit l'installation des membres de l'exécutif et lut l'acte de consécration. On présenta à l'ex-présidente, Mme N. Moker, un cadeau en appréciation de son dévouement inlassable. Cette dernière remercia les membres de leur magnifique coopération durant son terme d'office.

Les membres devront assister en corps à une messe le 26 avril, en l'honneur de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Soirée d'amateurs

La soirée d'amateurs au profit du poste de radio français CFNS aura lieu le dimanche 20 avril dans la salle du Club Canadien, à 8 h. p.m. Le prix spécial d'assistance sera d'une valeur d'au moins $20.00. Comme la condition des routes s'améliore rapidement, on s'attend à ce que la salle soit littéralement remplie ce soir-là. Venez en foule et surtout emmenez vos enfants et petits-enfants.

Partie de cartes

Voici les gagnants de la soirée régulière tenue à la salle des Chevaliers de Colomb le dimanche 13 avril: aux cartes, Mlle Eugénie Duret (90), Mme Aristide Guillet (68), MM. Armand Gaudet (87) et A.-L. Pagé (70); au bingo, Mlles Irène Audy et Shirley Fairfield (2), MM. Armand Gaudet, A.-L. Pagé et Arcandi Trudeau. Le prix d'entrée échut à M. Orphir Goddu. Le goûter fut servi par Mmes O. Goddu et Roméo Frénette.

Baptêmes

Le 16 mars: Lorraine-Béatrice-Marie, fille de Misaël Gaudet et d'Aline Trumier, née le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Trumier, de St-Louis, oncle et tante de l'enfant.

Le 6 avril: Diane-Aline, fille de Louis Marcotte et d'Hélène Goddu, née le 29 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Damien Gignac, d'Albertville.

Le 13 avril: Patrice-Claude, fils de Marcel Dansereau et de Marcelle Casgrain, né le 13 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Casgrain, de Winnipeg, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Albert Dansereau, de Prince-Albert, ses grands-parents.

Le 13 avril: Michelle-Marie, fille d'Auguste Sarrazin et de Louise Mandin, née le 16 mars. Parrain, M. Henri Sarrazin, grand-père de l'enfant, et marraine, Mme Augustine Sarrazin, de Prince-Albert, son arrière-grand-mère.

Le 13 avril: Guy-Lionel-Joseph, fils de Paul Dansereau et d'Irène Moyen, né le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Moyen, de Zenon Park, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Léon Sergent, de Meadow Lake, sont retournés après avoir passé une semaine en visite chez MM. et Mmes Maurice et Jules-S. Casgrain.

Dumas

Va-et-vient

M. Aristide Dumont a ramené sa mère, Mme O. Legault, et Mme M.-L. Rollin qui étaient en visite chez leurs enfants de Régina.

M. Lionel Larrivée, de Régina, était de passage chez ses parents, en fin de semaine.

Etaient en visite chez M. et Mme R. Zébière: leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Emile Baudu et Alice, de Kipling; chez M. et Mme Alex. Boulet: Mme G. Lemoine et ses filles, de Wawota; chez M. et Mme Alphonse Lamontagne: M. et Mme Léo Lamontagne, de Wawota.

Bazar et bingo

Le dimanche 13 avril ont eu lieu un bazar et une soirée de bingo. La somme de $65.50 fut réalisée. Un coussin et une poupée faits par Mme Boulet furent raflés et gagnés par M. René Bourgon et Mme R. Zébière. De beaux prix furent gagnés au bingo. La soirée se termina par un succulent goûter.



La cause de béatification du R. P. Titus Brandsma, o.c., prêtre hollandais carmélite, surnommé le "héro de la presse catholique en Hollande occupée par les Nazis", a été commencée par la Sacrée Congrégation des Rites. Un procès préliminaire en vue de la béatification commença dans le diocèse en 1955. Le Père Brandsma naquit en 1881 et s'éteignit dans un camp de concentration en 1942.

Coderre

Çà et là

Le mercredi soir 9 avril eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Georges Gagnon, présidente. Le morceau de résistance à l'étude fut le discours du Saint-Père, adressé aux dames catholiques.

Le jeudi 10 avril, la salle publique était remplie à capacité pour la seconde apparition des jeunes talents, faisant partie de la fanfare locale. Le programme musical d'environ une heure fut suivi d'un bingo au profit de la fanfare. L'intermission durant le bingo fut appréciée pour écouter Mlle Aline Boucher, de Gravelbourg, au piano; celle-ci était en visite avec sa mère chez Mme E. Ferrara (Yvette Boucher). M. l'abbé F. Ducharme, curé, se fit entendre dans un solo de baryton.

Le dimanche 13 avril, les Chevaliers de Colomb de Coderre et de Courval se réunirent au presbytère pour discuter la possibilité d'un sous-conseil. Souhaitons que cette première réunion ait des suites.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, se rendit à la journée sacerdotale, le vendredi 11 avril, à Gravelbourg, et samedi, les Rév. Mères Marie-Edouard et St-Claude se rendirent à la convention des éducateurs, deux journées d'étude dirigées par M. Réal Michaud, de Montréal, secrétaire du Centre National de la Radio.

Mlle A. Carrier, de Ferland, épouse M. Lionel Ruest, de Frenchville

FERLAND — Le lundi 7 avril, M. l'abbé M. Ruest bénissait le mariage de son frère, Lionel, et de Mlle Aida Carrier, fille de M. et Mme Arthur Carrier et chanta la messe à leurs intentions. Les pères respectifs des mariés servaient de témoins. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Goddu et Mlle Yvonne Carrier. Au choeur, on remarquait MM. les abbés L. Poulin et E. Brouillard.

La mariée était ravissante dans une robe blanche, trois-quarts, en taffetas et tulle. Elle portait un voile court. Son bouquet se composait de roses rouges. La fille d'honneur était revêtue d'une toilette de taffetas et tulle rose corail et d'un petit chapeau assorti. Elle portait un bouquet de roses roses.

Mme Omer Barsalou touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb. Le souper et la veillée eurent lieu à Ponteix et Admiral respectivement.

Les nouveaux époux résideront à Frenchville.

Baptêmes

Robert-Guy, fils de Fernand Fortin et de Lucille Morin, né le 29 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Chabot, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Bernadette, fille de Lucien Beaudoin et d'Alice Hamel, née le 8 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Vermette, de Port Albany, C.-B., oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Medelger Chabot.

Malades

Mme Louis Fournier est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina pour intervention chirurgicale et Mme Gérard Desharnais, à l'hôpital de Ponteix.

Films sur les vocations

M. l'abbé R. Larivière a su intéresser les paroissiens en présentant des films sur les vocations, dimanche dernier.

Va-et-vient

M. et Mme Paul-Emile Lacasse sont retournés sur leur ferme, à Cadillac, après avoir passé l'hiver à Ferland.

Le R. P. A. Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu aider à M. l'abbé E. Brouillard, curé, pour le samedi saint et pour la messe de Pâques.

M. l'abbé G. Couture, chancelier de Gravelbourg, était en visite chez ses frères et belles-soeurs pour Pâques; M. Alfred Dion, du Manoir de Ponteix, chez les familles Dion, J. Chabot et L. Lacasse; Mme Willie Hamel et ses enfants, chez M. et Mme Lucien Beaudoin; M. et Mme P. Gauvin et Roger, de Régina, chez M. et Mme Avila Chabot; M. et Mme Kupchey et leurs enfants et Mlle Lorraine Fournier, de Régina, chez M. et Mme Louis Fournier; M. Roméo Dion, de St-Claude, et Mlle Suzanne Clermont, de Moose Jaw, chez M. et Mme Sylvio Clermont; Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, de Tabor, Alta, chez M. et Mme Jos. Chabot; Mlles Edith et Antoinette Chabot, de Moose Jaw, chez M. et Mme Antonio Chabot; Mme Marcel Nadeau et son fils, d'Alberta, chez M. et Mme Georges Lacasse; M. Maurice Langlois, de St-Victor, et Mlle Marie-Paule Laberge, de Régina, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme R. Ponteaux, de Gravelbourg, chez M. et Mme Adrien Brisebois; M. et Mme Roger Vandesord, de Moose Jaw, chez M. et Mme Medelger Chabot; Mlles Pauline et Julienne Larose, de Saskatoon, chez M. et Mme Pierre Larose; M. Raymond Fournier, de Saskatoon, chez M. et Mme Robert Chabot; M. et Mme Raymond Chabot et leurs fils, de Ponteix, chez M. et Mme Avila Chabot; Mlle Morin, de Gravelbourg, chez M. et Mme Jos. Morin.

Les enfants de la paroisse, étudiants dans des couvents et des collèges, sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents.

Naissance

M. et Mme Alfred Béchard sont les heureux parents d'une fille née au mois de mars.

Saint-Hubert

Etaient en visite à St-Hubert durant la semaine de Pâques: M. et Mme J. Decelles et leur famille, de Shoal Lake, Man.; M. et Mme B. Barnett, de Gimli, Man.; M. et Mme L. Matile, de Winnipeg; M. et Mme G. Brûlé et leur famille, de Lebret; M. et Mme Y. Gatin, de Grenfell; M. et Mme B. Strandlund, de Broadview; M. et Mme J. Bachtold, de Weyburn; MM. et Mmes Léo et Louis Dureault, de Wolseley; Mlle V. Decelles, de Kendal; Mme G. de Laforest et sa famille, MM. J. Boutin et A. Gatin, de Régina; Mlles R. Beaulac, L. Gatin, R., G. et M.-B. Brûlé et G. Tchotch, de Moose Jaw; M. et Mme O. Brûlé, de Régina.

M. A. Pelletier est allé à Brandon, dernièrement.

MM. A. Beaujot, H. Paquin et A. Payot sont allés à Régina, récemment.

Malades

Mme M. Boutin est revenue de Whitewood où elle fut hospitalisée.

M. A. Jeannot est patient à l'hôpital de Whitewood; Mme E. Gatin, à l'hôpital de Moosomin où elle a subi une opération.

Assemblée

L'assemblée des Dames d'Autel eut lieu le mercredi 9 avril chez Mme A. Smeets. Neuf dames et une visiteuse étaient présentes. Le prix d'entrée donné par Mme P. Jordens fut gagné par Mme A. Smeets.

La prochaine assemblée aura lieu le mercredi 7 mai chez Mme M. Boutin.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La popularité des soirées d'amateurs au profit de CFNS ne cesse de s'accroître. Deux représentations sont à l'affiche cette semaine: les résidants de Bellevue organisent leur soirée pour le samedi 19 avril, tandis que les Canadiens français de Prince-Albert ont inscrit la leur pour le dimanche 20 avril. Toutes deux promettent d'être très intéressantes.

Félicitations au jeune Louis-Arthur LeBlanc, de Zenon Park, qui est sorti vainqueur du dernier concours des bambins.

La semaine de la radio canadienne sera observée cette année du 4 au 11 mai et l'événement sera souligné par un concours qui ne manquera pas d'attirer l'attention des auditeurs. Nous ferons connaître en temps et lieux les conditions de participation, mais on peut déjà affirmer qu'il y aura au moins 2 postes de radio à gagner.

Une nouvelle émission a été inscrite à l'horaire du dimanche; il s'agit de "Plantes et jardins" qui est entendue à 4 h. 15. L'animateur en est le R. P. Laflamme, C.S.V., d'Otterburne, Man.

A partir du 19 avril, "L'heure de l'opéra" remplacera les transmissions qui nous venaient en direct du "Metropolitan Opera" de New-York, le samedi midi. Roger Daveluy, le réalisateur de "L'heure de l'opéra", a choisi "Louise" de Gustave Charpentier pour sa première émission.

Aux "Nouveautés dramatiques", on présentera le dimanche 20 avril, à 5 h., un texte de Robert Gil, intitulé "Deux frères". C'est un drame poignant opposant un financier à son frère, prêtre et aumônier de prison.

Une émission spéciale sur Alphonse de Lamartine est inscrite à l'horaire du mercredi 23 avril, de 6 h. à 7 h. du soir. "Le dernier chant d'un grand poète", texte de Jean-Raymond Boudou, commémorera le centième anniversaire de la publication de la dernière oeuvre de Lamartine: "La vigne et la maison".

Nous revenons à l'heure normale le 23 avril. Surveillez notre horaire de très près.

Radville

Le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., de Lebret, est venu aider MM. les abbés E.-A. Yandeau et M. George pendant la semaine sainte.

Quatre religieuses de l'hôpital St-Joseph sont allées en retraite à Régina, le 5 avril.

M. et Mme Georges Delanoy et M. Maurice Graveldt sont allés assister au mariage de M. et Mme Rodolphe Gabriel (Thérèse Minns), à Laflèche.

M. et Mme François Porte et Mme Porte sont allés à Régina pour affaires et en profitèrent pour visiter Mlle Monique Porte, comptable à l'hôpital Général de Régina.

Malades

M. Henri Reabin, de Ste-Colette, a dû être transporté à l'hôpital après un accident d'automobile survenu à St-Boniface le 5 avril. Son état est satisfaisant.

M. Harvey Tremblay a été transporté à l'hôpital lorsque son automobile capota sur la route no 28, près de la ferme de M. Miller. Son état est assez lamentable.

Mme Jules Delanoy est hospitalisée à Radville.

Avis

Dorénavant, un stationnement parallèle sera exigé dans la rue de l'église et l'avenue de l'école publique.

Montmartre

M. et Mme N. Faubert, de Régina, étaient en visite chez Mme R. Rainville et sa famille.

M. et Mme Arthur Corriveau, de Winnipeg, ont rendu visite à leur mère, Mme A. Corriveau, et à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Lerminiaux.

M. Denis Coolican et sa soeur, Jacqueline, ont passé les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme B. Coolican.

M. et Mme Eugène Dubord et leurs enfants, de Moose Jaw, et M. Denis Dubord, de Régina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme A. Dubord.

Mme Armand Labrèche, du sanatorium de Fort San, était dans sa famille pour un congé de six jours.

Mlle Yvonne Roy et M. et Mme B. Lévesque, de Régina, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Armand Roy.

M. et Mme P. Goulet et leurs enfants, de Régina, ont rendu visite à M. Palma Goulet.

M. et Mme Roger Lachambre et leurs enfants, de Régina, M. et Mme Armand Dureau et leurs enfants, de Wolseley, étaient de passage chez Mme Hélène Lachambre.

M. et Mme Gaudet et leur fillette passèrent la fin de semaine de Pâques chez leurs parents. Quelques religieuses du couvent se rendirent avec eux à Saskatoon pour rendre visite à Sr Marie-Agnès, hospitalisée depuis plusieurs semaines.

Réunion Foyer-Ecole

Une très intéressante réunion de Foyer-Ecole avait lieu le vendredi soir 11 avril, dans l'auditorium du couvent. Une quarantaine de parents étaient présents ainsi que le personnel enseignant. Après que quelques sujets d'actualité furent discutés, la soirée fut agrémentée d'un court programme très divertissant.

Il fut décidé que les réunions seraient discontinuées pendant l'été pour recommencer l'automne prochain.

Naissance

A M. et Mme Marcel Lévesque est né un fils.

Sintaluta

M. et Mme Paul Français sont allés au Lac Marguerite chercher leur fillette, Madeleine, qui a passé les vacances de Pâques chez ses oncle et tante, M. et Mme Jean Français.

M. et Mme Antoine Ecarnot se sont rendus à Montmartre pour être les parrain et marraine de leur petit-neveu, fils de M. et Mme Luc Jan, et ramener leurs enfants, Rose-Alma et René, qui étaient en promenade chez leurs parents et amis.

M. et Mme Roch Fortin sont allés à Dominion City pour visiter M. et Mme Laurent Fortin et pour être les parrain et marraine de leur première petite-fille, Kareen-Rose.

Dames de l'Autel

Le mercredi 9 avril, les dames de l'Autel ont tenu une assemblée pour l'élection des officières. Mme Jos. Pitre fut élue présidente. Ont été réélues: Mme Fred Dolter, vice-présidente, Mme Bill Spanier, secrétaire et Mme Marcel Français, trésorière; Mmes Jos. Stoppler et Antoine Ecarnot, pour les visites aux malades.

Saskatoon

M. l'abbé A. Ouellette, MM. Raymond Marcotte, A. Longtin et Jean Harvenne, MM. et Mmes C. Papen, T. Préfontaine et C. Vesnerey se rendirent à Duck Lake pour le service funèbre de M. l'abbé G.-E. Touchette.

M. et Mme Ian McLeod et Patty ont visité M. A. Longtin, en fin de semaine.

Mme A. Couture a eu la visite de Mme J. Marc (née Du Charland), venue de Paris, France, récemment.

M. et Mme V. Colleaux sont en promenade à Los Angeles après avoir passé quelques semaines à Honolulu.

Storthoaks

Sont venus passer les vacances de Pâques dans la paroisse: M. et Mme Oscar Desrochers et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. Arthur Chicoine; M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants, de Benson, chez M. et Mme Ernest Gauthier; M. et Mme Léo Audet, de Torquay, chez M. D. Labonté.

Mlles Alice et Marie-Aimée Jamault, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., vinrent rendre visite à des amis, en fin de semaine.

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche soir fut un succès. Remportèrent les prix aux cartes: M. Euclide Bourgeois, Mmes Paul Pierret et Ernest Gauthier et celui du grand total, Mme Laurent Henrion.

Les prix de bingo allèrent à Mme Jules Pierret (2), MM. Lionel Paradis, Jules Pierret, Basile Carrière (3), Laurent Henrion, Euclide Bourgeois et Constant Carrière (2) et Mme M. Schaeffer.

M. Mel Robertson gagna la poupée garnie de $10.00 et Mme Roméo Tourigny, celle garnie d'un $5.00. Le prix de la rafle échut à M. Henri Blezy et celui d'entrée, à Mme Lucien Gofflot.

Baptêmes

Le 3 avril: Delbert-Léonard-Joseph, fils d'Alfred Chicoine et de Jeanne Millette, né le 25 mars. Parrain et marraine, M. Léonard Chicoine et Mlle Rita Chicoine, frère et tante de l'enfant.

Le 13 avril: Wayne Peter, fils de John Elton et de Marthe Antoine, né le 18 mars. Parrain et marraine, M. John Elton, fils, et Mlle Lucille Chicoine, frère et cousine de l'enfant.

Le 13 avril: Thérèse-Jeannette-Yvette et Marie-Jeanne-Laurette, filles jumelles d'André Petit et d'Evelyne Bérard. Parrains et marraines, MM. et Mmes Fernand Petit et Wilfrid Cop, de Bellegarde, oncles et tantes des enfants.

Ponteix

Le R. P. Wm Sicotte, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, a aidé les prêtres à l'occasion de la fête de Pâques.

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, a visité ses parents, MM. et Mmes Victor Gauvin, Charles Gauvin et André Dubourt, à l'occasion de Pâques.

M. André Cloutier, assistant observateur pour la compagnie d'huile Caltex, a passé trois semaines chez ses parents, M. et Mme Benoit Cloutier, avant de se rendre à Sumatra, Indonésie.

M. Alcide Carignan, sergent dans le Princess Patricia, stationné à Esquimalt, C.-B., a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Edouard Carignan.

M. Emile Carignan, professeur à Lebret, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme E. Carignan.

Mme Simone Lorenz, de Régina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Benoit Cloutier.

M. et Mme Jos. Riffel et leur famille, de Régina, ont visité M. et Mme Louis Forget, à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Achille Stringer ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme J. Rennie, et de leur fils, de Golden Prairie.

Mme Marie Auger est revenue de St-Boniface où elle a passé l'hiver. Ses fille et gendre, M. et Mme M. Girard, l'ont accompagnée au retour et passeront quelque temps avec elle.

M. Michel Dubourt, de la Marine canadienne, de Vancouver, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme A. Dubourt.

M. Lucien Thibault est revenu de l'hôpital de Régina, en bonne voie de guérison.

M. A. Lalonde et sa petite-fille, Mlle Angéline Lasanté sont partis pour Vancouver où ils visiteront des parents.

Mme Berthe Beauchamp a eu la visite de ses fils et brus, MM. et Mmes Louis Beauchamp et leur fille, Yvette, Guy Beauchamp et Jean Beauchamp et leurs cinq enfants, de Frenchville, à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Gérard Laverdière et leur famille, de Frenchville, visitèrent Mme Bertha Beauchamp, le jour de Pâques.

Les enfants de la paroisse, étudiants aux collèges de Gravelbourg et Régina et aux couvents de Gravelbourg, Laflèche et Saskatoon, ont passé les vacances de Pâques dans leurs familles.

M. et Mme F. Desautels, de Maryfield, ont passé quelques jours chez M. et Mme Eudore Desautels.

Conférences de M. Réal Michaud sur le bon cinéma à Gravelbourg

GRAVELBOURG — M. Réal Michaud, du Centre Catholique National du Cinéma, de la Radio et de la Télévision (secteur français), fut le conférencier à la journée sacerdotale, tenue au couvent Jésus-Marie, le 11 avril. Cette journée se termina par un souper pour les propriétaires et opérateurs de cinéma de la région, où les personnes présentes purent entendre le conférencier du jour.

Le lendemain, 12 avril, M. R. Michaud donna une conférence aux maîtres et maîtresses du diocèse sur le même sujet et dirigea un cercle d'études dans l'après-midi. Il importe que les laïcs soient entraînés à considérer l'aspect moral des techniques de diffusion.

Semaine sainte

Toutes les cérémonies de la semaine sainte à la cathédrale furent présidées par S. Exc. Mgr Aimé Decosse; M. l'abbé D. Dugas, curé, avait obtenu la coopération du personnel de l'évêché et du collège pour rendre les offices solennels. Mgr Decosse donna le sermon du jour de Pâques.

Baptême

Lucien-Joseph-Paul, fils d'Omer Lizée et de Thérèse Germain, né le 28 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Donais.

Va-et-vient

Durant les vacances de Pâques, un grand nombre de parents et d'amis sont venus en visite dans la paroisse, entre autres: M. et Mme Dennis McDougall, de Régina, et Mme George Gould, de Winnipeg, chez M. et Mme Aimé Bourgeois; M. et Mme McCarthy et leur fils, de Régina, chez M. et Mme C. Coots; M. le Dr et Mme Raymond Piché et leur bébé et Mlle Denise Piché, d'Edmonton, chez M. et Mme Conrad Piché; M. et Mme Paul Fauchon et Connie, de Richlea, et Jean, de Régina, chez M. et Mme Léo Fauchon; M. Charlebois et Mme Ehman, de Calgary, et M. Georges Colpron, de Régina, chez M. et Mme Ernest Colpron; Mlle Léona Peltier, garde-malade graduée, chez M. et Mme Louis Peltier; M. et Mme Roger Bouvier, de Brooks, Alta, chez Mme Gracia Boucher; M. et Mme Oscar Fauchon et Priscilla et Mlle Eveline Fauchon, de Calgary, chez M. et Mme Alfred Fauchon; M. et Mme Normand Piché, de Calgary, chez les familles Eloi Piché et Arthur Nobert; M. et Mme Matt Wassill et leurs enfants, de Régina, chez M. et Mme S.-M. Bonneau.

Mme Ernest Colpron est allée passer quelque temps chez sa soeur, Mme Ehman, de Calgary.

M. et Mme Pierre Morin, d'Estevan, sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents, MM. et Mmes Jean Langellier et Noé Morin.

M. et Mme Ken Lundahl et leur bébé, de Penticton, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Bouvier.

Partie de cartes

La première partie de cartes au profit de l'église, organisée par le groupe A et B, a été un succès. Les prix d'entrée de $5.00 chacun furent gagnés par Mmes Louis Samoisette et Auguste Larochelle; ces prix avaient été donnés par Mmes Jos. Bouvier et Lionel Bourgeois.

Les prix au bridge, donnés par M. l'abbé D. Dugas, curé, et Mme Ulric Bouffard, furent gagnés par Mmes Georges Bourgeois et A. Moquin; les prix de consolation, donnés par M. l'abbé A. Guénette, vicaire, et Mme Armand Arguin allèrent à MM. L. Bourgeois et J. Flannery.

Au whist, les prix, donnés par Mmes Philippe Beauchesne et Emile Beaudoin, furent gagnés par M. Louis Braconnier et Mme Louis Samoisette; les prix de consolation, par M. Mike Rymek et Mlle Marie Arams.

Un succulent goûter servi par les dames du groupe fut grandement apprécié. La somme de $222.00 a été réalisée.

Jubilé d'argent nuptial de M. et Mme Enright à Vonda

VONDA — Le dimanche 13 avril avait lieu, au soubassement de l'église, une soirée-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Enright. Un délicieux souper fut servi.

Un service de vaisselle fut présenté aux jubilaires, de la part de leurs enfants et de leurs parents et amis de Lintlaw, et une bourse venant de leurs amis de Vonda.

M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, présent aux fêtes jubilaires, avait bénit leur mariage, à Lintlaw, il y a 25 ans.

Va-et-vient

MM. et Mmes Jos. Bussière, de Zenon Park, et Henri Dionne, de Saskatoon, ont passé la fête de Pâques chez leurs parents, M. et Mme A. Bussière.

M. et Mme Alcide Bussière étaient de passage chez M. et Mme Léon Bussière.

MM. Paul Sirois et Fred Turcotte, de Saskatoon, étaient en visite chez plusieurs de leurs amis de Vonda.

M. et Mme Julien Haudegand ont passé la fête de Pâques chez M. et Mme Louis Hudon, de Zenon Park.

M. Laurent Loiselle était en visite chez des amis de l'Ile-à-la-Crosse pour Pâques.

M. et Mme W. Willett et leurs fillettes, Dolleen et Marilyn, de Régina, ont passé la fête de Pâques chez M. L. Willett.

M. et Mme John Exner et leur fillette, Kareen, sont allés passer quelques jours chez leurs parents et amis de Bangor.

M. et Mme L. Willett et Ronald, les familles John Exner, W. Willett et M. Gryschuk et Mme Antoine Willett visitèrent la Rév. Sr Marie-Kathleen (Arlene Willett), religieuse de Notre-Dame de Sion, à Saskatoon, le jour de Pâques.

Etaient de passage chez leurs parents: MM. Conrad et Laurent Bussière et Paul Loiselle, du collège de Gravelbourg, M. Gérard Haudegand, du Petit Séminaire de Prince-Albert, M. Raymond Beaulieu, instituteur à l'école de Victoire, M. Aimé Beaulieu, étudiant à l'Université de Saskatoon, Mlles Lucille Beaulieu et Marie-Louise Lepage, de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, M. Armand Bussière, de Saskatoon, Mlle Léa Bussière, étudiante à l'école du salon de coiffure "Marvel" de Saskatoon, M. Maurice Bussière, étudiant à l'école de Zenon Park, et M. Alfred Bussière, électricien à Hudson Bay.

Baptême

Gregory James, fils de M. et Mme Harvey Willett, de Canora. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Willett, oncle et tante de l'enfant.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Club Social Canada

Le jeudi 10 avril avait lieu l'ouverture officielle du "Club Social Canada" au gymnase du collège. Ce club, dirigé par une quinzaine de gens d'affaires de Gravelbourg, a pour but de fournir une assistance financière au Collège Catholique, suivant une formule qui a déjà fait ses preuves.

Tous peuvent devenir membres en versant la modique somme de $0.50 pour l'année. La carte d'affiliation donne droit à participer au bingo hebdomadaire et à gagner des prix très appréciables.

La réunion aura lieu tous les jeudis, à 8 h. p.m. Tous sont les bienvenus. Les officiers du club sont régis par des constitutions très détaillées et tous les membres sont assurés que leurs contributions seront versées au profit du collège. Une atmosphère sociale règne à toutes ces réunions.

Tous les gens, qui ont à coeur l'avancement du seul collège français du sud de la Saskatchewan, ont un excellent moyen d'aider cette institution, tout en profitant eux-mêmes des avantages que ces rencontres peuvent leur fournir.

Invitation, à tous ceux de 16 ans et plus, à devenir membres du Club et à fréquenter ses réunions hebdomadaires.

Albert BOUFFARD,
Arts IV.

• • •

Congé de Pâques

Tel qu'annoncé à l'avance aux élèves, cette année pour la première fois, nous avons bénéficié d'une semaine de vacances de Pâques: aussi ne faut-il pas être surpris si le mercredi saint 2 avril, les élèves ne se firent pas prier pour laisser le collège pour un repos au foyer.

Après le cri de joie annonçant le début de ces vacances, un calme de bon aloi se répandit dans tout l'édifice; sauf quelques individus, venant de régions trop éloignées, à peu près tous purent revivre dans le nid familial pour quelques jours. Même ceux du Manitoba profitèrent d'un voyage organisé par le Père Labossière et se rendirent en camion dans la province voisine.

Graduellement les Pères s'égrenèrent pour le ministère de Pâques dans les différentes paroisses du diocèse et en l'espace de quelques heures, le collège, si vivant de cris et de pas la veille, était devenu un immense édifice vide et sans activité.

Après la célébration pascale, les automobiles commencèrent à arriver et la vie coutumière reprit son cours rapidement.

Il faut maintenant se remettre aux études sérieusement, car déjà on annonce les dates d'examens pour le Technique et pour les Arts, mais après ce salutaire repos au foyer, l'esprit est plus alerte et reposé pour reprendre le travail d'études.

Nous remercions les autorités de nous avoir permis ce congé et nous espérons que la tradition se continuera l'an prochain.

LA REDACTION.

• • •

Chronique sportive

Après une période relativement inactive, les sports semblent vouloir reprendre un peu la vedette au collège.

Les différentes équipes de ballon-panier ont commencé les éliminatoires et tous bataillent ferme pour se mériter la victoire.

Un peu partout sur le terrain, on voit des groupes de deux avec des gants de balle dure: c'est là un signe évident que bientôt nous pourrons prendre nos ébats dans une bonne partie au grand air.

Le vendredi 11 avril, nous recevions la visite d'une équipe de Ferland pour une joute de "gouret de salon". L'intérêt de ce jeu se manifesta par la foule de curieux attroupés au gymnase. L'équipe du collège, un peu lente à démarrer à cause de son inexpérience dans ce jeu, fit bientôt preuve d'une supériorité évidente et nos visiteurs durent accepter humblement une défaite au compte de 24 à 18. Nous remercions les gens de Ferland pour leur visite et peut-être auront-ils l'occasion de se reprendre...

LA REDACTION.

• • •

Visite du R. P. Provincial

Depuis quelques jours, nous avons au collège un visiteur de marque dans la personne du R. P. I. Tourigny, O.M.I., provincial: c'est un plaisir renouvelé de revoir notre ancien supérieur qui a laissé une si agréable impression et qui sait toujours nous encourager de son sourire et de ses conseils.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue, tout en espérant le revoir souvent.

St-Brieux

Décès

M. James McAneeley, âgé de 80 ans, est décédé à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt le lundi 31 mars, après une courte maladie. Il laissa la Colombie-Britannique l'automne dernier pour s'établir avec sa famille au village de St-Brieux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Marie-Anne; deux frères, Martin, de St-Brieux, et Bazil, de Prince-Albert, et une soeur, Mme P. Mainzer, de Saskatoon.

Mme J. McAneeley, belle-soeur du défunt, était présente aux funérailles qui eurent lieu le mercredi 2 avril en l'église de St-Brieux.

Les porteurs étaient MM. Athanase Lavoie, Frank Martin, Steve Varga, père, Paul Kernaleguen, Louis Dubé et Eugène Carfantan.

Va-et-vient

Sont venus chez leurs parents et amis pour les vacances de Pâques: Mlle Agnès Coquet, de Ponteix, Mlle Elise Bourgault, de Régina, Mlles Pauline Dagesse, Yvette Lavoie, Cécile et Hélène Gallays, Solange Coquet, Aline Happ et Lilianne Bergot, de Saskatoon, Mme Jeanne Thibault, de Melfort, MM. Léonel Lavoie, Denis Hamonic, Marcel et Daniel Creurer, Robert Boulanger et Léo Thibault, du collège de Gravelbourg, MM. Edouard Tétreault, Edmond Gallays et Gérard Hamonic, du collège de Prince-Albert, et M. et Mme Norbert Mamer, de Lac Lenore.

M. et Mme Bernard Tétreault et leurs enfants ont rendu visite aux familles Laurent et Stanislas Tétreault, de Saskatoon, le jour de Pâques.

M. et Mme Denis Creurer et leurs enfants, de Melfort, sont venus passer la journée de Pâques chez leurs parents, M. et Mme W. Vandall, qui sont retournés avec eux pour quelques jours.

M. et Mme G. Dagesse ont reconduit leur fille, Pauline, Mlles Yvette Lavoie, Cécile et Hélène Gallays à Saskatoon. Ils en ont profité pour rendre visite à Mme N. Brown et sa famille et à Mme J. Bachand, autrefois de St-Brieux, hospitalisée à l'hôpital St-Paul.

Mme Dubé et M. J. Dubé sont retournés à Périgord après avoir passé l'hiver chez leur fils et frère, Louis.

M. Henry Mohninger est de retour chez lui après un séjour de quelque semaines à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Naissances

A M. et Mme Wilfrid Piatt est né un garçon, le 22 mars.

MM. et Mmes Adrien Creurer et Jean Olliver, autrefois de St-Brieux, sont les heureux parents d'une fille chacun, nées le 8 avril.

Saint-Front

Semaine sainte

Encore cette année, les cérémonies de la semaine sainte furent célébrées avec grande dévotion aux heures prescrites par le Souverain Pontife. Le jeudi saint, la messe avait lieu à 8 h. du soir, suivie de l'adoration du St-Sacrement jusqu'à minuit; le vendredi saint, l'office et la communion avaient lieu à 3 h. de l'après-midi; les cérémonies du feu nouveau et de l'eau bénite commencèrent le samedi saint à 11 h. du soir, suivies de la grand-messe à minuit; le jour de Pâques, la grand-messe avait lieu à 11 h. de l'avant-midi.

Grâce à une température idéale, presque tous les paroissiens purent assister à ces cérémonies. Près de 400 communions ont été distribuées par le R. P. G. Massé, P.S.M., durant ces quatre jours de dévotion. La chorale a contribué à la solennité des offices en exécutant les chants liturgiques prescrits.

Çà et là

Le 23 mars, 14 dames de Ste-Anne et 3 invitées se réunissaient chez Mme Louis Le Strat pour leur assemblée mensuelle.

Mme P. Tessier est de retour chez elle après avoir subi une opération à la clinique de l'Université de Saskatoon.

M. J.-O. Lanouette se remet à l'hôpital St-Paul après avoir subi une opération.

Mme Clémentine Plamondon est revenue chez elle après plusieurs semaines à l'hôpital de Spalding.

La compagnie de téléphone rural tenait son assemblée annuelle, le 26 mars. Une quinzaine de membres étaient présents. M. M. Bussière fut réélu et M. C. Beaudry fut élu pour remplacer M. H. Bourque au bureau de direction.

M. et Mme H. Bourque sont revenus de Saskatoon où ils ont passé l'hiver.

MM. Aurèle Dufault et Gérard Le Strat, du collège de Gravelbourg, Rosaire Dufault, de Saskatoon, A. Lamoureux, A. Syrenne, E. Plamondon, Robert Richard, B. Beaudry, L. Bourque, A. Bouchard et Jos. Picton, Mlle F. Nivon et M. et Mme J. Shearer sont venus passer les fêtes pascales dans leurs familles.

Mlle A. Happ, MM. J. et G. Huard, de St-Raymond, comté de Portneuf, P.Q., sont en visite chez leur oncle M. J. Plamondon.

La dette paroissiale a été payée à Lisieux

LISIEUX — La paroisse de Lisieux est très heureuse d'apprendre que la dette de l'église est maintenant effacée. Le défunt, M. Télesphore Lanouette, de Montréal, a bien voulu laisser un montant d'argent considérable à l'Association de la Ste-Jeanne d'Arc de Lisieux, qui fut fondée par Mgr Rodrigue Lussier.

Sincères remerciements à Mgr Lussier et offrande de prières pour le repos de l'âme de M. Lanouette.

La paroisse a maintenant un surplus de $625.00.

Dollard

Le 11 avril, M. l'abbé J. Bernier, curé, s'est absenté pour une assemblée tenue à Gravelbourg.

M. et Mme Henri Gaudet et leur fillette, Rita, M. et Mme Gaston Mondor et leurs enfants, Lucille, Denis et Aline, se rendirent visiter des parents à Ponteix, le dimanche de Pâques.

Mme Jos. Roy a visité sa parenté de Ponteix, dernièrement.

M. et Mme Raymond Billard se rendirent à Gravelbourg, le 8 avril, pour reconduire les étudiants, Denis Roy et André Goulet, du collège, et Michelle Billard, du Jardin de l'Enfance.

M. et Mme Robert Desautels se sont rendus à Gravelbourg visiter les deux soeurs religieuses de M. Desautels, le lundi de Pâques.

Etaient en visite chez MM. et Mmes Jos. Auger et Robert Stevenot: M. et Mme Lionel Ritchot et leur fillette, Sharon, M. et Mme Hector Proulx et leur fille, Juliette, de Winnipeg; chez Mme Rouleau: M. et Mme Adrien Rouleau et leur famille, de Seattle; chez les familles Jean-Paul Larose et R. Desautels: M. et Mme R. Fontaine et M. Arthur Rouleau, de Dollard, les familles Bidaux, d'Eastend, M. et Mme Pierre Larose, de Ferland, et leurs filles, Julienne et Pauline, de Saskatoon; chez leur parenté à Dollard: M. et Mme Lucien Desautels et leur bébé, de Ponteix; chez M. et Mme Hervé Gobeil, de Rolling Hills, Alta: M. et Mme Valmore Desautels et M. Philippe Rouleau; chez Mme D. Lafrance et M. et Mme Charles Nolin: M. et Mme Arthur Lasanté et leurs enfants, de Ponteix, et Mlle Edna Lafrance, garde-malade étudiante, de Régina.

Naissance

A M. et Mme Jérôme Grégoire est née une fille.

Malades

Sont hospitalisées à Shaunavon: Mmes Jos. Glasson et W. Nolin.

Va-et-vient

Mme Omer Préfontaine passe actuellement quelque temps chez M. et Mme Sherman Doucette, de Malta, Mont.

MM. et Mmes François Juneau et Claude Lizée, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Arthur Sabourin, le jour de Pâques.

M. et Mme Claude Gauthier, de Gravelbourg, et M. et Mme Léonard Scheltgen, de Valor, visitaient la famille Henri Bouvier, le dimanche 6 avril.

Mme M. Rondeau s'est absentée pendant la semaine de Pâques afin de visiter ses enfants à Moose Jaw.

M. et Mme Grégoire Faucher et leurs enfants ont passé le jour de Pâques chez la famille Paul-Emile Lamontagne, d'Assiniboia, tandis que M. et Mme Amédée Faucher visitaient M. et Mme Omer Aussant.

Mlle Yolande Faucher, institutrice, a passé les vacances de Pâques avec ses parents.

M. l'abbé L. Poulin s'est rendu à Gravelbourg, le 11 avril, pour assister à l'assemblée des prêtres du diocèse. Ensuite, il a aussi passé quelque temps à Ferland, cette semaine.

M. Arthur Lamontagne a passé quelques jours à l'hôpital de Rockglen, dernièrement.

M. Antoine Bouvier est maintenant revenu d'un long séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Au collège St. Thomas More

Cours de vacances

Du 2 juillet au 11 août, un cours en philosophie S91 (introduction historique à la philosophie) sera donné par le R. P. Leonard Kennedy, C.S.B., du collège St. Thomas More, à l'Université de Saskatchewan. La description de ce cours paraît dans le prospectus universitaire qu'on peut recevoir sur demande.

Livres de classe: Daniel Sullivan, Introduction to philosophy; Anton Pegis, The Etienne Gilson Reader (Image Series).

Lebret

Semaine sainte

Grâce à la ferveur des paroissiens et à la coopération généreuse des Pères et Frères Oblats du scolasticat du Sacré-Coeur, les cérémonies liturgiques de la semaine sainte et de Pâques se firent en toute solennité dans la paroisse de Lebret.

Le célébrant de la grand-messe du dimanche des Rameaux fut le R. P. Guy Nault, O.M.I. Les diacres, les RR. PP. G. Lacombe, J.-P. Isabelle et V. Simard, tous Oblats, chantèrent la Passion, selon saint Mathieu. Le Père Isabelle donna l'explication des cérémonies.

A cause des chemins, la procession des Rameaux ne put pas se faire à l'extérieur. Les étudiants de l'école supérieure formèrent solo pour chanter l'hymne "Gloria, Laus", auquel toute la congrégation répondit. Les élèves des grades 5 à 12 chantèrent la messe "Alme Pater", dirigés par les RR. PP. R. Bélanger et J. Joli, O.M.I.

Le R. P. P. Châtelain, O.M.I., curé de Lebret, célébra la grand-messe du jeudi saint. Le R. P. G. Lacombe, O.M.I., servit comme diacre. Le R. P. L. Trudeau, O.M.I., fit le commentaire. Les acolytes furent L. Desjarlais, D. Majore, G. Pelletier et R. Blondeau. Douze autres enfants de choeur, L. Brûlé, D. Maloney, D. Bedel, J. Decorby, A. Majore, D. Piluschak, F. Blondeau, N. Parisien, W. Lacerte, B. Larocque, R. Pelletier, B. Wirachowsky, prirent part au lavement des pieds, pendant que les étudiants et les étudiantes alternèrent les antiennes et réponses propres à la cérémonie, sous la direction du Père Joli.

Les offices du vendredi saint furent célébrés par le Père Curé. Les diacres chantèrent la Passion, selon saint Jean. Le Père Bélanger dirigea le chant pendant l'adoration de la croix.

Le R. P. J. Couture, O.M.I., officia à la vigile de Pâques, assisté des RR. PP. P. Carrière et J.-P. Isabelle, O.M.I., comme diacre et lecteur. Le R. F. Leroux, O.M.I., expliqua le symbolisme des actes liturgiques aux assistants.

Les chants de la messe et des Laudes furent exécutés par les élèves moyens et supérieurs et les fidèles de la paroisse.

— Chassez le naturel, il revient au galop.

DESTOUCHES.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Renaissance

Tout renaît avec le printemps; même les chroniques qui allaient "clopin-clopant" retrouvent un peu de quoi dire! Voici donc, en grandes lignes, les événements qui nous intéressent à CFRG, soit dans le temps présent, soit pour les semaines à venir.

Déménagements, départs, arrivées

Ce fut d'abord le départ, il y a quelques semaines, d'André L'Herbier, chroniqueur commercial, pour Montréal et la reprise de son ancienne carrière d'instituteur. Bonne chance!

Ensuite, rénovations et améliorations dans la discothèque, où Denyse H. et Jeannine F. jouissent de beaucoup plus de place (pas trop...) et d'une meilleure vue du soleil printanier. Sans parler de la "vue", du corridor... qui est sensiblement améliorée.

Et voici, pour travailler à raison de quelques demi-journées par semaine, un finissant du collège de Gravelbourg, Robert Piédalue, de Montréal, dont le travail régulier, pour les vacances, commencera avec la fin des examens à la mi-mai. Bienvenue à Robert qui apporte du sang nouveau dans le département de la rédaction commerciale et un rire... jeune dans les corridors!

Quant aux vacances qui verront d'autres envolées, et, sans doute des arrivées de "renforts", elles sont encore loin — relativement — et nous aurons, je pense, l'occasion d'en reparler!

Changement d'heure

Un arrêté du gouvernement provincial fixe à l'heure centrale l'heure qui sera observée par toute la province, à compter du 27 avril prochain (inclusivement) et pour toute la saison estivale. Sauf pour les émissions d'hiver qui commenceront bientôt à quitter les ondes, il n'y aura guère de changements à l'horaire. De toutes façons, un horaire nouveau sera publié dès que possible, vous avertissant des premiers changements importants de la fin du mois.

Concours des enfants

Le lundi de Pâques, nous inaugurions, au Coin des Tout-petits, un concours de compositions. A la rédaction de cette chronique, nous n'en avions encore reçu aucune! Mais ça se comprend, il y a eu les vacances de Pâques qui viennent à peine de se terminer, il y a présentement les examens de fin d'année à préparer, et tout ça! Mais quand même un petit effort, c'est tout ce que nous exigeons! Et c'est le 26 de ce mois que les compositions seront remises entre les mains d'un jury composé d'instituteurs émérites! Le mercredi 30 avril, nous proclamerons les noms des gagnants et gagnantes du concours.

Voici le sujet de la composition: "Ce qui m'a le plus frappé pendant la semaine sainte et Pâques". Les compositions gagnantes seront lues sur nos ondes, l'an prochain, au cours des jours saints.

Le concours est commandité par la compagnie Palm Dairies qui, de concert avec CFRG, offrira plusieurs jolis prix de valeur aux gagnants et gagnantes.

N'oubliez pas, le concours se termine officiellement le 26 avril, date à laquelle toutes les copies seront remises entre les mains des juges.

Semaine de la radio

"C'est la semaine de la radio", c'est un des thèmes musicaux et parlés que vous pourrez écouter de nouveau cette année pendant la semaine de la radio, du 4 au 10 mai. Plusieurs émissions spéciales, destinées à faire mieux connaître et apprécier la radio en général et le travail de votre poste en particulier, viendront souligner cette semaine de la radio. Nous publierons bientôt, en guise de "chronique", un horaire de ces émissions spéciales. Surveillez donc attentivement les prochains numéros de votre journal **La Liberté et le Patriote.** A la prochaine!

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 8

Les traits du jeune homme exprimaient un étonnement qui le dispensait de répondre.

Chazel reprit:

— Eh bien! une répétition générale aura lieu prochainement. Il s'agira de faire le simulacre d'ouvrir le coffre-fort d'un industriel de mes amis dans sa villa de Chatou. Le propriétaire m'accorde le consentement nécessaire. Sa demeure est actuellement occupée par son gendre, sa fille et deux domestiques qui ne seront pas au courant. Mon ami se rendra chez eux la veille de l'opération. Bien entendu, il gardera le plus complet mutisme; mais sa présence, dans la nuit, évitera toute complication pour le cas où le bruit éveillerait les siens. Il faudra mener l'entreprise à chef, sans que personne ne s'aperçoive de rien. Vous aurez simplement un plan de la villa, puisque nous possédons, grâce à Florestine Audiat, un plan du château de von Kellering. Vous serez donc à égalité. L'industriel n'interviendra que pour empêcher au besoin son gendre de faire une bêtise, mais il ne vous facilitera en rien, alors qu'à Wolfsberg, Florestine vous aidera de toutes ses forces. L'entreprise ne présente pas de risques graves, car il n'y a pas d'armes à feu dans la villa, alors que, chez von Kellering, la mort vous frôlera à chaque instant; mais, si l'expérience de Chatou réussit, vous n'en aurez que plus de confiance pour pénétrer dans le repaire du plus formidable adversaire que nous ayons jamais connu. Qu'en dites-vous, Meursac?

— Votre idée est des plus ingénieuses, mon colonel. Il vaut la peine de mettre à l'épreuve, par avance, nos propres moyens. Je crois, comme vous, que cette expérience, peut nous instruire de la façon la plus pratique et je vous promets de faire de mon mieux.

Le colonel sourit à son tour:

— Je sais que vous avez toutes les qualités requises, mon ami et que vous saurez, au besoin, user de prudence. N'oubliez pas que, si l'audace est nécessaire, aucune précaution ne doit être négligée. Rappelez-vous que la vie et la liberté de nos agents nous sont aussi précieuses que les renseignements qu'ils peuvent nous apporter. Admettez toujours le pépin, et, quand vous aurez minutieusement préparé votre affaire, agissez avec célérité, sans regarder en arrière.

— Mon Colonel, vous avez ma parole que je me surpasserai, moi aussi, je serais si heureux d'aboutir . . .

— Et moi de vous féliciter, conclut Chazel en lui tendant la main. Vous pouvez disposer, mon ami. Revenez ici, mardi à dix heures. Nous prendrons alors les dernières dispositions.

Après son entrevue avec le colonel, Raoul s'en fut déjeuner avec un de ses meilleurs amis, Claude Zimmerlin. La mission qui venait de lui être confiée flattait son amour-propre; mais il ne s'en dissimulait pas les périls. Sans doute, s'il réussissait, il aurait rendu un immense service au pays et il savourerait toutes les satisfactions qui s'attachent au succès, encore que celui-ci fût destiné à ne demeurer connu que d'un petit nombre d'initiés. En vérité, les agents de renseignements les mieux doués ne connaissent pas la renommée ou, s'ils en sont favorisés, c'est surtout après leur mort. Leurs prouesses doivent demeurer discrètes, comme leur nom.

Ce n'est pas sans un léger pincement au coeur que Meursac, malgré sa bravoure, pensait au rôle dangereux qu'il allait jouer. Ainsi, il pénétrerait bientôt dans l'antre de l'homme réputé le plus redoutable ennemi de son pays, la personnification même du hobereau prussien, tyrannique et méfiant. Dans sa hâte d'avoir franchi le cap périlleux, Raoul aurait, s'il l'avait pu, supprimé en quelques secondes, les heures qui le séparaient du moment critique.

Il arriva à Berlin sous une pluie battante et la ville lui parut maussade. Ses papiers, parfaitement en règle, le présentaient comme un commerçant de Strasbourg, né de père allemand et de mère luxembourgeoise. Il devait, en apparence, à un cas de surdité incurable, le fait de n'avoir pas été incorporé dans la Wehrmacht; mais une attestation en bonne et due forme, certifiait que, durant son séjour à Paris, il avait rendu quelques services à l'attaché militaire allemand dans cette capitale. La déclaration n'était pas apocryphe. En temps utile, sur l'ordre de Chazel, le jeune homme était entré en contact avec l'ennemi et lui avait fourni des informations exactes, mais sans danger pour notre défense nationale, du fait que l'état de choses qu'elle signalait avait été rapidement modifié. Cependant, cette tactique avait eu pour effet de rendre le jeune homme "personna grata" à l'Ambassade d'Allemagne, à Paris. Raoul ne séjourna que quelques heures à Berlin. Il lui tardait d'atteindre Koenigsberg où il devait se rencontrer avec Roussel, qui, sous le nom, de Lipsheimberg, se livrait consciencieusement au commerce de quincaillerie en gros.

L'entrevue eut lieu de la manière suivante. Meursac entra, à quinze heures de l'après-midi à la Brasserie Kembs, s'installa, le plus près possible, d'une des larges baies, ouvrit, un numéro de la "Berliner Zeitung" et se plongea dans sa lecture. Il avait commandé une chope de bière et arborait une cravate bleu de prusse à pois blancs.

Le journal qu'il lisait dépassait de quelques centimètres le bord de la table. Bientôt, un homme de forte corpulence, aux cheveux blonds et au visage sanguin, froissa le "Berliner Zeitung" en passant près de lui.

Poliment, il s'excusa, en quelques mots brefs et continua son chemin vers la sortie.

Meursac, qui n'avait pas bronché, acheva sa bière tranquillement, paya la sommelière et se retira à son tour.

A faible distance, sur la droite, absorbé devant la devanture d'une marchande de tabacs, l'homme aux cheveux blonds attendait. Il entra dans la boutique, acheta quelques cigares et s'éloigna. Meursac le suivit, convaincu qu'il s'agissait de Lipsheimberg.

Dix minutes plus tard, tous deux pénétraient, sans s'être adressé la parole, dans un immeuble de rapport, d'assez belle apparence. L'homme corpulent monta au premier, s'assura d'un rapide coup d'oeil que personne ne l'observait et s'introduisit dans un appartement qui paraissait désert et dont le mobilier cossu, mais désuet, était couvert de poussière. La porte demeurait entrouverte, Raoul la poussa, entra et referma l'huis sans hésiter.

Un bras saisit le sien et l'entraina au fond du couloir, puis dans une pièce dont les stores sur la rue étaient baissés.

— Eh bien! Monsieur Raoul, avez-vous fait bon voyage?

Meursac tressaillit. Entendre prononcer son prénom véritable dans ce lieu inconnu lui donna un petit frisson; mais il se ressaisit vite.

— Excellent, mon cher André et je suis bien aise de vous connaitre.

— Il parait que nous allons faire un peu de sport, reprit le géant blond en souriant. Tant mieux! je commençais à me rouiller, et puis j'aimerais tant montrer que je suis capable d'autre chose que de fournir des renseignements qui me semblent sans valeur à côté de . . .

Meursac l'interrompit aussitôt:

— Vous serez satisfait, mon cher. La tâche que nous allons entreprendre est plus difficile encore que vous le supposez; mais il vaut mieux ne pas s'en dissimuler les dangers. Pour s'en préserver, n'est-il pas indispensable de les bien connaitre?

— Vous avez raison, fit le pseudo Lipsheimberg. Ah! vous ne pouvez savoir, avec quelle impatience j'attendais ce moment. C'est dur, je vous assure de toujours dissimuler et de feindre des sentiments que l'on n'éprouve pas. D'ailleurs, ce n'est guère dans notre nature. Mais il le faut bien, le salut de la France l'exige, n'est-ce pas?

En prononçant ces mots, la France, il avait mis une telle ferveur, une telle âme, que Meursac se sentit tout remué. Quel contraste avec le scepticisme frondeur et désabusé de tant de blasés et de décadents qu'il avait connus et coudoyés à Paris. Ah! Dieu merci, il existait encore des hommes pour qui le mot Patrie avait un sens et pas seulement au profit de l'Allemagne, des hommes prêts à tout sacrifier pour un idéal commun et cela sans souci de leur propre sécurité.

— Avant toute chose, fit Roussel, nous allons boire le verre de l'amitié. J'ai là quelques bouteilles de champagne. Je sais en ouvrir une. Ne dites pas non. Nous n'aurons pas l'esprit moins lucide après. Rassurez-vous, je bois peu d'ordinaire; mais une visite comme la vôtre, cela se fête.

Sans attendre l'avis de son compagnon, il avait ouvert le bas d'un meuble, tiré une bouteille de Veuve Cliquot, disposé deux coupes sur un plateau et fait sauter le bouchon.

— Personne ne peut s'offusquer, dit-il, avec un malin sourire, de ce que le distingué Lipsheimberg, honorablement connu à Koenigsberg, reçoive dignement Heinrich Gastenwasser de Strasbourg, un fidèle partisan de notre bien-aimé Führer.

Le liquide opale, dont la mousse légère pétillait dans les coupes humecta leurs lèvres, leur rappela le vieux pays gaulois qui leur était d'autant plus cher que des milliers de kilomètres les en séparaient.

Quand ils eurent trinqué et parlé un peu de Paris qu'ils affectionnaient tous les deux, ils en vinrent à l'objet principal de leur entrevue. Raoul mit son compagnon au courant du service qu'il attendait de lui. Roussel ne broncha pas, au contraire. Une flamme alluma ses yeux bleus pétillants d'optimisme, un peu à fleur de tête, il est vrai.

— Et pour quelle date, le petit divertissement? demanda-t-il.

— Nous devons attendre le départ de von Kellering pour Berlin. Je vais entrer en contact avec une personne qui nous renseignera. Pourrez-vous vous éloigner de Koenigsberg sans délai, sur un simple avis de ma part?

— Rien de plus facile, mon cher. Ici, personne ne me suspecte. Je verse chaque année une forte cotisation au parti et suis inscrit parmi les purs. On a une confiance illimitée en moi parce que j'ai donné des gages de mon loyalisme. Il le faut bien, n'est-ce pas?

— Vous avez toujours votre attirail de perceur de coffre-fort?

— Il est enterré dans le jardin de ma villa, entre le mur de celle-ci et un bosquet touffu. J'ai préféré ne pas le garder à l'intérieur. Au début, je redoutais une perquisition. Il me sera facile de le retirer de nuit, sans que personne s'en aperçoive.

Raoul réfléchissait, le front soucieux:

— Vous savez où habite von Kellering?

— A vingt kilomètres d'ici. Son château s'érige sur une petite colline, pas loin de la mer. L'endroit, sauvage à souhait, s'appelle Wolfsberg (Mont du Loup). Pas une maison aux alentours; mais je pourrais dissimuler l'auto au bas de la dune, loin de la route. Pour plus de précautions, je changerai les plaques de police. Je possède de faux papiers au nom de Friedrich Heizmann. J'ai également un passeport au nom de Walter Gobseck qui pourrait vous servir. Vous n'auriez qu'à me remettre une photo d'identité. Souvent, j'ai réfléchi à la façon dont je m'en tirerais, s'il fallait fuir rapidement. Nécessité rend ingénieux et vous pensez que je ne désire guère rester entre les pattes de ces lourdauds. Je veux revoir la France, mon vieux. Il y a déjà douze ans que je suis privé de son ciel.

(A suivre)

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 29

Images de MARIE PIGNAL



1. A ces Juifs attendant un Messie pour ramener puissance, gloire et richesse en Israël, Jésus a parlé souffrance, abnégation: "Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce, porte sa croix et me suive". Etonnés, attristés, les disciples se demandent: est-ce bien là le vrai Messie? Jésus sent le besoin de ranimer leur foi; il prend avec lui Jacques, Jean et Pierre, et ensemble ils gravissent une montagne.

2. Arrivés au sommet, les trois hommes, fatigués, s'endorment enroulés dans leur manteau. Jésus se met en prière. Soudain, les apôtres se réveillent. Oh surprise! une clarté éblouissante émane de Jésus: son visage rayonne, ses vêtements sont d'un blanc éclatant. Deux personnages mystérieux s'entretiennent avec lui.

3. Un bonheur immense envahit les trois hommes qu'inonde cette lumière extra-terrestre. Alors Pierre, toujours impulsif, propose de rester là, d'y installer des tentes pour Jésus et ces deux hauts personnages qu'ils ont reconnus comme étant Moïse et Elie. C'est enfantin, inadmissible, mais il est hors de lui, loin de la mesure humaine, il parle comme en rêve.

4. Alors une nuée lumineuse couvre le groupe éblouissant et une voix sortie de la nuée proclame la divinité de Jésus comme Fils de Dieu. Les apôtres, saisis d'effroi par la majesté divine, tombent la face contre terre, et leur foi en la véracité du Messie se trouve raffermie.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

"Avec une ferme confiance"

M. Hervé Sala, vice-président de l'AECFM, a foi dans la jeunesse moderne. Il s'en est ouvert lors du récent congrès des instituteurs. Les jeunes aimeront peut-être goûter ses propos. En voici le texte:

La jeunesse, c'est la vie, c'est le rêve, c'est l'ambition, c'est l'espoir.

Votre tâche, institutrices et instituteurs, consiste à guider l'esprit de cette jeunesse et à lui former une âme solide. La jeunesse de nos jours est aussi bonne et aussi intelligente que celle des autres générations. N'écoutez pas les faux prophètes, les pessimistes, qui la disent paresseuse, indifférente, réactionnaire et que sais-je encore! Non, la jeunesse demeure intrinsèquement la même.

Si les anciens jettent parfois vers elle des yeux perplexes et se demandent de quels maux insoupçonnés elle sera le témoin, les professeurs qui s'appliquent à la comprendre, à l'aimer et à lui bâtir des ailes solides, d'autre part, comptent sur elle pour un apport constructif qui soulagera définitivement notre humanité souffrante.

A vous tous ici présents, qui avez à coeur le bien physique, intellectuel et moral de cette jeunesse manitobaine d'expression française, j'apporte les saluts de l'Association d'Education.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du travail accompli et pour vous exhorter à continuer et à augmenter même, là où il le faut, votre contribution envers notre jeunesse.

"Le but de l'école et de l'éducation, a dit S. S. Pie XII, est de former le parfait chrétien." Or, le Dr N. M. Butler semble aboutir à la même conclusion lorsqu'il affirme: "Celui qui ne pense qu'à lui-même est absolument sans éducation, quel que soit le degré d'instruction qu'il a reçu".

Nous pouvons donc entrevoir ici le rôle du maitre et de la maitresse, à savoir: **le développement chez l'élève des qualités essentielles requises d'un bon citoyen.**

Il est évident que cette tâche ne revient pas seulement à l'instituteur. L'éducation exige la collaboration et du foyer et de l'école. C'est donc, nécessairement, un travail de collaboration entre parents et maitres.

Tout catholique d'expression française, ce me semble, devrait s'intéresser au travail de l'Association d'Education. Ici, au Manitoba, nous formons une grande famille. La prospérité nous sourira à la seule condition que nous restions unis. C'est par cette unité d'action, cette sorte d'entente tacite, éclairée, ferme et confiante que les Canadiens d'expression française parviendront à faire reconnaitre leurs droits, sous le ciel manitobain.

Tout compte fait, chers instituteurs, l'avenir de notre groupe est entre vos mains. Vos délibérations, j'en suis convaincu, sauront vous grouper autour de plusieurs problèmes sérieux concernant notre jeunesse étudiante. Je vous souhaite donc bonne chance dans vos délibérations. L'Association d'Education a toujours pu compter sur le savoir-faire et le dévouement des instituteurs, dans le passé, et elle est confiante aujourd'hui encore dans leur appui.

Si vous avez vraiment à coeur le bien-être de la jeunesse, vous saurez lui inculquer cette instruction et cette éducation qui sont à la base de cette conviction inébranlable dans **notre foi, dans notre langue,** et ainsi, tous ensemble, d'un commun accord, à la façon d'une famille forte, résolue et unie, nous pourrons tous, parents et maitres, envisager l'avenir avec une ferme confiance.



"Le coin des jeunes"

Des prix à 5 cents le mot

Quand le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a publié l'histoire de sa vie dans une revue américaine, il fut payé 5 cents le mot.

Ceux ou celles parmi nos jeunes lecteurs qui gagneront les premiers prix de nos concours en feront autant. Les compositions pour le concours doivent se limiter à 100 mots. Les premiers prix sont de $5.00. Ce qui fait 5 cents le mot! Et si le premier prix est alloué à une composition n'ayant que 50 mots, le gagnant se trouverait faire 10 cents le mot. Il aurait fait plus que M. Truman!

Le but du concours n'est cependant pas de faire de l'argent. Nous offrons des prix pour ajouter un peu de profit à la joie des gagnants et pour montrer que leurs efforts sont appréciés. Les jeunes qui prennent part au concours verront eux-mêmes que leur plus grand plaisir viendra du fait que quelqu'un lira leurs idées dans le journal et apprendra une petite leçon encourageante. Et tous, qu'ils gagnent un prix ou non, sauront que l'effort aura amélioré leur habileté dans l'art d'écrire.

Oncle François espère que les sujets qui ont été mentionnés la semaine dernière offrent assez de choix à tout le monde. Pour pouvoir écrire sur "Mon grand-père paternel" ou "Ma grande-mère maternelle" il va falloir poser beaucoup de questions à ses ancêtres et à d'autres parents. Si vous préférez écrire sur le patron de votre école ou de votre village, vous trouverez peut-être une statue, une photographie, une référence dans un livre, qui vous donneront des idées. Les anciens de l'endroit peuvent aider aussi.

Les élèves des grades plus avancés aimeront sans doute les autres sujets: "Pourquoi je suis fier de parler le français"; ou bien, "Une carrière admirable". Ce dernier sujet pourrait être traité en général, en parlant d'une profession ou d'un métier, ou en particulier, en parlant d'une personne.

La semaine prochaine Oncle François donnera des spécimens de compositions sur ces sujets. Par exemple: "Mon grand-père m'a fait un don très durable, mon prénom." Ou bien: "Quand Joseph travailla dans son atelier à Nazareth, il ne songea pas qu'il serait un jour patron d'une immense ville au Canada."

C'est si facile que l'Oncle François est tenté d'essayer de gagner un prix lui-même. Peut-être une institutrice charitable l'accepterait pour un mois en grade 7.

Il y aura plus de détails la semaine prochaine. A quand l'ouverture du concours? Le premier mai.

Oncle FRANÇOIS.



Dans chacune de ces six cartes, vous voyez une série de croquis qui représentent: des têtes d'animaux; des mains; des figures géométriques; des instruments de musique; des feuilles et des pays. De prime abord, on est tenté de trouver une similitude, une ressemblance entre les différentes choses de chaque carte. Eh bien, il s'agit de se méfier. Dans chaque série s'est glissé un intrus, c'est-à-dire, un animal ou une chose qui n'est pas à sa place, qui n'a pas tous les caractères des autres. Il s'agit de les découvrir.

(Voir réponse ailleurs dans cette page)

LES SIX CARTES

Solution:

1. **D: oiseau parmi mammifères**
2. **D: main gauche avec main droite**
3. **D: Parallélogramme parmi rectangles**
4. **B: banjo parmi instruments à vent**
5. **C: érable parmi feuilles de chêne**
6. **B: Suisse, parmi deux iles (la Suisse étant un pays qui n'a aucun littoral).**

Une réplique imprévue

Dumanet flâne dans la cour du quartier.

Tout en fumant philosophiquement sa pipe, il rumine un plan: il voudrait demander une permission à son capitaine.

Mais voilà le hic! Dumanet est connu pour un fricoteur, il vient d'être puni et la permission sera dure à décrocher.

Le capitaine arrive.

Dumanet prend une résolution, fourre sa pipe dans sa poche et aborde l'officier.

— Mon capitaine, je voudrais bien aller en permission dimanche.

— Pourquoi faire?

— Pour aider ma femme à déménager.

— Ah! mon lascar, tu voudrais aller aider ta femme! Voyez-vous ça! Eh bien, tu n'iras pas, car justement ta femme vient de m'écrire pour me dire qu'elle n'a pas besoin de toi.

Dumanet n'insiste pas, salue, fait demi-tour et s'éloigne en roulant les épaules comme un qui n'est pas content.

Le capitaine le regarde en riant dans sa moustache.

Soudain il le voit s'arrêter et revenir vers lui.

— Qu'est-ce qu'il y a encore, Dumanet?

— Y a, mon capitaine . . . y a qu'y a deux menteurs dans la compagnie.

— Deux menteurs? Qui donc?

— L'un des deux, c'est moi: je ne suis pas marié.



Le biologiste de réputation internationale, Boyer de Belvefer, étudie ici un groupement de cellules royales d'abeilles qu'il vient d'extraire d'une ruche expérimentale. Ces cellules artificielles permettent d'augmenter la production de la gelée, mais il faut tout d'abord "orpheliner" la ruche.

Merveille apportée à l'homme par l'abeille

Des millions d'ampoules vendues dans le monde entier aussitôt que scellées au chalumeau. Des sociétés de distribution dans presque tous les pays. Des attestations spontanées venant des plus humbles comme des grands de ce monde. Des sceptiques féroces, bien sûr (on devait s'y attendre); des convaincus allant jusqu'à l'enthousiasme.

De quoi s'agit-il donc? D'une substance blanchâtre, pâteuse qu'il faut aller quérir avec d'infinies précautions au fond d'une fragile alvéole de cire. La quantité ainsi prélevée est si minime que la "récolte" n'atteint pas 2,000 livres l'an. Et cela se nomme comment? La gelée royale.

Sur le coup de trois heures, au Salon Préribonka de l'hôtel Reine-Elisabeth, cependant que des garçons impeccablement stylés font discrètement le service, quatre hommes subissent sans broncher un furieux barrage de questions. Conférence de presse! On dirait plutôt la soutenance d'une thèse.

Tout cela à propos d'un insecte hyménoptère que les poètes grecs chantaient dès l'aube de la civilisation et que le monde médical vient de redécouvrir, l'abeille.

Les quatre doctes messieurs sont le professeur G. Lavier, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Paris; le docteur A. Saenz, de l'Institut Pasteur, le docteur Joseph Iwenicki et le biologiste Boyer de Belvefer, découvreur de l'Apisérum, c'est-à-dire la gelée royale sous une forme concentrée pour fins pharmaceutique.

Sa Majesté est servie

L'observation est un don. Si Maeterlinck a regardé vivre les fourmis pour en tirer quelques leçons philosophiques propres à consoler l'insondable désespérance de l'homme, si l'entomologiste J.-H. Fabre a disséqué (de l'oeil) le monde mystérieux des apidés coloniaux pour en tirer de pittoresques récits, Boyer de Belvefer a étudié le comportement des abeilles pour explorer et ouvrir des avenues nouvelles à la médecine.

Plus et mieux on observe, plus les questions surgissent exigeant des réponses. Pourquoi, par exemple, l'abeille ne vit-elle que 45 jours en moyenne alors que l'abeille royale, la reine de l'essaim, profite d'une longévité de cinq années? Parce que ses sujets et sujettes la nourrissent d'un aliment particulier, exclusif à la reine, le mets royal . . . la gelée.

Tout est dans la nature . . . ce qui nous détruit tout aussi bien que ce qui ranime et reconstruit nos forces. Vérité simpliste, si l'on veut. Raisonnement lumineux qui devait conduire de Belvefer sur le chemin d'une extraordinaire réussite. Si la reine du rucher est si féconde (3,000 oeufs par jour); si elle résiste si vigoureusement aux maladies des insectes, si sa longévité prend des dimensions étonnantes alors que ses servantes meurent comme des mouches, c'est le cas ou jamais de l'écrire, c'est donc que son alimentation contient des "ingrédients" d'une qualité exceptionnelle.

Travail de longue patience

Si on examinait la "gelée royale" peut-être percerait-on le mystère? C'est ce que fit de Belvefer en compagnie de chimistes réputés. Les recherches durèrent près de quatorze années et l'on fit état, bien sûr, des travaux de Réaumur, de François Huber, de l'abbé Dzierson et de von Frisch. Le liquide pâteux élaboré par les pharyngiennes nourricières, étudié par chromatographie, révéla qu'il contenait quinze acides aminés: l'alanine, l'arginine, l'acide aspartique, l'acide glutanique, la glycine, l'isoleucine, la leucine, la lysine, la methionine, la proline, la serine, la tyrosine, la valine, la dialanine et la taurine. Quinze, le compte y est.

Pour employer des termes moins obscurs nous étions devant une mine de vitamines: Thiamine, Riboflavine, Pyridoxine, Niacine, Biotine et Inositol.

Or, personne n'ignore plus que les acides aminés générateurs de vitamines sont d'une importance vitale et assurent chez l'homme les échanges cellulaires.

Fort bien. Seulement l'homme n'est pas abeille. Comment lui servir de la gelée royale! Et remarquez que ces Messieurs de la Faculté ne badinent pas avec ces choses-là. La thérapeutique n'est pas une rigolade.

Un court métrage (couleurs et commenté en langage profane) aura eu le mérite de nous conduire des principaux ruchers de France aux laboratoires Belvefer où la gelée royale se transforme en sérum "api" (du latin: apis). L'entreprise, établie il y a maintenant six ans, a progressé à une cadence vertigineuse. Il a fallu tout imaginer, tout inventer, créer des alvéoles factices pour y déposer leur butin, recueillir celui-ci précautionneusement, le laver de ses impuretés, le concentrer, découvrir un excipient (on a choisi un mellite, l'hydromel des Anciens) pour ensuite aborder toutes les phases de l'industrialisation classique: mise en ampoules, emballage, vente et distribution.

Ceci compris, la thérapeutique moderne est judicieusement inspirée en accordant une importance accrue à l'étude des biocatalyseurs. La gelée royale occupe, en effet, une place de premier plan parmi les armes appropriées à la lutte contre les déficiences organiques.

En fin d'entretien, nos interlocuteurs ont rappelé que le pape Pie XII, sur les conseils de son médecin, le docteur Ricardo Galeazzi-Lizi a pu se rendre maître d'une sérieuse maladie, il y a deux ans, grâce à la gelée royale. Nous apprenons également que le président Eisenhower a commandé par deux fois, à Montréal, (expédiées via Cuba) des ampoules de biocatalyseurs.

Le tonifiant qui était connu dès l'Antiquité (le miel de l'Hymette) procédait alors plus de la légende que de la vérité scientifique. Aujourd'hui les patientes recherches du laboratoire Belvefer — les concurrents ne se gênent pas pour essayer à imiter le produit, situation absurde mais légalement irrépréhensible — font que l'abeille, emblème du travail, est devenue une alliée de l'homme dans sa lutte contre les afflictions de son corps.

Une grave pénurie d'instituteurs déplorée

KENTVILLE—Le Canada est à court cette année de 35,000 instituteurs compétents et en aura besoin de 60,000 en 1959, a déclaré, à la réunion annuelle du conseil de l'union des instituteurs de la Nouvelle-Ecosse, le professeur David Munroe, directeur de l'Institut d'éducation de l'université McGill.



Q. — **J'ai beaucoup entendu parler des Instituts Familiaux de la province de Québec. Pouvez-vous me dire s'il existe de ces établissements au Manitoba? Sinon, pouvez-vous m'indiquer une bonne école ménagère? Merci.**

TRES INTERESSEE.

R. — Je ne crois pas qu'il existe par ici des organisations exactement semblables aux Instituts Familiaux du Québec, mais les religieuses Missionnaires Oblates dirigent une excellente école ménagère à 210, rue Masson, St-Boniface. Vous pourriez vous adresser à la supérieure de cette maison afin d'obtenir de plus amples renseignements.

* * *

Q. — **Auriez-vous l'obligeance de me dire comment on doit plier une lettre? Nous avons eu, mon amie et moi, une discussion à ce sujet et nous avons décidé de vous en faire l'arbitre. Merci.**

FIDELE LECTRICE.

R. — Je vous remercie de votre confiance. On plie une lettre soit, en deux ou en trois, selon la forme de l'enveloppe, et on l'y insère de manière à ce qu'en l'ouvrant, on voit aussitôt l'entête de la lettre qui porte toujours, en français, le nom et l'adresse du destinataire. De cette façon, s'il y a erreur de personne, on n'est pas obligé de lire toute la lettre pour la faire parvenir à qui de droit.

* * *

Q. — **J'avais les cheveux très blonds et maintenant que je suis dans la trentaine, ils foncent terriblement, ce qui me chagrine beaucoup. On me dit que si je les lave avec de l'eau très chaude, ils redeviendront blonds. Est-ce vrai? Que pourrais-je employer, sans les teindre, pour les empêcher de devenir de cette vilaine couleur entre-deux? Merci de vos bons conseils.**

BLONDINE FANEE.

R. — Un lavage fréquent empêche souvent les cheveux blonds de foncer, mais je ne crois pas qu'une eau très chaude ait d'effet dans ce cas. Elle risquerait aussi d'irriter le cuir chevelu. On vend, dans le commerce, certains produits pour le rinçage des cheveux qui sont sensés leur rendre leur éclat. Tous les grands magasins en vendent, ainsi que bon nombre de pharmacies. Vous n'avez qu'à choisir la teinte que vous désirez et à suivre les indications données par les fabricants de ces "rinses". Ils ne sont pas de véritables teintures et leur effet disparaitra au prochain shampooing. Vous seriez sage de choisir une teinte un peu plus pâle que celle de vos cheveux, afin que le contraste ne soit pas trop évident.

* * *

Q. — **Je viens de commencer à travailler dans un grand bureau et je remarque qu'un bon nombre de mes compagnes de travail répandent une très bonne odeur autour d'elles. J'aimerais en faire autant, mais je n'ai pas les moyens de m'acheter des parfums coûteux. Pourriez-vous me recommander un produit bon marché qui aurait le même effet? J'apprécie vos conseils.**

STENO.

R. — Le meilleur moyen de répandre une odeur agréable autour de soi est de prendre un bain chaque jour et de changer aussi tous les jours de bas et de sous-vêtements. Si vous avez le soin de faire aérer et nettoyer souvent vos robes et vos costumes et de laver fréquemment vos chandails, vous serez certaine de leur fraicheur. Après le bain, vous pouvez vous frictionner avec une eau de toilette de bonne qualité. Aussi, mettez dans votre garde-robe et dans vos tiroirs des petits sachets que vous pouvez fabriquer vous-même en achetant de la poudre à sachet et en la mettant dans de petits sacs de coton fin. Les jeunes filles ne doivent pas porter de parfums lourds et doivent se contenter d'une essence de fleur ou d'un parfum très léger. Elles en appliquent quelques gouttes derrière les oreilles et au repli du coude. Il faut en user avec la plus grande discrétion dans les bureaux, car un abus risquerait d'incommoder les compagnons et les compagnes de travail.

* * *

Q. — **Je viens d'avoir trente ans et quoique je sois assez bien de ma personne, je n'ai pas d'ami sérieux et je commence à me décourager. Me voilà presque vieille et je voudrais tant me marier. Il me semble que je saurais rendre un mari heureux et si le bon Dieu me donnait des enfants, je crois que je saurais les bien élever et en faire de bons citoyens. J'ai une excellente situation et de très bons amis des deux sexes, mais je me sens bien seule malgré tout. Je ne sors pas beaucoup, me contentant de la lecture et de la télévision, et comme sport, je fais de longues promenades à pied. Un conseil, s'il vous plait. — DESIREUSE.**

R. — Il ne faut pas vous décourager. On se marie à tout âge et, à trente ans, vous êtes jeune encore. Je vous conseillerais de faire partie d'organisations paroissiales. Vous y rencontrerez plus tôt l'âme soeur que vous cherchez que dans vos longues promenades solitaires. Si le bon Dieu ne vous destine pas au mariage, vous pouvez en vous occupant de bonnes oeuvres, dépenser la belle générosité dont vous êtes pourvue. De toute façon, ne vous découragez pas. Regardez autour de vous et remerciez le ciel des grands avantages que vous possédez déjà.

* * *

Q. — **Lorsque je rencontre un jeune homme que je connais bien et qu'il est accompagné d'autres jeunes filles, dois-je le saluer? Merci.**

VINGT ANS.

R. — C'est toujours à la femme de saluer la première les messieurs qu'elle connait, même s'ils sont en compagnie d'autres messieurs. Il n'est pas nécessaire qu'elle s'avance pour adresser la parole. Une légère inclination de la tête et un sourire suffisent. Si le monsieur salué désire lui parler, il s'avancera. Il est très impoli pour une femme de ne pas saluer les gens qu'elle connait.

LOUISE.

Pour vous garder jeune et belle

Voulez-vous être belle, vous porter bien? Alors suivez ces neuf règles de vie, faciles et bien agréables, après tout.

1) Divisez votre journée en trois parties: 8 heures de travail, 8 heures de sommeil, 8 heures de délassement.

2) Buvez huit verres d'eau par jour.

3) Visitez périodiquement votre médecin.

4) Ne vous suralimentez pas. Ne mangez pas trop de fritures, ni d'aliments gras. Mâchez bien ce que vous mangez.

5) Soyez toujours de bonne humeur et, surtout, quand vous mangez. Un bon moral est le plus grand facteur d'une bonne santé.

6) Exposez-vous au soleil et au grand air; prenez un bain chaque jour, et surveillez votre propreté intérieure, en éliminant régulièrement.

7) Détendez-vous 15 minutes par jour. Un excellent moyen est celui de vous coucher la tête sans oreiller, et de mettre les pieds un peu plus haut sur deux coussins.

8) Fumez et buvez avec modération, si vous devez absolument boire et fumer.

9) Ne dépassez pas votre poids normal. Gardez votre jolie taille et une bonne santé, en suivant un régime et en faisant des exercices physiques scientifiquement préparés.

Voici les règles simples et efficaces pour garder une bonne santé, et la jeunesse de votre corps et de votre esprit.

Diocèses érigés sous le pontificat de Pie XII

Les dernières statistiques montrent que S. S. Pie XII, en dix-neuf ans de pontificat, a créé 191 nouveaux diocèses dans le monde, auxquels il faut ajouter les 246 vicariats ou préfectures apostoliques érigées en diocèses au cours de la même période (ce qui donne un total de 437 nouveaux diocèses). En outre, Pie XII a créé 136 vicariats apostoliques, 3 exarchats et 3 ordinariats de rites orientaux, 37 prélatures "nullius" et 37 préfectures apostoliques.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9144
Grandeurs: 12-20; 40, 42
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

LES MARIS DÉTESTENT LES SCÈNES DE LARMES

Le rire, a écrit Rabelais (en vieux français), est le propre de l'homme. J'y songe souvent — pour me demander très sérieusement si les larmes ne sont pas le propre des femmes!

Observez un certain nombre de femmes. Elles sont normalement heureuses. Elles n'ont pas de graves soucis matériels ni de douloureux problèmes d'ordre sentimental. Bref, leur vie est la vie de la plupart des gens, avec des hauts et des bas, certes, mais exempte de tout drame. Un tel état justifierait, semble-t-il en bonne logique, une égalité d'humeur plus ou moins stable.

Eh bien! pas du tout: pour un oui, pour un non, pour un rien, elles pleurent. Alors qu'on s'y attend le moins, yeux pleins de larmes contenues aux gros sanglots convulsifs... Les hommes, en général, n'y comprennent rien et les maris, en particulier, en restent mi-ahuris, mi-furieux. "Mais enfin, demandent-ils, ai-je dit ou fait quelque chose qui ait pu te peiner?" Elles reniflent, secouent la tête, mordillent leur mouchoir et pleurent de plus belle!

Parfois, oui, le mari a eu un mot maladroit, un peu dur. Sa parole a dépassé sa pensée. Et le pauvre homme se creuse la tête pour savoir pourquoi, chez sa femme, pareil chagrin... Veut-il la consoler, la prendre dans ses bras, la bercer? Il ne réussit qu'à la faire pleurer davantage. Rien n'irrite plus les hommes que le mystère. Voici notre mari qui s'énerve, qui hausse les épaules et la voix: "Mais enfin, qu'est-ce que tu as?" Savez-vous ce qu'elle répond, neuf fois sur dix?: "... rien, c'est nerveux... c'est stupide!..." Avec un pauvre sourire meurtri. Furieux pour tout de bon, cette fois, le mari se demande si on se moque de lui, si on lui cache quelque chose ou si sa femme n'est pas un peu malade... Excédé, il va s'asseoir dans son fauteuil, pousse un profond soupir et se plonge dans son journal qu'il fait semblant de lire... Ce qui n'arrange pas les choses.

N'est-ce pas, Madame, que vous connaissez bien cette petite scène classique du répertoire conjugal? Alors, dites-moi, pourquoi d i a b l e pleurez-vous aussi aisément, aussi gratuitement, aussi inopportunément? Je parie que vous êtes incapable de répondre, parce que vous-même vous l'ignorez. Moi, je crois que l'équilibre des femmes, moins stable que celui des hommes, les y prédispose. Quand les femmes s'excusent en disant: "Ce n'est rien, c'est nerveux", elles sont sincères. Pleurer, cela les détend, les soulage littéralement. De quoi? mais tout bonnement de leur fatigue quotidienne, de l'une ou l'autre banale anxiété, ou d'un état physique essentiellement féminin.

Là où un homme jurera un bon coup pour se remettre d'aplomb, la femme pleure. Elle pleure sans pouvoir en donner de raisons plausibles. C'est comme une soupape de sûreté: elle a besoin de pleurer. Même quand elle est parfaitement heureuse. Oui, je crois que la cause de ces larmes incompréhensibles, il faut la diagnostiquer dans le mécanisme physiologique et psychologique — infiniment délicat — des femmes. Et surtout ne pas s'en alarmer!

Qu'y faire, Madame? Une bonne fois, peut-être, une fois pour toutes, tenter d'expliquer à votre mari ce qui en est. Lui faire admettre, aussi, qu'un petit mot gentil, de sa part, aurait tôt fait de ramener, dans vos yeux, un lumineux sourire. Et enfin, Madame, enfin, même si ce mot gentil tarde à venir, essayez de sourire quand même. Votre sourire est, au monde, ce dont votre mari a le plus besoin. Ce qu'il reçoit en toute quiétude, sans chercher à comprendre. Un naïf, vous dis-je!...

Petits conseils

Linge roussi

Vous avez roussi du linge en le repassant? Humectez d'eau froide et de sel les places jaunies. Etendez ensuite au soleil.

Bouchon

Le bouchon d'un flacon est bloqué? Entourez le goulot d'un linge trempé dans l'eau bouillante et frottez doucement.

Lavage de dentelles

Voici le meilleur moyen de laver les dentelles longues et étroites. Enroulez-les autour d'une bouteille et plongez celle-ci plusieurs fois dans la mousse sûre et douce "qui n'abîme rien que l'eau seule n'abîme pas". Si la dentelle a été délicatement enroulée autour de la bouteille et les bords soigneusement aplatis, vous n'aurez peut-être pas à la repasser.

Pour enlever le mastic des vitres

Si on veut enlever, sans les briser, les carreaux d'une porte ou d'une fenêtre, employer de l'acide sulfurique: remplir un flacon de ce produit, traverser le bouchon d'un tuyau de plume et à l'aide de ce tuyau de plume verser goutte à goutte de l'acide sur le mastic qui se ramollit instantanément. Enlevez alors ce dernier, puis les clous qui maintiennent le carreau en place.

Un peintre vous parle et vous offre 12 suggestions

Le peintre professionnel vous parle et vous dicte les 12 règles à suivre pour obtenir des résultats statisfaisants.

1. Un plafond trop haut dans un appartement sera abaissé en le peinturant d'une couleur plus foncée que celle des murs.

2. Une petite pièce, une pièce aux lignes irrégulières sera peinte entièrement de la même teinte.

3. Le gris, le bleu, le brun clair, le rose sont reposants et doux pour une chambre à coucher.

4. Pas de murs rouges dans une cuisine, il y fait déjà assez chaud!

5. Un ton plus soutenu mettra en relief un mobilier de bois clair.

6. Dans un ensemble uni et discret, ne craignez pas de jeter des notes de couleur vive: coussins, tableaux, petits tapis.

7. Un plancher recouvert de tapis, linoléum, tuiles, mur à mur, donne une impression de netteté et d'espace.

8. Si vous avez un malade qui doit garder la chambre longtemps, peinturez à neuf sa chambre dans une teinte qui l'apaisera ou l'égaiera selon les besoins. Le rose est gai, le vert tendre, le gris et le bleu reposent, le jaune redonne du goût à la vie.

9. Peinturez de clair le plafond et les murs de l'escalier, même celui de la cave, pour intensifier l'éclairage. Une touche de blanc marquera la première et la dernière marche.

10. Il existe des peintures et des vernis à plancher pour appliquer sur le vieux linoléum dont les dessins sont effacés. Il faut d'abord bien le débarrasser de toute trace de cire à l'aide de térébenthine avant de le peinturer. Ensuite, si vous vous sentez une âme d'artiste, vous pouvez peindre arabesques et motifs divers.

11. Bouchez les trous du mur avec un bouche-pores avant de commencer. Débutez par le plafond. Continuez avec les murs. Nettoyez tout de suite les éclaboussures sur les vitres et les boiseries.

12. Si vous avez des étagères et voulez les mettre en valeur, peinturez leur intérieur d'une teinte opposée. Si, au contraire, vous ne voulez pas attirer l'attention sur elles, peinturez le tout du même ton que les murs.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 46 No 3

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Couple âgé ou fille âgée ou veuve seule ou avec un enfant. S'adresser au Presbytère de Dollard, Saskatchewan. 39-34-3P.

POUR TOUT TRAVAIL DE MENUISERIE, réparations, armoires, etc., adressez-vous à M. V.-P. Mondoux, téléphone: CEdar 3-4341. 3-957-3C.

ON DEMANDE — Deux jeunes hommes ayant de bonnes références pouvant consacrer une quinzaine de semaines à la propagande du journal. S'adresser par écrit à, Boite 930, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 2-930-3N.C.



AIDES DE LABORATOIRE POUR HOPITAUX, $212.50 - $242.50, pour le Département des Anciens Combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. Les charges comprennent le nettoyage et la stérilisation des récipients de produits chimiques, bactériologiques et de spécimen; il est requis aussi d'assister aux tâches mortuaires et d'autopsie et au soin du laboratoire d'animaux. On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste, du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, Chambre 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham. 58-W376.

ON DEMANDE — Couple âgé ou fille âgée ou veuve seule ou avec un enfant, pour presbytère dans petite paroisse française au sud de la Saskatchewan. S'adresser à Boite 892, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 50-892 3C.

ON DEMANDE — Dans St-Boniface. Logement: 5 chambres. Sans poêle ni frigidaire. Pour 1er juin. Loyer raisonnable. Téléphone: CHapel 7-1957. 3-952-3C.

A LOUER — Norwood — Grande chambre pour jeune fille ou jeune homme. S'adresser à 210, rue Bertrand. 1-921-3C.

A LOUER — St-Boniface, 153, rue Hébert. Logis: 3 pièces. Pour couple. Libre 1er mai. Téléphone: WHitehall 3-6006. 2-938-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste — Chambre fournie. Pour 2 jeunes hommes. Téléphone. CEdar 3-2688. 2-932-3C.

A LOUER — Norwood. Chambre avec balcon. Pour jeune fille. Facilités de cuisine si désirées. Téléphone: CHapel 7-9248. 2-935-3C.

A LOUER — St-Boniface, 532, rue Kavanaugh. Logis: 3 pièces, non-fournies. Entrée et toilette privées. Téléphone: CEdar 3-6238. 2-937-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Joseph, près avenue Provencher. Logement. 3 pièces. Salle de bain privée. Près autobus. Libre 1er mai. S'adresser à Mme A. Duguay, 166, rue Havelock, St-Vital. Téléphone: CHapel 7-6410. 2-939-3C.

A LOUER — 158, rue La Verendrye. Logis complètement meublé. 2 pièces: Cuisinette, salon-dortoir. Salle de bain et entrée privées. Possession immédiate. Téléphone: CEdar 3-4547. 3-956-4C.

A LOUER — Chambre fournie pour 1 ou 2 personnes. AUSSI petit logis: 2 pièces non-meublées. Libre le 1er mai. Près de l'hôpital. Téléphone: CEdar 3-4757. 3-960-4C.

A LOUER — St-Boniface, 457, rue Jeanne d'Arc. Belle grande chambre fournie. Possession immédiate. Téléphone: CEdar 3-1315. 3-955-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 2 pièces, fourni ou non. Pour deux personnes. "Rangette", évier et toilette privée. Libre 1er mai. Téléphone: CEdar 3-1601. 3-954-3C.

A LOUER — St-Boniface. Suite: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Téléphone: WHitehall 3-4180. 3-950-3C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Suite: 3 pièces. Fournie. Libre 1er mai. Téléphone: CHapel 7-7745. 3-949-5C.

A VENDRE
Graines de semence: Pois "Chancellor" enregistrés, No 2. Sacs de 2 minots. $2.50 du minot. Lin "Raja", issu de semence enregistrée. Sacs de 2 minots. $4.00 du minot. S'adresser à Maison St-Joseph, Otterburne. Téléphone: St-Pierre 327-12. 3-946-6C.

A VENDRE — Robe de mariée, 3 heures d'usage. Prix d'achat: $125.00. Vendrais moitié prix. Téléphone: 4-1876. 48-866-T.F.

A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher. Bonne condition. Téléphone: WHitehall 3-9693. 3-951-3C.

A VENDRE — 144, blvd Dollard. Maison: 5 pièces. Près Basilique, hôpital et autobus. Chauffage à l'huile. Téléphone: CHapel 7-2455. 3-961-4C.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphones propriétaire: CHapel 7-2409. 39-713-T.F.

A VENDRE — Magasin de quincailleries. Moderne. Centre catholique, français. Frères et religieuses enseignants. Comptant requis $5,000. Balance à termes. S'adresser à P. A. Courteau, Zenon Park, Sask. 2-928-3P.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Maison: 7 pièces avec autres bâtiments et 10½ acres en guéret d'été. S'adresser à P. Gagnon, St-Adolphe. 3-962-T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15,000, termes faciles. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — Outils de menuiserie. 1 scie "Comet", 1 "Pony Planer", 1 "Tenon". Soumissions acceptées jusqu'au 30 avril. Caisse Populaire St-Pierre, téléphone: 17, St-Pierre, Man. 3-953-3C.

A VENDRE — A St-Jean-Baptiste. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Grand lot. Termes faciles. Pour plus de renseignements, s'adresser à Antonio Bérard, 247, rue Marion. Téléphone: CEdar 3-4600. 2-942-4C.

A VENDRE — 320 acres de terrain. 14 vaches à lait. 7 veaux. 1 génisse. 1 taureau. 3 bouvillons. 40 tonnes de foin. Machineries. 2 chevaux. 2 grosses étables. Maison: 22x24x26'. Electricité. Téléphone. Ecole à 1½ mille. Village: 5 milles. S'adresser à Boite 221, St-Claude, Man. 3-948-3P.

A VENDRE — Duck Lake, Sask. Magasin. Louerait la propriété en vendant stock et équipement, ou échangerait pour des terres en culture. Le propriétaire doit s'absenter souvent à cause d'une autre entreprise et offre une aubaine sur 5 lots de 30x120' avec magasin, hangars, logis de 6 grandes pièces, location idéale, bon grand district de commerce. S'adresser à M. G. L. Pelletier, Boite 82, Duck Lake, Sask. 3-958-4P.

FERME A VENDRE — 360 acres, bon terrain prêt à semer, bons bâtiments, eau froide et chaude, électricité et téléphone. 1½ mille à l'est de l'école supérieure. 15 milles à l'est de Winnipeg. AUSSI 25 vaches et contrat de 13,000 lb. Trayeuses "Co-op", machineries, y compris 2 bons tracteurs. Vendrait la terre séparément si désiré. S'adresser à M. Elzéar Ferland, Lorette, Man. Téléphone: 277. 3-959-3P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville ou campagne, commerces, hôtels ou fermes. Assurances et prêts. S'adresser à A. Ayotte, représentant de George P. Graham Realty, 508 édifice Childs, Winnipeg.
Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir. 47-854-TF

ON DEMANDE
Instituteur bilingue pour village, sud de la Saskatchewan. 1 classe, 25 élèves, 7 grades. Boni substantiel. S'adresser à Boite 907, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1-907-4P.

ON DEMANDE
Deux institutrices bilingues qualifiées pour école de village. Devront enseigner grades 1 et 2, 3, 4 et 5. Salaire courant. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Louis Guillou, sec., Aubigny, Man. 2-931-3C.

A VENDRE

Chemin Ste-Marie — Bungalow en stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Environ 8 ans. Planchers: bois dur. ¾ d'acre clôturée. Eau chaude et froide. Garage. Taxes: $115. Prix: $7,000. Comptant requis: $1,500.

Rue de la Morénie — Duplex avec logis de 3 et 4 pièces. Entrée privée. Chambre au soubassement. Garage. Chauffage à l'huile. Taxes: $225. A termes.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Age: 28 ans. Planchers: bois dur. Garage. Chauffage à l'huile. Lot 50x120'. Comptant requis: $5,000.

A. AYOTTE
Tél. WHitehall 2-4003
le soir WHitehall 3-5331
2-933-3C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 7 pièces, en stuc. Près école. Prix: $11,800. Comptant requis: $2,800.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, moderne. Prix: $6,500. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Près hôpital. Prix: $8,400. Comptant requis: $2,500.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. Planchers en bois dur. Chauffage à l'huile. Grand lot. Prix: $10,500. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Maison: 1½ étage, en stuc. Très belle location. Prix: $11,900. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Belle location. Prix: $10,500. Comptant requis: $3,000.

Téléphone
Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050
1-913-3C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony

A VENDRE

Norwood — Duplex: 7 pièces. Age: 12 ans. 4 pièces au 1er, 3 pièces au 2e, avec bain et entrée privés. Chambre à coucher au soubassement. Chauffage à l'huile. Garage. Titre clair. Prix: $16,000, à termes.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de bain. Soubassement partiel. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $6,300. Comptant requis: $1,000.

St-Vital — avenue Fréderick. Maison: 6 pièces. Grande cuisine moderne. Salon et salle à manger; 1 chambre à coucher avec bain, lavabo et toilette au 1er. 2 chambres à coucher au 2e. Chauffage air chaud. Garage double. Lot 82x150'. Comptant requis: $1,500.

Près de Winnipeg — Route pavée. Commerce: épiceries et viandes. Centre canadien-français avec bureau de poste et entrepôt de congélation. Chiffre d'affaires annuel: $80,000. Logis de 6 pièces avec salle de bain, 3 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Equipement moderne. Prendrais en paiement: maison à St-Boniface ou Norwood. Prix: $36,000 à termes.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
1-914-3C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Prix $9,900. Termes faciles.

St-Boniface — Cottage moderne. 4 pièces. Beau district. Prix $11,400.

St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.

Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.

Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.

Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix $7,400.

Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.

Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer: $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
1-915-3C.

ON DEMANDE
Maître ou maîtresse qualifié. Grades 1 à 8. 18 élèves. Sur grand-route. Résidence ou pension. Salaire $2,600.00. S'adresser à H. E. Granger, Secrétaire, Commission Scolaire Fatima, No 2334, Stead, Man. 3-947-6C.

Au Sacré-Coeur

Première communion

Les enfants qui ont fréquenté l'école du Sacré-Coeur feront leur première communion le dimanche 20 avril, à la messe de 10 h. 30 a.m. Les confessions pour ces enfants, de même que pour leurs parents, seront entendues le samedi 19 avril, à 3 h. 30 p.m. Il est très important que les parents (au moins le père et la mère) viennent assister leur enfant pour cette première confession.

Doctrine Chrétienne

Les Cercles de Jeunes ont toujours leur soirée du dimanche, à 8 h. 15, dans la salle Guertin. Les jeunes gens et jeunes filles sont les bienvenus.

Les Cercles de Foyers tiennent régulièrement leur réunion tous les dimanches, soit au bureau de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne ou dans l'un ou l'autre foyer. On pourra se procurer plus de renseignements en téléphonant au presbytère.

Pèlerinage

Toutes les personnes désirant faire partie du pèlerinage du tricentenaire à Ste-Anne-de-Beaupré en août prochain sont priés de donner leurs noms dès que possible, car les organisatrices doivent faire les réservations de chambres à l'avance.

Adressez-vous à Mme J. Carignan, 580, avenue Elgin, tél.: SPruce 4-8549, si vous désirez voyager par le Pacifique Canadien, ou à Mme A. Roy, Roblin Hotel, tél.: Whitehall 2-9587, si vous désirez voyager par le Canadien National.

"The Rainmaker" sera présenté par le Winnipeg Little Theatre

Du 22 au 26 avril à 8 h. 30 p.m., le "Winnipeg Little Theatre" présentera au théâtre "Dominion" une comédie romantique de N. Richard Nash, intitulée "The Rainmaker". Arthur Zigouras en sera le directeur.

La scène se déroule dans un petit village affligé d'une sécheresse mortelle pour le bétail. Elle mettra en vedette un père, deux frères, une demoiselle en danger de devenir vieille fille et le "Rainmaker" qui promet de la pluie pour une somme de $100. La famille entière applaudira cette pièce pleine de romance et d'intrigues.

Le décor de la scène a été confié à Joan McTavish et la réalisation des costumes à Mme Christine Kamienski.

Mme Dorothy Chew, assistée de Mme Ruth Asper et de David Swan est en charge des accessoires.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH JEANSON, late of the Parish of Lorette, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, each duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 201 Montreal Trust Building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 30th day of June, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 16th day of April, A.D. 1958.

L. A. REGNIER,
Solicitor for
MARIE ANNE JEANSON,
Administratrix.

Un Jésuite sur six est missionnaire

MONTREAL — A la journée que la Compagnie de Jésus avait consacrée aux parents, à l'occasion des fêtes du 75e anniversaire du Scolasticat de l'Immaculée-Conception et du 25e anniversaire de ses facultés de Théologie et de Philosophie, le R. P. Gérard Goulet, S.J., provincial, a rappelé que les Jésuites sont l'Ordre qui compte le plus de missionnaires, soit plus de 6,000.

La presse catholique aux Etats-Unis

WASHINGTON — Selon les données statistiques les plus récentes, le nombre des abonnés à l'une ou l'autre publication catholique a passé aux Etats-Unis de 22,699,394 en 1956 à 24,105,987 en 1957.

L'on compte plus de 43,635,000 catholiques aux Etats-Unis. La presse catholique hebdomadaire des Etats-Unis enregistre actuellement un tirage se montant à 23,368,348 exemplaires, en augmentation de 700,000 sur l'année précédente et 7,000,000 sur les chiffres d'il y a cinq ans.

L'alcool dans les trains en Alberta

EDMONTON — Ceux qui voyagent en train ont-ils le droit de prendre "un petit coup" dans leur couchette?

Bien sûr, estime M. Abe Miller, député libéral d'Edmonton. Non, répond la loi des liqueurs adoptée par la Législature de l'Alberta.

La loi autorise les voyageurs à consommer des boissons alcooliques dans une chambrette, un compartiment, ou une chambre à coucher. La loi ne mentionne pas les couchettes.







